

Dix pages de textes et photos sur la tuerie à Polytechnique

Le tueur avait trois obsessions: les femmes, la guerre et l'électronique

Le meurtrier antiféministe avait sur lui une «liste rouge» de 15 femmes connues

MARTHA GAGNON
et MARCEL LAROCHE

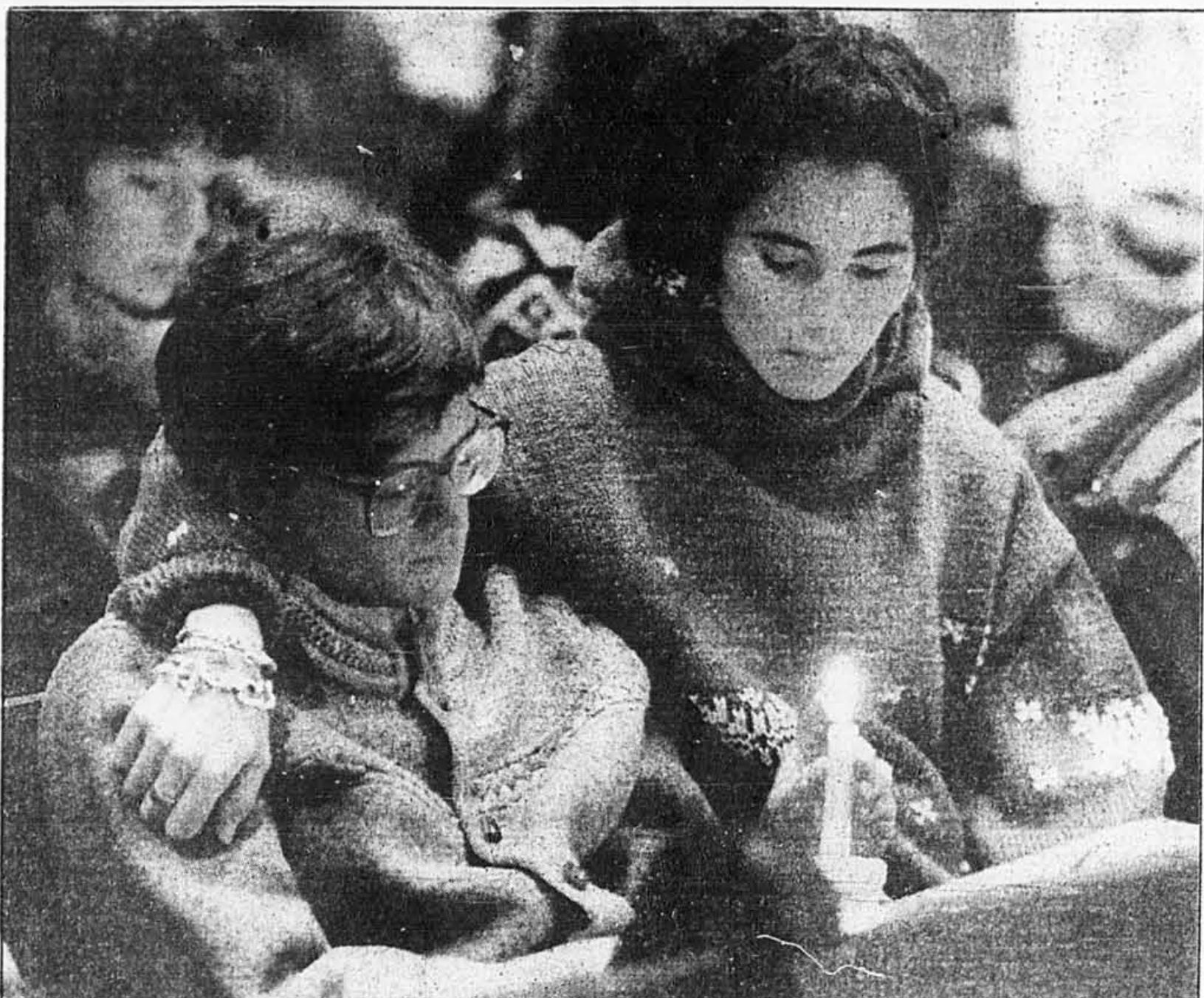
Le mystérieux auteur du massacre de l'École polytechnique de l'Université de Montréal est Marc Lépine, 25 ans, de Montréal, d'origine algérienne, a révélé hier soir la police au cours d'une conférence de presse.

Il a été décrit comme un gars intelligent, tranquille, fasciné par l'électronique et les films de guerre, dont le principal problème semblait être ses relations avec les femmes.

Marc Lépine, ne sous le nom de Gamel Gharbi, est arrivé à Montréal à l'âge de sept ans. Il a vécu la séparation de ses parents. Son père, un Algérien, serait actuellement à l'extérieur du pays. Quant à sa mère, Monique Lépine, 51 ans, elle demeure sur la rue Malo dans un condominium, près du pont Jacques-Cartier, à Montréal. Il aurait aussi une demi-sœur Nadia et une parente, Suzanne Messier, à Long Island, dans l'État de New York.

Après ses études secondaires à l'école Saint-Thomas à Pointe-Claire et des Sources, à Pierrefonds, il a fréquenté le Cégep Saint-Laurent où il a fait un cours

VOIR TUEUR EN A 2



Dans la crypte de l'Oratoire Saint-Joseph, les jeunes se soutenaient les uns les autres, fixant longuement le feu d'une bougie, comme s'ils y voyaient une nouvelle lueur d'espoir.

PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse



Marc Lépine

Sommaire

Annonces classées

immobilier..... B6 à B10
marchandises..... B10, B11
emplois..... B11, C7
automobiles..... C7, C8
propositions d'affaires..... A19

Arts et spectacles

Informations..... C1 à C6
horaires..... C4, C5

Bandes dessinées

Bridge..... C8

Décès

Economie..... A13 à A19

Êtes-vous observateur?

B6

Feuilleton

B7

Horoscope

B8

La Presse

des SIX-DOUZE..... A12

Le monde

B4, B5

Loteries

A8, C12

Mots croisés

B11, S14

Mot mystère

C7

Quoi faire

C11, C12

Television

C1, C6

La gent étudiante se regroupe dans la tristesse et la réflexion

JULES BÉLIVEAU

Silence. Tristesse. Solidarité.

C'est ce que l'on pouvait toucher du doigt au début de la soirée, hier, dans la foule des étudiants et des étudiantes réunis à l'Oratoire Saint-Joseph après un rassemblement paisible sur le campus de l'Université de Montréal et une longue marche jusqu'au sanctuaire du Mont-Royal.

Toute la nef de l'église inférieure de l'Oratoire Saint-Joseph était remplie de jeunes qui, pendant plus de 30 minutes, ont semblé plongés dans une profonde réflexion. Ici et là, quelques personnes pleuraient doucement. A un certain moment, d'une voix brisée par l'émotion, une jeune fille a chanté un *Notre Père*. Et plus tard, une voix masculine, dans la foule, a laissé entendre un long

chant à la fois mélodieux et plaintif.

Un membre de l'équipe pastorale de l'Oratoire, le père Jean-Pierre Aumont, a évalué la foule présente à environ 1 500 personnes. C'est ce prêtre qui a dit quelques mots de bienvenue aux étudiants avant de lire un psaume: «Je verrai la bonté du Seigneur sur la terre des vivants...» Et il a exprimé la solidarité de la communauté de l'Oratoire avec la peine ressentie dans toute la famille étudiante de l'Université de Montréal et de l'École polytechnique.

«Devant la souffrance, a indiqué plus tard le père Aumont devant le représentant de *La Presse*, souvent, la meilleure attitude est le silence. Pour beaucoup, la tragédie qui vient de se produire est une occasion de réfléchir sur le sens de la vie et de prendre conscience que c'est dans la solidarité qu'on pourra faire advenir un monde plus fraternel.»

Plus tôt au cours de la journée, des représentants des associations étudiantes de l'Université de Montréal et de l'École polytechnique avaient demandé aux responsables du sanctuaire du Mont-Royal si la marche de vigile prévue pour la fin de l'après-midi pouvait se terminer à l'Oratoire.

Devant l'offre qui leur a été faite qu'une messe soit célébrée, ils ont plutôt choisi un rassemblement en silence.

Venant du campus de l'Université, les jeunes, dont plusieurs portaient des bougies allumées, ont gravi les escaliers de l'Oratoire et se sont groupés dans la crypte. Un grand nombre d'entre eux, n'ayant pu trouver une place assise, sont demeurés debout dans les allées et à l'arrière de l'église.

Vers la fin de cette «cérémonie du silence», le père Aumont a invité les personnes présentes munies d'une bougie à déposer leur chandelle au pied de l'autel. Un grand nombre de jeunes se sont alors avancés lentement dans l'allée centrale et, avec des gestes remplis de recueillement, ont planté les bougies allumées sur le plancher du chœur de l'église.

Alors que, un à un, ou par petits groupes, des jeunes sortaient de l'église, d'autres décidaient d'y demeurer encore quelque temps. Dans un banc, une jeune fille, originaire de Boston, ne parvenait pas à retenir ses larmes.

«Ce qui est arrivé m'affecte énormément», a confié Christine Nault. Et elle a poursuivi: «Je suis américaine et je ne croyais jamais

VOIR GENT EN A 2

Le Québec en deuil

GILLES NORMAND

du bureau de La Presse

QUÉBEC

Il importe d'offrir l'encadrement et le soutien nécessaires aux personnes qui manifestent des troubles de comportement ou de déviance.

«C'est la voie qui s'impose», a déclaré le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, M. Claude Ryan, peu après que le



Anne-Marie Edwards



Maud Haviernick



Genevieve Bergeron



Nathalie Croteau

NE FAITES PAS LES CHOSES À MOITIÉ!

Près de la moitié de vos revenus d'intérêt vont à l'impôt, alors...

INVESTISSEZ DANS UN REÉR DU TRUST GÉNÉRAL LE PLUS TÔT POSSIBLE.

TAUX BONI

+ 1/4 %

En contribuant dans un nouveau REÉR ou en transférant le votre au 31 décembre 1989.

Laval: 662-3220
Pointe-Claire: 694-5670
Ville Mont-Royal: 341-1314
Outremont: Vincent d'Indy: 736-3265
Outremont: Laurier: 272-4777
Mtl. University: 871-5230
Mtl. Place Ville-Marie: 861-8383
6935, boul. Gouin O.: 749-1515
Anjou: 355-4780
LaSalle: 396-0730
Brossard: 466-2500
St-Lambert: 465-8000

ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS!

TRUST GENERAL

Tous sujets à changement

Dépôts garantis

15 mois

11 3/4 %

intérêt à l'échéance

5 000 \$ minimum

Aucune autre offre ne s'ajoute à cette promotion

Féministe, Hélène Colgan l'était...

SUZANNE COLPRON

■ «Féministe? Bien sûr, Hélène l'était. Mais elle n'avait pas le mot écrit dans le front.»

Les traits tirés par le manque de sommeil et les yeux rougis par les larmes, Mme Lilianne Colgan ne s'expliquait pas hier le geste du meurtrier de sa fille de 23 ans.

Finissante en génie mécanique, après quatre ans d'études, Hélène Colgan projetait de faire une maîtrise. «Il n'y avait pas plus studieuse. Elle travaillait énormément et lisait tout ce qui lui tombait sous la main», a confié son père, Clarence Colgan.

Sa femme et lui écoutaient les informations à la télévision, mercredi soir. C'est ainsi qu'ils ont appris l'épouvantable nouvelle: un forcené tirait sur tout le monde à Polytechnique.

«On a attendu des nouvelles toute la soirée. Il n'y avait pas moyen d'obtenir de l'information. Vers 22 h 30, on a pris nos jambes et on est allé», a dit M. Colgan, 50 ans.

À l'école, le couple a regardé sortir les étudiants un à un. Plus les heures passaient et plus tous deux savaient que les chances de revoir leur fille vivante étaient minces. Un coup d'oeil à la liste des personnes

hospitalisées a mis fin à son espoir.

«Il n'y avait plus qu'une porte de sortie: la mort et rien d'autre», a laissé tomber M. Colgan, qui a aussi un fils de 19 ans.

Sa meilleure amie...

La meilleure amie de sa fille Hélène, Nathalie Croteau, 23 ans, est également tombée sous les balles du tireur fou. Toutes deux étaient dans la même salle de cours lorsque le meurtrier a fait irruption en criant: «J'ai les féministes», et en tirant sur les étudiantes.

Hier, le père de Nathalie, M. Fernand Croteau, en avait gros sur le coeur. «Les policiers étaient peut-être débordés, mais j'ai dû téléphoner à un de mes confrères, un policier à la retraite, pour avoir des informations», a-t-il précisé.

À 17 h déjà, M. Croteau savait que quelque chose ne tournait pas rond. L'auto de sa fille n'était pas dans l'entrée de garage et le clignotant du répondeur téléphonique indiquait que personne n'avait pris les messages.

Deux autres familles sans nouvelles attendaient sa femme et lui. L'horrible attente a pris fin vers 1 h avec l'annonce de la liste des victimes. Le nom de sa fille y figurait. «J'ai hâte de voir le rapport d'autopsie du malade qui a fait ça», a-t-il lancé avec hargne.

La mère de Maryse Leclair n'éprouve que pitié pour le tireur fou

MARTHA GAGNON

■ Aucune colère. C'est tout simplement de la pitié qu'éprouve Mme Louise Leclair à l'égard du tireur fou qui a abattu sa fille aînée, Maryse, 23 ans.

Le coeur déchiré, l'épouse du directeur du service des relations publiques de la police de la CUM confiait, hier soir, qu'elle ne pouvait que pleurer sur le sort de ce «pauvre type».

«Il devait souffrir terriblement pour faire un geste aussi horrible. Je pense à sa mère qui doit être aussi triste que moi», dit Mme Leclair.

Elle espère seulement que sa fille Maryse n'a pas souffert avant de mourir de plusieurs balles. Lorsqu'il a été appelé à se rendre sur les lieux, son mari, Pierre, était loin de se douter qu'il trouverait sa fille parmi les victimes. Après avoir fait la tournée des étages de l'école, il a aperçu Maryse qui gisait sur le plancher.

Elle était en quatrième année de génie métallurgique. Il ne lui restait qu'un an pour terminer ses études. Ambitieuse, courageuse et fonceuse, elle avait tout le cran nécessaire pour affronter les milieux de travail où les femmes sont en minorité. L'été dernier,

elle avait travaillé dans une industrie à Baie d'Urfé, où elle était la seule femme parmi 80 hommes.

La dernière fois que Mme Leclair a vu sa fille, c'est dimanche. Elle est venue souper à la maison avec son copain. «Elle était heureuse, débordante d'énergie et se préparait à ses examens.» Il y a quelques années, elle avait tenté de faire son entraînement militaire à Val Cartier, mais n'avait pas persisté, trouvant le régime trop contraignant.

Pour cette mère, les sacrifices que s'est imposés sa fille pour réussir semblent maintenant affreusement inutiles. «Elle comptait ses sous, travaillait fort et sortait peu. Tous ces efforts pour en arriver là!»

Dans une autre maison à Sainte-Rose de Laval, M. Serge Gagnon, 37 ans, professeur, pleure la mort de sa femme, Maud Havernick, 29 ans. Diplômée en design, celle-ci étudiait pour obtenir un autre baccalauréat en génie des matériaux.

C'est un étudiant, ami de son épouse, qui lui a communiqué l'affreuse nouvelle. Atterré, il refuse lui aussi d'entretenir des sentiments haineux. «À quoi ça rimait d'en vouloir à qui que ce soit? L'agressivité ne veut rien dire dans de tels moments.»

«C'était notre bébé...»

MARIE-CLAUDE LORTIE

■ Appuyée sur une distributrice de boisson gazeuse, Sylvie Harrison fumait une cigarette dans un hall aseptisé de l'Université de Montréal. La compagnie avec laquelle elle partageait un appartement depuis trois ans n'était pas rentrée pour le souper. Sonia Pelletier n'avait pas téléphoné non plus. Etudiante de troisième année en génie mécanique, elle se trouvait parmi les victimes du forcené.

Les heures passaient et la police laissait entendre le pire. Unique proche à Montréal, Sylvie avait été déléguée par la famille pour voir aux formalités dans la nuit.

Sonia, une Gaspésienne de 28 ans, était l'une des fiertés de Saint-Ulric, son village natal. Première de classe depuis toujours, elle avait gagné toutes sortes de bourses et de concours, a raconté sa sœur Monique. Elle voulait devenir ingénieur et avait ainsi tracé son chemin petit à petit jusqu'à l'École polytechnique de Montréal.

«C'était notre bébé. Elle se débrouillait, elle s'organisait. Il fallait la voir aller. On prend ça très dur», a-t-elle raconté, avant d'éclater en sanglots.

Son père, Ulric Pelletier, menuisier à la retraite, n'a pas été capable de commenter l'horrible nouvelle. Les cinq sœurs et les deux frères de Sonia doivent tous rentrer à Saint-Ulric pour le week-end. C'est là qu'ils veulent que leur sœur soit enterrée.

Toute une femme!

Mais Saint-Ulric n'était pas seul hier à pleurer. À Pierrefonds, on se faisait difficilement à la perte d'Anne-Marie Edward, autre ingénieur en herbe qui faisait la fierté de sa famille.

«Je vous le dis. C'était parti pour faire toute une femme», a lancé sa tante, Huguette Leblanc, la gorge serrée.

Anne-Marie avait 20 ans. Une grande sportive «qui adorait jouer dehors». Le ski, la plongée, l'équitation. Elle raffolait de tous les sports de plein air qu'elle pratiquait avec un bon groupe d'amis. «C'était une fille toujours entourée, aimée de tous», a-t-elle ajouté.

La Quotidienne à trois chiffres **527**
Tirage d'hier à quatre chiffres **4806**

LA MÉTÉO Vendredi 8 décembre 1989

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-25	-18	En. tr. froid
Outaouais	-18	-12	Ensoleillé
Laurentides	-23	-15	En. tr. froid
Cantons de l'Est	-22	-14	En. tr. froid
Mauricie	-22	-14	En. tr. froid
Québec	-22	-14	En. tr. froid
La-Saint-Jean	-25	-17	En. tr. froid
Rimouski	-15	-12	En. pas. nu.
Gaspésie	-15	-10	En. neige
Baie-Comeau	-22	-15	En. nus. nel.
Sept-Îles	-22	-15	En. nus. nel.

Canada	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	-6	-8	
Edmonton	-13	-5	
Regina	-15	-5	
Winnipeg	-25	-15	
Toronto	-13	-8	
Fredericton	-15	-1	
Halifax	-9	-7	
Charlottetown	-12	-3	
Saint-Jean	-6	-1	

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	-7	1	N.-Orléans	17	22
Buffalo	-11	-6	Pittsburgh	-6	-3
Chicago	-11	-5	S. Francisco	7	15
Miami	17	28	Washington	2	6
New York	-4	1	Dallas	4	9

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	2	7	Madrid	8	10
Athènes	6	15	Moscou		
Acapulco	23	32	Mexico	8	22
Berlin	3	5	Oslo	0	9
Bruxelles	-4	9	Paris	2	7
Buenos Aires	18	22	Rome	6	11
Copenhague	-4	8	Séoul	-1	3
Genève	-1	1	Stockholm	-5	-1
Hong Kong	19	23	Tokyo	10	13
Le Caire	10	20	Trinidad	24	29
Lisbonne	12	15	Vienne	-3	2
Londres	8	9			

ABONNEMENT Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.	285-6911	ANNONCES CLASSÉES Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h.	285-7111
REDACTION PROMOTION	285-7070 285-7100	GRANDES ANNONCES Détailants	285-7202 285-7306
COMPTABILITÉ Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe» — Enregistrement: numéro 1400 — Port de retour garanti. (USPS003692) Champaign N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



49-5-01

Vendredi 8 décembre 1989

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111

Pierre Foglia



Un rire à donner des frissons

«Ils étaient deux. Il y avait le barbu, le tueur fou donc, très ouvert, très jovial, qui me faisait toujours des byes byes par la fenêtre, et l'autre, un très beau garçon, plus timide.

Chantal Dumais, 22 ans, était la voisine de Marc Lépine, le tueur barbu et de son camarade dont elle ignore le nom.

— Des gais?

— Je ne sais pas. Mais ça m'étonnerait, pour un gay, le barbu me cruaisait fort!

Chantal habite au 2181, rue de Bordeaux. Marc Lépine et son colocataire au 2175.

On est dans le quartier centre-sud. Avec ses pauvres et ses nombreux étudiants à cause des loyers pas trop chers...

Chantal Dumais vient juste de terminer ses études. Elle travaille à la CAPAC, la Société des auteurs compositeurs...

— Quand j'ai emménagé en septembre, le barbu est tout de suite venu m'offrir des rideaux. J'ai trouvé ça un peu bizarre, mais c'est tout. Je ne m'en suis jamais servi... Encore dimanche dernier, je repeinturais l'appartement avec des amis, le barbu est venu m'offrir son escabeau. Il est encore ici d'ailleurs...

— Comment il savait?

— Par la fenêtre, toujours. Et comme je n'ai pas de rideaux... Il y a juste une petite cour intérieure qui nous sépare, et nos chambres sont contiguës. Tous les soirs je les entendais rire. Un rire particulier, inquiet, malade. Je ne vous dis pas ça après coup, je ne vous dis pas ça parce que je sais pour le massacre. J'en ai parlé à tous mes amis, et certains me croyaient folle. Mais d'autres l'ont entendu aussi... Un rire à donner des frissons...

— Et vous, vous regardiez parfois par la fenêtre, chez eux?

— Oui. La première chose qu'on voit d'ici quand il fait jour, c'est un crâne sur la bibliothèque...

— Avez-vous l'impression qu'ils travaillaient?

— Le barbu je ne sais pas, mais l'autre étudiait souvent.

— Vous n'êtes jamais allée chez eux? Le barbu ne vous a jamais invitée?

— Je gardais mes distances. À cause du crâne. À cause du rire. Et puis le barbu n'était pas mon genre...

Chantal Dumais n'a pas couché chez elle hier soir. Elle avait peur.

— De quoi?

— Je ne sais pas. Des journalistes. Des policiers qui viennent juste de partir. Des fantômes. Du crâne dans le noir sur la bibliothèque en face. Du rire de l'autre côté du mur...

des femmes qui aient été tuées. C'est encore plus absurde...» □

DEUIL

Le Québec en deuil

premier ministre Robert Bourassa eut déclaré, à l'Assemblée nationale, que la société ne pouvait admettre que la violence devienne un exutoire pour la déraison et le désespoir.

Au lendemain de la tuerie qui a coûté la vie à 14 personnes, à l'École polytechnique de l'Université de Montréal, la consternation a gagné députés et ministres, à Québec, où les drapeaux ont été mis en berne pour trois jours, sur les édifices gouvernementaux aussi bien fédéraux que provinciaux.

Le premier ministre, le chef de l'opposition et le porte-parole du Parti Égalité ont tous trois exprimé les sentiments d'horreur et d'indignation que leur inspirait cette cruauté.

Le ministre des Transports et de la Sécurité publique, M. Sam Elkas, a déclaré pour sa part que ses fonctionnaires exploraient les moyens de resserrer les contrôles d'armes à feu, ajoutant que des directives allaient être données pour renforcer notamment les contrôles routiers. Ceci afin de contrer le plus possible le trafic des armes, via la frontière américaine, dit-il, il ne passe pas que de la drogue mais aussi des armes.

M. Elkas souligne toutefois que c'est une arme normalement utilisée pour la chasse qui a été utilisée par le tueur fou, mercredi soir, ce qui rend de telles situations aussi imprévisibles qu'incontrôlables. Il s'agit d'une carabine de calibre 223, de type semi-automatique, plutôt rare au Québec et qui est surtout vendue à des collectionneurs ou des chasseurs de vermine.

Quant à savoir s'il faut remettre en cause la façon de se procurer des armes à feu, au Québec, le ministre a dit qu'il en avait discuté, plus tôt, avec son collègue à la Justice, M. Gil Rémillard, mais qu'il s'agissait pour l'instant d'une réflexion plutôt exploratoire.

Une déviance très prononcée

Soulignant qu'il fallait certainement qu'une personne soit très malade pour accomplir un tel geste, M. Ryan a déclaré que la première question que cette tragédie l'invitait à se poser était: «Est-ce que ces personnes — il y en a d'autres en circulation — reçoivent le genre d'encadrement et d'assistance qu'il leur faut pour éviter que leur déviance ne se traduise par des gestes d'agression aussi violents envers la société et d'autres personnes?»

«Il sera important d'examiner cet aspect», a poursuivi M. Ryan.

«Ce qu'on peut faire... il faut se demander comment s'y prendre pour encadrer ces personnes de telle manière qu'elles ne puissent nuire socialement, et qu'elles puissent s'intégrer le plus possible à la société», estime-t-il.

Le ministre croit qu'on pourrait s'inspirer du système d'enseignement, dans le cadre duquel on essaie d'intégrer le plus possible des étudiants en difficulté, des qu'ils démontrent des problèmes de comportement ou de déviance, au lieu de les couper du reste de la communauté. «Nous essayons alors de leur donner toute l'assistance qu'il leur faut. Je crois que

c'est la voie qui s'impose à nous», conclut-il.

D'autre part, le porte-parole du premier ministre, M. Ronald Poupard, a catégoriquement nié, en fin de journée, que le nom du ministre des Affaires internationales et des Affaires autochtones, M. John Ciaccia, ait figuré sur la liste des personnes à abattre, dans la lettre laissée par le forcené.

«Aucun membre du gouvernement n'est mentionné dans cette lettre», assure-t-il.

M. Poupard a déclaré qu'aucune décision n'était encore prise quant au type de funérailles qui seront célébrées. Advenant que les familles consentent à des funérailles collectives, ou à un service funéraire commémoratif, Québec prêterait son concours et le premier ministre y assisterait.

M. Bourassa a inauguré la période des questions, à l'Assemblée nationale, en déplorant cette «tuerie sauvage» et en soulignant le caractère absurde et futile des raisons qui semblent l'avoir motivée.

«Un geste barbare, dégoûtant et inadmissible», a-t-il qualifié avec émotion.

«Au-delà de tout ce qui a pu être dit et écrit depuis, il nous faut rappeler que la vie d'un être humain est à ce point précieuse que notre société ne tolère pas qu'elle soit menacée», dit-il.

M. Bourassa a exprimé, au nom des Québécois, sa profonde reconnaissance à l'endroit de tous ceux qui ont porté secours aux victimes et qui ont assisté les familles, depuis les ambulanciers et médecins qui se sont rendus sur les lieux jusqu'au personnel des établissements hospitaliers, en passant par les policiers et les étudiants.

«Comme père de famille, je trouve particulièrement consternant que des parents soient désormais privés de la présence et de l'amour d'enfants qui, assurément, étaient une précieuse source de bonheur et de fierté. Aux victimes qui ont survécu à ce crime incompréhensible, à leurs familles et à celles qui sont éplorées par la perte d'un être cher, aux étudiants et étudiantes, aux professeurs et aux employés de l'École polytechnique, aux autorités de l'école et de l'Université de Montréal, j'adresse en mon nom et en celui du gouvernement du Québec un message de profonde compassion et de sincère condoléances», a dit le premier ministre.

Le chef de l'opposition, M. Jacques Parizeau, a ensuite déclaré ce qui suit: «Devant ce qui s'est passé hier (mercredi), on ne peut éprouver que de l'horreur, de l'indignation et, d'autre part, un certain recueillement. Qu'une chose pareille puisse se produire dans notre société reste un objet d'interrogation tel qu'on peut comprendre que tellement de gens, aujourd'hui, restent sous le choc de ce qui s'est produit».

«Il y a des moments où on a l'impression que seul le silence, le recueillement au fond, permette d'accueillir une horreur pareille. Au nom de mes collègues de l'opposition, je veux offrir nos condoléances, notre sympathie aux familles qui ont été si durement éprouvées et, d'autre part, je veux souligner à quel point, dans des cas comme ceux-là, il faut que tous ensemble nous nous sentions solidaires dans cette société, responsables aussi de cette société et que nous nous posions sérieusement des questions. Mais comment peut-on faire en sorte que des choses pareilles ne se reproduisent jamais?» □

Le maire Jean Doré est atterré par la mort de celle qui fut la gardienne de sa fille

Geneviève Bergeron, fille de la présidente du RCM, est en effet au nombre des victimes du tireur fou

ANDRÉ PRATTE

■ Le maire de Montréal Jean Doré n'a pu contenir quelques larmes au cours de la conférence de presse qu'il a donnée hier en fin d'après-midi à l'École polytechnique de Montréal.

«Je sais comme père ce que doit être la douleur indignée ressentie par les parents, les amis...», a dit M. Doré, la voix cassée par l'émotion, les yeux rougis. «Je ne pense pas que les paroles que je puisse prononcer puissent constituer un apaisement, mais je veux que ces personnes sachent que mon cœur et mon âme sont avec elles.»

M. Doré a révélé qu'il connaissait une des victimes, Geneviève Bergeron, fille de Mme Thérèse Daviau, présidente du RCM. «Je suis d'autant plus touché que par-

mi ces victimes, il y a une jeune fille qui est la fille d'une amie très proche, qui a également été la gardienne de mon jeune enfant. Alors je voudrais leur dire, à tous ceux et toutes celles qui sont touchées, l'immense peine qui est la mienne.»

«Le 6 décembre 1989 demeure une des pages les plus noires de l'histoire de Montréal», a déclaré le maire Doré, qui était à Lyon, en France, lorsque le drame s'est produit. Il est rentré à Montréal hier en compagnie du président de l'École polytechnique, Roland Doré, qui participait au même voyage d'affaires. Pour le maire, il ne s'agissait pas d'un changement d'horaire: son retour était déjà prévu pour aujourd'hui.

Pour le maire de Montréal, le motif apparent du tueur fou montre que bien des hommes

n'ont pas encore accepté que les femmes aient une place juste dans la société. «Ce qui s'est passé hier nous montre qu'il reste encore beaucoup à faire pour que tous acceptent l'égalité des femmes. C'est un geste posé par un fou, mais c'est aussi l'illustration que certains hommes n'ont pas encore accepté dans leur cœur et dans leur tête l'égalité entre les hommes et les femmes.»

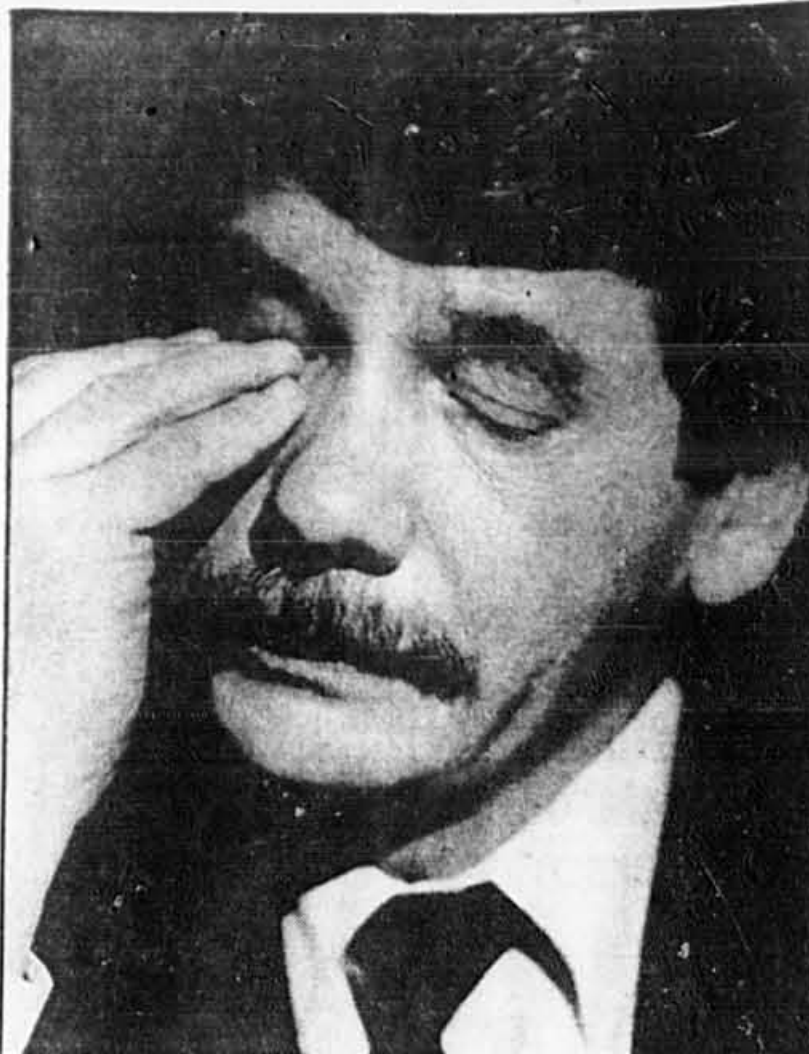
«Il va falloir s'interroger comme société, a poursuivi M. Doré, pour tenter de s'assurer que jamais plus un geste de haine proféré à l'endroit de la moitié de la population ne se répète. Ça nous concerne tous et toutes: les familles, la société, l'école, la ville.»

A court terme, estime M. Doré, il y a peu de choses qu'on puisse faire pour éviter ce genre de drames. «Vouloir contrer de tels ges-

tes supposerait qu'on transforme les universités en forteresses et les villes en places fortes. Tel n'est pas l'intention des autorités universitaires, ni de la ville de Montréal.»

«Plus profondément, ce à quoi on devrait s'attaquer, c'est qu'on se serre davantage les coudes, qu'on développe davantage de solidarité, qu'on fournisse davantage d'espoir aux jeunes, et qu'on s'interroge sur les valeurs transmises.»

Le maire Jean Doré a appris avec douleur que sa gardienne, Geneviève Bergeron, était au nombre des victimes. Geneviève était la fille de Thérèse Daviau, présidente du RCM et conseillère du district St-Jean-Baptiste.



Diane Gamache s'étonne d'être encore en vie: le forcené l'a ratée deux fois...

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Diane Gamache travaillait à son kiosque de la Coop-Poly mercredi après-midi. Elle vendait des affiches laminées et des posters dans le couloir de la librairie. Il y avait beaucoup de monde en cette journée de fin de session, juste avant les examens. Quand elle a vu courir des tas de gens, tous dans la

Diane répète sa courte histoire. Ce bout d'éternité. Elle le revit avec les gestes du moment. «Ça fait comme un cauchemar. Seulement là, tu te réveilles pas. Il tire, tu files mal. J'attendais avec les oreilles bouchées, les deux mains dessus, mais je savais bien que ça ne servait à rien d'avoir les mains sur les oreilles.»

«J'étais raide, j'attendais qu'il tire, tu peux rien faire.» Après,

Beauchemin voulait vérifier s'il avait bien vu l'arme du tueur. Jean-Charles Marboeuf ne vend pas de Ruger Mini-14, parce que ce n'est pas une arme de chasse. «C'est une arme de tueur, c'est tout», dit l'armurier. Il y en a qui en vendent, mais, pour la chasse, on ne peut les utiliser que pour les marmottes ou les renards. Personne parmi les vrais chasseurs n'achète ça.»

L'armurier en a quand même une en réparation. Elle appartient à un client du Nouveau-Brunswick. René Beauchemin l'a bien reconnue, l'arme du tueur. «Il la portait comme ça, dit-il, avec la main sur les trous de ventilation.»

Dans la salle du design mécanique, où il préparait son projet, René a songé à se défendre. Un tournevis, un outil plus gros, peut-être un extincteur assez lourd, mais le tueur ne s'est pas présenté dans ce local.

De la blague présumée à l'attente des secours

C'est en montant l'escalier pour aller aux nouvelles que René Beauchemin a croisé un couple qui lui a dit: «C'est une blague.»

Il n'y a pas cru longtemps. Mais son ami Martin Brûlé, 24 ans, encore bien moins. En sortant des toilettes, il a vu le tueur en action. «Il y a d'abord eu un coup dans un mur, et les étudiants sont sortis. Le gars s'est dirigé vers la salle des ordinateurs, il a tiré sur une photocopieuse. Puis il a tiré sur une fille qui était à terre, mais le coup n'est pas parti. Ensuite il est redescendu vers la cafétéria, qui n'avait pas été occupée ce jour-là à cause de la préparation des examens. Mais dans la cafétéria, il a bien tiré de 20 à 25 coups.»

Les tableaux se bousculent dans la mémoire des deux jeunes gens, mais Martin Brûlé n'oublira jamais la fille qu'il a vue tomber sous les balles et qui tentait de demander de l'aide. Non plus que celle qui était à terre, en haut des escaliers, et qui essayait d'empêcher des gens de monter jusqu'à elle, le tueur étant toujours là.

Les coups de feu n'avaient pas énervé tout le monde. Martin Brûlé a d'abord cru, comme d'autres, à une blague d'étudiants, à des pétards. Et cette autre explication lui est venue, ful-

gurante: c'était un étudiant «brûlé», un gars qui a été mis dehors, et qui a perdu la tête. «Sur 1 200 étudiants qui entrent à Poly, dit Martin, il en sort 400. Je suis loin d'être le seul à avoir pensé à ça.»

Ce qui a frappé Martin Brûlé, dans toute cette tragédie, c'est le temps qu'il a fallu pour obtenir des secours, une intervention. Il n'y avait pas de téléphones disponibles. Les téléphones publics étaient en réparation, et Martin se souvient que la sonnette d'incendie, déclenchée, qui a mis plusieurs minutes avant de retentir.

Un fusil de guerre pas une arme de chasse

Le Ruger Mini-14, calibre 223, n'est certainement pas une arme de chasse.

Mais avec un permis d'achat d'arme à feu, accordé en deux semaines par la Sûreté du Québec pour 105 \$ et la suite d'une enquête, le Ruger Mini-14 peut être acheté chez tous les marchands qui veulent bien en vendre.

Hier matin, chez les principaux marchands d'armes de Montréal, le Ruger Mini-14 était devenu introuvable.

«Nous n'avons pas ce genre d'armes», a affirmé le gérant de l'armurerie Baron Sport. Et de fait, tôt hier matin, aucune Mini-14 n'était visible sur les rayonnages du magasin.

Même réaction chez Chackemate Sport, sur Saint-Hubert. «Vous êtes loin d'être les premiers à vouloir des renseignements sur la Ruger Mini-14, a dit le gérant. Nous n'en avons pas, et nous n'avons aucun commentaire à faire.» Savoir combien ça vaut, c'est plus facile. C'est 600 \$. Et la boîte de munitions vaut 5,77 \$. Et l'armurier tend un catalogue de la Sturm, Ruger Co, Police Service Firearms. Ces armes sont fabriquées à Southport, au Connecticut.

La Sûreté du Québec qui enquête sur les demandeurs de permis d'achat d'armes à feu, s'occupe également de vérifier les registres que doivent tenir tous les armuriers et les marchands d'armes. L'arme qui a servi à tuer 14 jeunes femmes à l'École polytechnique est sans doute inscrite quelque part sur un de ces registres.

Carabine semi-automatique Ruger Mini-14

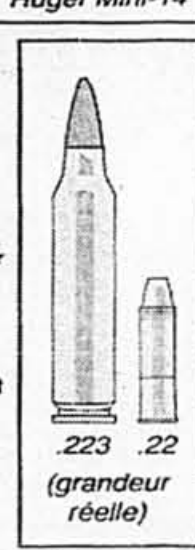


La Mini-14 Ruger utilisée lors de la tuerie à l'Université de Montréal est une arme légère et compacte, idéale pour la chasse au petit gibier, selon son fabricant la firme Sturm et Ruger. Elle mesure 95 centimètres, pèse trois kilos et tire des cartouches de calibre .223 à partir d'un chargeur d'une capacité de 30 cartouches.

Il faut actionner la gâchette à chaque coup pour tirer d'une carabine semi-automatique. Les cartouches se placent automatiquement dans la chambre et les douilles sont éjectées après chaque coup.

Une carabine automatique tire continuellement tant qu'on retient la gâchette. Les armes automatiques sont illégales au Canada.

Les cartouches .223 sont petites (à peu près un demi-centimètre de large) mais elles sont propulsées par une importante quantité d'explosif.



Andrée Lachapelle - (PC)

En haut, le Mini-14 utilisé par Marc Lépine. Les cartouches sont de calibre .223, comme on voit à gauche, soit de dimensions nettement supérieures à celles de calibre .22.

De 15 à 20 minutes de pure horreur

Des témoins font la chronologie du carnage

MARIE-CLAUDE LORTIE

■ Effroi, consternation, dégoût, désarroi. Les sentiments se bousculaient parmi les étudiants attendant sous les verglas, les policiers et les journalistes, sur le campus de l'Université de Montréal, mercredi soir. Personne, personne n'arrivait à croire ou comprendre quoi que ce soit.

Selon de nombreux témoignages recueillis sur place, la tragédie a commencé avant 17 heures, quand un homme est entré à l'École polytechnique par la cafétéria.

Brandissant une arme semi-automatique, une carabine Storm Ruger de calibre 223, il tue trois femmes.

Dans l'école, on croit qu'il s'agit de pétards de fin de classes. Stéphane Giguère, un étudiant, essaie de sortir du bureau où il était en train d'étudier et d'aller à la cafétéria. On l'avertit qu'il y a un tueur dans l'école, il retourne se protéger.

Une dizaine de minutes plus tard, le forcené monte au 2e étage, abat une femme dans un bureau de l'administration et fait irruption dans une salle de classe où Yvon Bouchard est en train de donner un cours de génie mécanique. Les étudiants y présentent des exposés oraux.

Un étudiant raconte. «Le gars qui donnait l'exposé a dit 'T'es pas sérieux'. On le croyait pas. Pis là il a dit aux gars et aux filles d'aller chacun de leur bord. On a vu qu'il était sérieux. Il a dit 'Grouillez-vous' aux gars. Moi je suis parti en courant», raconte Paolo Lepore.

«J'étais au 2e étage, dans le couloir. J'ai entendu des coups de feu qui avaient l'air de coups de pétards. Ça n'avait rien d'intéressant avant que je voie quelqu'un se retourner avec beaucoup de sang sur la tête. Cette personne est tombée à terre. J'étais avec quatre autres personnes. On a compris, on est allé se réfugier dans un petit hall d'exposition dans le couloir, derrière un quadrillé métallique. On ne pouvait pas se disperser. Il y a une demoiselle qui arrivait vers nous en demandant de l'aide. 'Help me, help me'. Elle était blessée à la poitrine. En de nous a eu peur en voyant le sang. On ne pouvait rien faire», conte Michel Guy, un étudiant de 4e année en génie électrique.

Sur cet étage, le forcené a fait six victimes dans la salle de classe en plus de celle du local administratif. Certaines des victimes ont été atteintes alors qu'elle se cachaient sous leur pupitre.

17h10. Le tueur fou monte au 3e étage. Là, il entre dans une salle où se donne un cours de génie des matériaux. Il pénètre dans le local en disant au gens de partir, on ne le croit pas, une fois de plus. Il dit «C'est pas une joke». Une fille tente de s'enfuir, il l'abat sur-le-champ. Les étudiants se terreront sous leur bureau. Le forcené tire et fait quatre victimes. Une survivante, Geneviève Coderre, légèrement atteinte à la tête raconte que le forcené tirait sous les tables. Sa voisine n'a pas été visée. «Peut-être parce qu'elle avait les cheveux courts et qu'il croyait que c'était un gras», dit-elle.

Voyant une femme morte sur l'estrade où elle donnait un exposé oral, il dit «Oh Shit !!» et retourne l'arme contre lui.

17h15. L'alarme sonne dans l'école. Les étudiants qui g'ont rien vu croient pour la plupart qu'il s'agit d'un exercice.

La tragédie a duré en tout une demi-heure peut-être, disent les témoins héberlués, qui n'ont jamais vu le temps passer. «Moi j'ai carrément perdu la notion du temps dans tout ça», ajoute Mme Coderre.

Le drame est alors formellement terminé mais la confusion continue de plus belle.

17h50. Les étudiants sont somnolents d'évacuer l'édifice. Une douzaine d'ambulances commencent à arriver, les journalistes aussi.

17h55. La police appelle l'escouade tactique, on craint une prise d'otage. Il s'agit en fait de deux femmes qui se sont barricadées.

18 heures. Les blessés commencent à sortir sur des civières. On pleure, on tremble. Les journalistes courent partout. On n'a aucune idée du nombre de morts ni de blessés. Le sang sur le pavé se mêle aux flocons qui commencent à tomber.

18h35. Quelques officiers de police font une sortie spectaculaire, traînant avec eux un moustachu claudiquant, menotté. L'individu sera relâché plus tard, la police explique qu'elle l'a vu fuir et a craint le pire.

18h40. Tandis que les policiers continuent à retrouver des étudiants cachés dans l'école, Pierre Leclair de la police de la CUM donne une conférence de presse improvisée. Plus tard on apprendra qu'il a perdu sa fille, Maryse, dans le carnage.

Certains parents arrivent en larmes au milieu du désarroi généralisé. Personne n'a de bilan de la tragédie. Seul Marc Guay des services ambulanciers parle de 12 blessés. La police est toujours occupée à l'intérieur, craignant qu'il se passe encore autre chose.

Les minutes défilent à toute allure. Claude Saint-Laurent, de la police de CUM arrive, organise une conférence de presse dans le pavillon principal de l'université. Vers 20h15, le nombre de morts, 14 en plus du forcené, est officiellement annoncé. La police confirme aussi les rumeurs voulant que le tueur ait hurlé des propos contre les féministes avant de commencer à faire feu. Un frisson passe dans la salle de presse.

Une morgue temporaire est installée dans les locaux de l'école.

22h45, autre conférence de presse de la police. On a plus de détails sur le déroulement de la tragédie. Les parents sont avertis un à un, mais l'identification des victimes est difficile. La police enjoint les parents craignant le pire de se rendre dans un local au pavillon principal de l'université où des psychologues et un prêtre les attendent. On ne sait toujours rien du suspect.

Les heures passent, les parents commencent à arriver. Rien n'a jamais eu l'air aussi triste que ce sous-sol d'université. On attend, on pleure, on crie. Les proches de ceux qui manquent à l'appel sont exaspérés, ils ne savent pas qui est mort ou blessé.

Deux heures hier matin, la police tient une autre conférence de presse. Elle annonce que le tueur s'appelait Marc et portait une lettre avec lui. Le directeur de l'École polytechnique, Louis Courville se présente aux journalistes visiblement démolé. Il a de la peine à parler.

Les conférences de presse continuent dans la nuit. L'identification des victimes commence lentement. Il est trois heures du matin. Parmi les parents, l'exaspération d'une attente interminable s'ajoute à la douleur. Il neige sur la ville en deuil.



Diane Gamache travaillait dans un couloir de l'École polytechnique avant-hier. Le tueur a tiré sur elle deux fois. Si elle est encore bien vivante, son cauchemar est aussi encore bien vivace.

PHOTO PIERRE CÔTÉ, La Presse

même direction, et criant «Appelez la police!» et «Appelez des ambulances!», Diane a commencé à faire le nécessaire avec le téléphone des cartes de crédit.

Et puis, elle a vu le gars, son arme à la main. Un gars qui tirait sur tout le monde, et qui tirait sur elle aussi.

Diane ne sait pas au juste si elle a composé le 911 au complet. Le gars lui tirait dessus.

«Je me suis écrasée à terre, juste entre les deux comptoirs. J'ai attendu.» Il y a des moments où le temps ne passe pas vite. Diane le sait, et elle savait aussi qu'elle n'avait pas été touchée. Elle avait seulement entendu le bruit énorme. «Le gars était là. Il tirait sur le monde. Il s'est avancé.»

Hier soir, 24 heures après la tuerie de l'École polytechnique, Diane avait encore l'impression de continuer son cauchemar de la veille. Elle n'avait pas mangé, et elle revivait l'affaire avec des images au ralenti, des séquences qui revenaient.

«Le gars a fait cinq ou six pas, il m'a dépassé, pas beaucoup, presque, et puis il m'a vu. Il s'est retourné et il est revenu sur ses pas. Et il a tiré à nouveau sur moi. Et je ne suis pas morte».

le gars est parti, il y a eu des tas de choses, l'évacuation. Le gars armé était parti plus loin, dans des couloirs, vers d'autres salles.

Le sourire aux lèvres

Et ces couloirs, le tueur semblait les avoir déjà repérés, disaient hier deux copains de Diane, étudiants en quatrième année à Polytechnique. René Beauchemin, 27 ans, et Martin Brûlé, 24 ans, ont eux aussi rencontré le tueur. Les deux étudiants étaient, l'un dans le local de mécanique, juste à côté de la salle où a eu lieu la première tuerie, l'autre, en bas, dans une sorte d'atelier où le bruit des outils les empêchait d'entendre les coups de feu.

René Beauchemin a vu arriver un étudiant très énervé dans l'atelier. «Il voulait téléphoner au 911. Il a fallu que je lui fasse le numéro. Moi je suis monté voir à l'étage; j'ai ouvert la porte, et il était là.» René Beauchemin se souvient d'avoir vu le gars avec sa carabine. Il a levé le canon de son arme vers lui. Il riait. «Il aurait pu me tuer tellement facilement», ajoute l'étudiant encore incrédule.

Hier matin, chez son copain, l'armurier Jean-Charles Marboeuf, rue Saint-Denis, René

LA TUERIE À POLYTECHNIQUE

Le meurtre collectif reste un phénomène individuel

Selon le docteur Yves Lamontagne, personne n'a fait preuve de lâcheté dans ce drame

PIERRE GINGRAS

Selon les experts en santé mentale, le meurtre «collectif» peut se produire dans tous les pays, dans toutes les cultures, et sans égard aux régimes politiques.

«Ce n'est pas un phénomène social, mais un geste individuel accompli par une personne malade», soutient le docteur Yves Lamontagne, directeur du Centre de recherche en psychiatrie de l'hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine. Pierre Achille, directeur au premier cycle du département de psychologie de l'Université de Montréal, estime quant à lui que paradoxalement, le drame de l'École polytechnique démontre dans une certaine mesure, que nous vivons, ici au Québec, dans une société non violente.

M. Achille croit que ce n'est pas tant à cause de la crainte d'une arme que les étudiants n'ont pas réagi violemment à la présence du tueur, mais tout simplement parce que les gens ne croyaient pas ce qu'ils voyaient. «Cette attitude n'a rien à voir avec la lâcheté. Chez nous, la violence brute fait partie du cinéma. Quand on y fait face, on ne réagit pas parce qu'on ne peut y croire,

parce que cela ne fait pas partie de nos mœurs. Ce n'est qu'après coup, dans les jours, qui suivent que les réactions de rage se manifestent.»

Selon lui, il serait malheureux, et tout à fait injustifié qu'on accuse les survivants, les garçons notamment, ne n'avaient pas fait preuve de courage en s'en prenant directement à l'assassin. Cette attitude de la société ne ferait qu'ajouter au traumatisme que les victimes ou les témoins de cet acte insensé auront à vivre dans les prochains jours. «Dans les sociétés violentes, comme c'était le cas dans le Far West, c'est la loi du revolver qui mène. On aurait probablement lynché le suspect avant qu'il n'ait eu le temps d'aller bien loin. Mercredi, à l'École polytechnique, le tueur a pu se promener un bon bout de temps, sans que personne n'intervienne. Une situation tout à fait normale», dit-il.

Quant à la violence dans les médias, les deux experts estiment qu'elle ne peut être la cause d'un geste aussi insensé. Elle peut toutefois être un facteur déclencheur chez une personne malade. Ils soulignent notamment qu'il a été démontré que les émissions ou les films sur le suicide pouvaient causer une hausse passagère du nom-



Yves Lamontagne

bre de suicides. Aucune étude similaire n'a été menée dans le cas des meurtres collectifs. «On ne peut donc affirmer, comme l'ont mentionné certains, souligne M. Lamontagne, que les émissions de

télévision ont pu amener le tueur à agir.»

M. Lamontagne, qui est aussi président de l'Association des médecins psychiatres du Québec, faisait allusion à deux émissions présentées récemment (8 novembre et 15 novembre) sur les événements de l'Assemblée nationale, notamment une entrevue avec le caporal Lortie, ainsi qu'à un film très violent relatant une prise d'otages présentée à la télévision payante lundi dernier.

Une aide nécessaire

Pour la corporation des psychologues du Québec, comme pour les groupes d'intervention auprès des victimes d'actes criminels, les blessés de mercredi et leurs familles, tout comme les témoins et leurs proches, resteront probablement marqués à jamais par la fusillade. Certains d'entre-eux auront probablement besoin de l'aide d'un médecin ou d'une équipe spécialisée.

Règle générale, la première réaction des témoins devant un acte de ce genre est une stupeur et de froideur. Au cours des premières 24 heures, apparaissent les premières réactions comme l'insomnie, l'anxiété, les cauchemars. Chez certains cet état peut durer longtemps et dégénérer en dépression. Il est donc important de suivre tous les témoins du drame, soutient Line d'Amours de l'Association des psychologues.

Et elle précise qu'il est important, sinon essentiel, que les témoins puissent parler librement de ce qu'ils ont vécu à leurs familles, à leur amis. «Souvent, dans les cas semblables, on a tendance à se replier sur soi-même. Il ne faut pas taire ses émotions, d'autant plus qu'à maintes reprises des sentiments de culpabilité font surface, comme celui d'avoir été impuissant devant la situation. C'est à ce moment que les proches doivent être vigilants et apporter leur soutien.»

On souligne cependant que le fait qu'il s'agisse de jeunes adultes ne peut que les aider à passer au travers de cette épreuve, mieux que des gens plus âgés.

Frema Engel, directrice du groupe bénévole Victimes de crime, travaille depuis 15 ans avec les victimes d'actes criminels. Selon elle, ces personnes ne doivent pas hésiter à faire appel à des experts pour reprendre à vivre, pour mettre en pratique des trucs qui leur feront oublier, par exemple, la peur d'entrer dans une banque. «Pour ces victimes, le pire est ne pas pouvoir mener une vie normale à nouveau, parce le drame vécu leur a enlevé la joie de vivre. Et ça, le public ne le comprend pas.»

Rappelons que l'Université de Montréal offre actuellement un service de soutien psychologique aux victimes de mercredi (tél: 343-6853).



Paul Grégoire

Le cardinal profondément bouleversé

JULES BÉLIVEAU

Le cardinal Paul Grégoire s'est dit hier «profondément bouleversé» par la tragédie survenue mercredi à l'École polytechnique de Montréal.

«J'ai été témoin de bien des épreuves et de bien des drames», souligne l'archevêque de Montréal dans une déclaration émise au cours de la journée d'hier. Mais l'événement d'hier dépasse tout ce que j'ai connu. Il nous plonge dans l'horreur et dans le mystère du mal.»

Le cardinal Grégoire rappelle qu'il a été pendant plusieurs années aumônier auprès du monde étudiant de l'Université de Montréal, dont fait partie l'École polytechnique. Il était en effet aumônier dans cette institution depuis environ une dizaine d'années lorsqu'il a été nommé évêque auxiliaire de Montréal, en décembre 1961. Plusieurs se souviendront d'ailleurs que c'est à cette époque que l'actuel cardinal-archevêque de Montréal a hérité, dans le milieu étudiant, du surnom affectueux de «Greg».

«Je veux offrir mes sympathies les plus profondes aux familles des victimes, à leurs amis, à toutes les personnes bouleversées par cette violence insensée», a dit hier le cardinal Grégoire. Le célèbre la messe aujourd'hui en mémoire de ces jeunes qui nous ont été enlevés si brutalement. Je porte aussi dans ma pensée et dans ma prière les nombreux blessés.»

Après avoir invité tous les croyants et les croyantes à prier aussi pour les jeunes femmes victimes de la tragédie, l'archevêque a tenu à assurer leurs familles, si elles le désirent de son accueil et de sa collaboration pour les funérailles, «que ce soit à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde ou ailleurs».

Funérailles lundi à Notre-Dame

Les funérailles des victimes de la tuerie de l'École polytechnique auront probablement lieu lundi matin, à l'église Notre-Dame, et seront célébrées par le cardinal Paul Grégoire, archevêque de Montréal. C'est ce qu'ont indiqué hier après-midi en conférence de presse les dirigeants de l'École polytechnique, qui ont passé une bonne partie de la journée à faire les préparatifs nécessaires.

La plupart des familles semblaient disposées hier soir à participer à ces funérailles collectives.

Samedi et dimanche, les corps des victimes seront exposés en chapelle ardente dans le hall d'honneur du pavillon principal de l'Université de Montréal.

Les victimes seront indemnisées

La direction de l'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC) rappelle que les victimes blessées ainsi que les personnes à charge des victimes mortes dans la tuerie de l'École polytechnique, peuvent bénéficier des avantages de la loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels.

Les victimes ou leurs personnes à charge peuvent donc s'adresser à la Commission de la Santé et de la sécurité du travail (CSST) pour obtenir les services et les avantages prévus par la loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles.

Pour obtenir les renseignements pertinents, il faut communiquer avec IVAC, au 873-6019 ou à la CSST, au 873-3990.



Constant Adielou et Martine Fortin.

Constant et Martine n'ont à peu près pas dormi de la nuit

PAUL ROY

Sans trop comprendre ce qui se passait, Constant Adielou, un étudiant de quatrième de génie électrique, s'est retrouvé dans la neige, en chemise et en souliers, vers 17 h 30, mercredi.

«J'ai entendu des coups de feu, j'ai vu deux étudiantes étendues dans des mares de sang et j'ai entendu quelqu'un qui criait: «Courez! Courez!».

Dehors, on lui a dit qu'un fou tirait sur les filles de génie mécanique. Martine Fortin, sa compagne, est en troisième de génie mécanique...

Il a couru jusqu'à la maison. Martine n'y était pas. Ayant laissé ses clés à l'École de polytechnique, il sonna chez un voisin qui lui prêta un manteau.

De retour devant l'école, il a regardé passer les civils pendant une heure. «Je ne voyais pas Martine, je me disais qu'elle devait être parmi les victimes...».

Mais Martine, qui avait travaillé tout l'après-midi à côté de la salle où a débuté le carnage avait quitté une demi-heure plus tôt. «On venait tout juste de terminer un travail de session en équipe. On y avait travaillé trois nuits et on était allé célébrer à la brasserie.»

À 18 h, l'écran géant de la brasserie a commencé à projeter des images provenant de l'École polytechnique. Martine a couru jusque chez elle. Constant n'y était pas...

C'est finalement sous la neige, parmi les civières et les ambulances, qu'ils se sont retrouvés, vers 19 h.

De retour à leur appartement, le téléphone n'a pas cessé de sonner de la soirée. Toute la parenté s'inquiétait. «On répondait que ça allait bien et on raccrochait

pour libérer la ligne.» Vers 1 h du matin, c'étaient les parents de Martine, en voyage en Californie, qui avaient appris la nouvelle et qui téléphonaient.

Constant, 31 ans, et Martine, 24 ans, n'ont à peu près pas dormi de la nuit. «Une demi-heure, de temps en temps. On écoutait les bulletins de nouvelles.» Et hier, ils ont passé la journée collés à leur télé.

«On aurait voulu partager leur peine avec les familles, disait Constant, mais on ne savait pas

comment.» Hier soir, les deux étudiants devaient participer à la «vigile à la chandelle» organisée pour honorer les victimes.

Parmi celles-ci, Nathalie Croteau, que Martine connaissait très bien. «L'an dernier, on avait réalisé des projets ensemble. Nathalie terminait en mai. Cette semaine, je l'avais rencontrée une couple de fois. Elle me parlait de projets, elle m'avait nommé deux ou trois compagnies — j'ai oublié les noms — où elle pensait pouvoir se trouver du travail.»

Un meilleur service d'ambulance aurait-il sauvé des vies?

PAUL ROY

Certaines des victimes de l'École polytechnique auraient-elles pu survivre, si les ambulances d'Urgence-Santé avaient accès plus rapidement au site du carnage?

«C'est possible», a répondu hier le Dr. Michael Churchill Smith, chef de l'urgence à l'Hôpital général de Montréal. «Dans des situations semblables, tout délai diminue nos chances.»

Les ambulances ont d'abord été retenues parce que la police craignait que deux autres tueurs soient encore à l'oeuvre à l'intérieur. Cette crainte devait se révéler non fondée.

Selon le médecin toutefois, le bilan aurait également pu être

plus lourd, n'eût été la jeunesse des blessés opérés. Des personnes plus âgées n'auraient peut-être pas survécu à de telles blessures, croit-il.

Si le transport des blessés a été ralenti, le Dr. Smith croit que le système mis en place à l'Hôpital Général pour faire face à de telles crises a en partie compensé.

«La nouvelle de la fusillade nous est parvenue à 18 h. Des équipes ont immédiatement été formées, des salles d'opération préparées, des banques de sang constituées... quand la première patiente est arrivée, à 18 h 45, nous étions prêts.»

En tout, six patients ont été conduits à l'Hôpital Général, dont cinq ont dû être opérés dans les heures qui ont suivi leur admission.

Jacinthe Richard n'a pas oublié le 8 mai 84

«La seule façon de s'en sortir c'est d'en parler quand le besoin s'en fait sentir»

PIERRE GINGRAS

Jacinthe Richard n'a pas oublié. Et les événements d'hier, à l'Université de Montréal, lui ont fait revivre pour la première fois peut-être, le film du 8 mai 1984. Elle était sur le passage du caporal Denis Lortie lors de la fusillade à l'Assemblée nationale.

Le militaire a simplement jeté un coup d'oeil sur elle, il a visé et fait feu. Jacinthe Richard fut grièvement blessée, au poumon, au bras et au côté.

Aujourd'hui, à 34 ans, après avoir été absente du travail durant plus de trois ans, elle a repris son service au gouvernement. «On n'oublie jamais le fil des événements. On apprend simplement à vivre avec le passé. On se dit que ce qui compte, c'est d'être en vie. Mais avant d'en arriver à ce genre de raisonnement, ça prend du temps, surtout quand il faut vivre avec des cicatrices.»

Hier, au cours d'une entrevue téléphonique, Jacinthe Richard rappelait que son retour au travail avait été difficile, que le regard des collègues lui avait rappelé sans cesse que cette journée fatidique l'avait marquée. «J'ai un conseil à donner aux étudiants qui ont vécu l'horreur de mercredi: il faut en parler aux amis, dès que le besoin s'en fait sentir. C'est la seule façon de se libérer. Mais au bout d'un certain temps, on se replie souvent sur soi-même, de peur d'être insupportable pour les autres. Il

faut persister à parler. C'est là que la famille ou les copains vous sont du plus grand secours, comme ce fut mon cas.» Jacinthe Richard a aussi été suivie par un psychologue durant un an, «des sessions où je pouvais parler, me défouler».

Plusieurs personnes ont aussi été traitées à la suite de la fusillade de l'Assemblée nationale, drame qui avait fait trois morts et 13 blessés. Richard Guay, le président de l'Assemblée à l'époque, rappelle pour sa part que plusieurs personnes qui s'étaient réfugiées et cachées durant des heures, de crainte de voir surgir le tueur, ont aussi été marquées par les événements. Au point de suivre des thérapies de groupe. Le gouvernement avait d'ailleurs requis les services d'experts pour venir en aide à ceux qui en avaient besoin.

David Payne, alors député de Vachon, sur la Rive-Sud, rappelle qu'il avait été le premier à arriver auprès de Jacinthe Richard, qu'il croyait morte d'ailleurs. «Comme s'il s'agissait d'un vidéo, j'ai revu la scène des centaines de fois. Je me souviens encore de l'odeur de poudre des balles. Pourtant sur le moment, je ne suis pas vraiment rendu compte de ce qui passait. J'ai même dit à la victime: «Réveille-toi, il faut que j'aille à la commission parlementaire à 10 h.»

Ce n'est que quelques jours plus tard qu'il a réalisé l'horreur de ce qui s'était passé. «Je me suis demandé alors ce que j'aurais pu faire de plus, comment il se faisait que moi, j'étais encore en vie.»



Jacinthe Richard à la sortie du procès du caporal Lortie, en janvier 1985.

PHOTO D'ARCHIVES

LA TUERIE À POLYTECHNIQUE

Poly demeure un fief masculin

MICHÈLE OUMET

L'école polytechnique de Montréal demeure un fief masculin. Seulement 16 p. cent des étudiants sont des femmes, soit un peu moins de 900 filles sur un total de 5000 élèves. C'est peu si l'on considère que l'Université de Montréal accueille en majorité une clientèle féminine: 56 p. cent de femmes contre 44 p. cent d'hommes.

Dans les autres facultés de l'Université de Montréal, les femmes sont très présentes. En médecine, par exemple, plus de 61 p. cent des étudiants sont des femmes selon les dernières statistiques (1987-1988). En médecine dentaire, elles représentent 51 p. cent de la clientèle étudiante et, en droit, 59 p. cent.

Elles sont un peu moins nombreuses toutefois à l'École des Hautes études commerciales, représentant 49 p. cent des étudiants. En Aménagement (architecture, urbanisme, design), elles sont 47 p. cent, et en éducation physique, 42 p. cent.

Par contre, le corps professoral est nettement dominé par les hommes: 18 p. cent des postes seulement sont occupés par des femmes. À l'École polytechnique, cette proportion diminue de façon marquée avec à peine 2,8 p. cent des postes occupés par des femmes.

À l'échelle canadienne, 11,8 p. cent des étudiants en génie sont des femmes.

L'École polytechnique a été fondée en 1874. La première femme étudiante y a fait son entrée après la deuxième guerre mondiale, vers 1948. «Il y a vingt ans, les quelques femmes qui étudiaient à l'École polytechnique avaient mis sur pied un comité pour défendre leurs droits, a expliqué hier un porte-parole de l'école, Jean Jallat. Mais aujourd'hui, au comité exécutif l'Association des étudiants de l'école polytechnique, il y a six femmes et un homme.»

L'École polytechnique souhaite que la proportion des femmes augmente à 25 p. cent d'ici deux ans.

Selon l'Ordre des ingénieurs du Québec, il existerait 1218 femmes ingénieurs dans la province sur un total de 31 000, soit 3,9 p. cent.

Depuis les deux dernières années, 13 p. cent des diplômés en génie sont des femmes, «une nette augmentation par rapport aux années précédentes», a précisé la directrice des communications de l'Ordre des ingénieurs, Lise Ladouceur.

Les examens reportés de quatre jours

ANDRÉ PRATTE

Les dirigeants de l'École polytechnique de Montréal se demandaient encore hier soir ce qu'ils auraient bien pu faire pour prévenir la tuerie qui a coûté la vie à 14 étudiantes mercredi.

«Nous pensons beaucoup à cela, mais je ne vois pas ce qu'on aurait pu faire», a déclaré hier midi le directeur intérimaire de l'école, M. Louis Courville. «Il y a des milliers d'étudiants ici, ils entrent et ils sortent, comme ça doit être dans une université, ce n'est pas une prison à sécurité maximum ici!»

En fin d'après-midi, au cours d'un autre conférence de presse, M. Courville a indiqué qu'il y avait probablement huit ou neuf gardiens de sécurité en fonction au moment du drame. «Mais ces gens-là ne sont pas préparés pour la guerre, c'étaient des scènes de guerre que j'ai vues mercredi soir!»

Toute la journée, M. Courville et ses collègues se sont affairés à l'organisation de services d'aide pour les proches des victimes et les étudiants, à l'organisation des funérailles, et à la modification du calendrier des examens.

La direction de l'École polytechnique a décidé, avec l'accord de l'association des étudiants, de reporter le début de la période d'examens à mercredi. Ainsi, les examens prévus pour aujourd'hui vendredi auront lieu mercredi. Les examens qui devaient avoir lieu les 19, 20, 21 et 22 décembre auront lieu après les fêtes, les 8, 9, 10 et 11 janvier.

Pourquoi ne pas donner aux étudiants un répit de plus longue durée? «On ne veut pas mettre la session des étudiants en danger; il y a des milliers d'étudiants qui y tiennent. De plus, les psychologues nous ont dit que c'est bon que les étudiants, même en état de choc, puissent reprendre leurs activités le plus vite possible, c'est bon de brûler sa colère et sa peine en étant actif», a expliqué M. Courville.

L'école sera fermée jusqu'à lundi. Lundi après-midi, après les funérailles, les employés rentreront au travail. Aujourd'hui, les étudiants qui veulent récupérer leurs affaires pourront le faire. On les laissera entrer par petits groupes, et on les escortera dans la bâtisse.

L'École polytechnique et l'Université de Montréal ont mis sur pied un groupe de psychologues qui sont à la disposition de tous ceux qui ont besoin d'aide. Les étudiants de Poly sont invités à rencontrer ces psychologues aujourd'hui, à 14 h, au Centre communautaire de l'Université de Montréal.



Les portes de l'École polytechnique étaient verrouillées hier. On n'a laissé entrer que les étudiants qui avaient absolument besoin d'effets personnels abandonnés sur place dans la panique de mercredi.

La gorge serrée, des étudiants retournent sur les lieux de la tuerie

ANDRÉ PRATTE

La gorge serrée, les larmes aux yeux, quelques étudiants de l'École polytechnique sont retournés hier sur les lieux de la tuerie. Pour avoir des nouvelles de leurs amis, pour savoir si leurs examens seraient reportés, pour récupérer les effets abandonnés dans la panique de mercredi soir.

Interrogés par les nombreux journalistes qui ont passé la journée à la porte de l'institution, les jeunes gens avaient peine à expliquer ce qu'ils ressentaient. Quelques-uns, des filles surtout, ont refusé de répondre aux reporters et ont quitté les lieux en pleurant.

«Je me sens vide, parce que j'ai perdu une compagnie avec qui je dormais...», a dit simplement Christian Ross.



Jean Raymond

«Je suis tout à l'envers, a confié Jean Raymond. Même si je n'ai pas été touché personnellement, je me sens comme violé, c'est chez nous, c'est notre monde.»

«J'ai vraiment pas le goût de rentrer à l'École et de vivre une vie d'étudiant après un malheur comme ça», a avoué Marc-André Beaulnes.

La plupart des étudiants interrogés souhaitaient que les dirigeants de l'École reportent d'au moins quelques jours les examens qui devaient commencer aujourd'hui. «Ça fait un coup au moral de tous les étudiants. Ça va être difficile d'affronter les examens», a déclaré une étudiante.

Thérèse Daviau: «Un pauvre malade...»

SUZANNE COLPRON

«Un pauvre malade...» Thérèse Daviau n'avait pas d'autres mots, hier, pour qualifier l'assassin de sa fille, Geneviève Bergeron, 23 ans, tuée dans le massacre de Polytechnique.

Présidente du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) et conseillère municipale du district de Saint-Jean-Baptiste, Mme Daviau se rendait à la séance du conseil mercredi soir, vers 18 h 45, lorsqu'elle a donné un coup de fil à la maison.

«Ça va bien?» a-t-elle demandé à sa cadette.

«Non, pas trop... Il y a une tuerie à Poly», a répondu Catherine, 19 ans.

Mme Daviau n'a fait ni une ni deux, quittant la salle du conseil avant même le début de la séance pour se rendre à la maison.

Pendant que les membres de sa famille se réunissaient devant le petit écran, elle se rendait au quartier-général de la police de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) et son mari prenait la direction de l'École polytechnique, boulevard Édouard-

diane arrivée du Sénégal il y a un an, Ndiaye Amenaka.

Mais, sauf exception, ils n'en souhaitent pas l'annulation. «Le moindre respect qu'on peut avoir pour ceux qui sont morts, dont le projet était de faire des études, c'est de continuer», a soutenu Jean Raymond. «Tu as beau être à l'envers, il faut que ça continue. Quand même qu'on coulerait des cours, moi je m'en fous, comparativement à la mort de gens...»

Tous les étudiants, filles comme garçons, ont affirmé que les femmes n'étaient pas victimes de sexisme à l'École polytechnique. «On collaborait comme des égaux, je n'ai jamais senti ça», a dit Ndiaye Amenaka.

«Il n'y a aucune sexisme parmi les étudiants à la Poly», a renchérit un étudiant qui n'a voulu donner que son prénom, Alexandre. «La présence des filles, c'est tellement acquis, on aimerait ça en avoir plus.»

Même son de cloche de la part du président de l'Association des étudiants de l'École polytechnique Alain Perreault. «C'est inadmissible même de penser que ça peut être une raison parce qu'ici, on est très fier d'avoir autant de femmes comparativement aux autres facultés d'ingénierie. Les femmes en génie sont des ingénieurs très très fortes, très talentueuses.»

De même, les étudiants étaient unanimes à dire que rien n'aurait pu être fait pour empêcher le tueur fou de s'exécuter. «C'est inévitable, c'est comme un tueur fou qui serait arrivé dans le métro. Dans une société, tu es toujours exposé à des choses comme ça», estime Michel Caouette.

«Il y en a qui se demandent pourquoi les gardiens ici n'ont pas d'arme. Mais si les gardiens avaient été armés et que le gars s'était emparé de l'arme d'un gardien, on aurait dénoncé le fait que les gardiens soient armés», a fait remarquer Alexandre.

Les portes de l'École étaient barrées hier. Les gardes de sécurité ont cependant laissé entrer des employés, et les étudiants qui avaient laissé sur place des effets d'une importance particulière (argent, médicaments, papiers d'identité, etc.)

Chaque étudiant qu'on a laissé entrer était accompagné par un employé. Les couloirs et les locaux où les coups ont été tirés étaient fermés. Pendant la nuit, tout avait été nettoyé, et si l'on en croit les dirigeants de l'École, dès hier matin, on n'y voyait plus de trace de la tragédie.



«Je ne pouvais pas croire qu'une chose pareille puisse nous arriver...» PHOTO La Presse

Montpetit, sur le campus de l'Université de Montréal.

«On est des gens tellement chan-



Alexandre

Ailleurs sur le campus de l'Université de Montréal, les activités se sont poursuivies à peu près normalement. Mais le cœur n'y était pas, et il n'y avait qu'un sujet de conversation. «On avait un examen ce matin, mais personne ne parlait de l'examen», a raconté une étudiante. «Personne n'a étudié hier (mercredi) soir, tout le monde a passé sa soirée devant la télévision.»

À l'École des hautes études commerciales (HEC), à 14 heures, on a observé une minute de silence. Même chose une heure plus tard sur tout le campus de l'université Laval à Québec.



Louis Courville, directeur par intérim PHOTO RENE PICARD, La Presse

ceux. Je ne pouvais pas croire qu'une chose pareille puisse nous arriver», a laissé tomber Mme Daviau, ébranlée. Vers 21 h 30, voyant que sa «Génie» ne lui avait toujours téléphoné et que les policiers de la CUM n'arrivaient pas à obtenir les noms des victimes, elle est rentrée à la maison.

Bredouille et plus triste que jamais.

Vers minuit, son mari a téléphoné pour dire qu'on venait d'annoncer le nom de sa fille parmi les victimes et qu'il devait rester pour identifier le corps.

«Toute la journée (hier), les gens ont téléphoné et sont venus à la maison. Le maire de Montréal a aussi téléphoné de France. Il venait d'apprendre la nouvelle et ignorait si Geneviève était au nombre des victimes», a dit Mme Daviau, dont la fille, «une belle grande blonde femme, aux cheveux blonds et aux yeux bleus, généreuse, sensible, douce et intelligente» gardait les enfants de M. Jean Doré. C'est même elle qui a arraché quelques larmes au maire de Montréal en conférence de presse, hier.

«Quand quelqu'un est malade dans la tête, y a rien à faire... Je préfère ne pas y penser. C'est trop horrible.»

Gérald LeBlanc

Les filles de Marthe

Deux sœurs recevaient la visite de Jésus: pendant que Marthe s'affairait aux chaudrons, Marie lavait et parfumait les pieds du maître.

C'est en s'inspirant de ce récit évangélique que Rudyard Kipling opposait les «filles de Marthe», artistes et contemplatifs, aux «filles de Marie», ingénieurs et bâtisseurs, qui portent l'anneau de fer au petit doigt «de la main qui travaille», droite ou gauche selon le cas.

Michèle Deguire m'initiait, l'an dernier, à ces rites de l'ingénierie, pendant un tour du propriétaire de l'École polytechnique, son alma mater et sa seconde famille. Elle ne manquait aucune occasion de me présenter ses futures consœurs, à la bibliothèque, dans les laboratoires, dans les ateliers et mini-industries qu'on retrouve à Poly.

«Kipling devrait maintenant aussi parler des filles de Marthe», ajoutait Mme Deguire, en soulignant le chemin parcouru en 25 ans. En 1963, elle était la seule femme parmi les diplômés de Poly, qui ne comptait alors que quatre femmes parmi ses 1504 étudiants. L'an dernier, lors de notre visite, les futures filles de Marthe formaient 16 p. cent des 5000 étudiants et 20 p. cent des petits nouveaux de première année.

Je pensais à tout cela, en apprenant, par la radio, la triste nouvelle du meurtre de treize étudiantes de Poly. Pauvre Mme Deguire, elle qui rêvait du jour où sa chère école ferait la UNE de tous les journaux.

En entendant ensuite les bribes d'information sur ses propos anti-féministes et les nom de femmes mentionnées dans sa lettre, je me suis demandé si le forcené de Poly n'avait pas justement choisi ce bastion des mâles pour régler ses comptes avec les femmes.

Comme le caporal Lortie avait transféré au gouvernement du Québec ses problèmes avec un père absent, le tueur de Poly aurait fait porter aux futures ingénieurs son incapacité de partager le pouvoir avec les femmes. C'était une hypothèse, comme la plupart des commentaires entendus depuis 36 heures.

«Il est difficile d'évaluer la situation. Nous sommes dans la position d'un ingénieur à qui on demande de se prononcer sur l'effondrement d'un pont, avant une visite des lieux», explique Maurice Cusson, criminologue de l'Université de Montréal.

Quand on aura toutes les données sur le malheureux forcené, on pourra peut-être mieux comprendre ce qui l'a poussé à ce massacre démentiel, comme pour le caporal Lortie, sujet du livre d'un juriste et psychanalyste français, Pierre Legendre: «Le crime du caporal Lortie: traité sur le Père». Et maintenant: «Le tueur de Poly: traité sur les sexes.»

Marcel Fréchette, psychologue à l'école de criminologie de l'UdM, estime qu'il y a des analogies assez claires entre les deux cas. En prenant soin de parler d'hypothèses, il évoque la possibilité d'une «construction délirante» de la réalité chez le tueur de Poly.

Rejeté, entre autres par l'armée, convaincu d'être un échec, écrasé sous la pression d'une société axée sur la réussite, le malheureux en serait venu à expliquer son expérience négative par la montée des femmes «voleuses de job». Cette rage, mijotée jusqu'à l'obsession, aurait débouché sur le projet insensé du massacre d'avant-hier.

Les experts consultés parlent de retour à la pensée magique, de décompression psychotique, de perte de contact avec la réalité. «On ne sait pas ce qui a déclenché l'explosion: ce peut aussi bien être une rupture amoureuse (d'une jeune femme ressemblant aux étudiantes de Poly?) que la ferme conviction que les féministes voulaient éliminer tous les hommes de la terre», me dit René Roy, jeune psychiatre à l'institut Pinel.

Peu importe l'explication précise, on est en présence d'une catégorie bien particulière de crime, celle que les Américains nomment «mass killing» ou «mass murder» et qu'on pourrait traduire par «massacre collectif».

Contrairement aux meurtres en série, où un maniaque multiplie les agressions contre des victimes bien particulières (femmes, enfants...), le «massacre collectif» tient du grand coup, du drame spectaculaire qui finit souvent dans le suicide.

Le criminologue Cusson indique qu'en Malaisie il existe un mot précis, «amok», pour désigner la folle équipée du maniaque de sabre décidé à tuer le plus grand d'humains possible. «Il semble, ajoute-t-il, que la société américaine soit aux prises avec ce genre de problème.»

On aurait, selon le psychologue Fréchette, recensé près de 250 cas de «mass killing» aux États-Unis, depuis le début du XXe siècle. «Il est inquiétant de constater que 50 p. cent des incidents se soient produits durant les vingt dernières années», selon M. Fréchette.

Il ne s'agit pas d'un phénomène propre aux grandes villes, puisque plusieurs des cas les plus spectaculaires se sont produits dans des petites communautés: la tuerie de 21 personnes au MacDonald de San Ysidro en Californie (juillet 84), le meurtre de 14 personnes au bureau de poste d'Edmond en Oklahoma (août 86), le massacre de 18 passants à Hungerford en Angleterre (août 87), le meurtre de 14 personnes dans le petit village de Luxiol en France (juillet 89).

Inutile donc de parler de violence propre aux grandes villes. Inutile aussi de réclamer des mesures accrues de prévention, devant ces incidents rares et imprévisibles.

«L'alarme sonne, mais on ne sait trop quoi faire. On est comme des moutons qui vont à l'abattoir», répond le criminologue Cusson, quand on lui parle de prévention.

«La vie sociale, fondée sur le postulat de la confiance, comporte une part de risque, de vulnérabilité. Il faut donc constater que nous appartenons à une espèce difficile à socialiser, une espèce au potentiel de destruction fort élevé», ajoute le psychologue Fréchette.

«Il faut améliorer notre connaissance si l'on veut faire de la prévention et du traitement de ces potentiels auteurs de massacres collectifs», estime, de son côté, la psychiatre Roy.

«Il est alarmant, ajoute-t-elle, de retrouver le nom du caporal Lortie dans la lettre de Poly. Ce devrait être un signal qu'il est dangereux d'étaler les détails dans ce genre d'affaire.» M. Cusson parlait aussi du facteur de contagion.

La tentation est grande d'entourer cette nouvelle manifestation de la folie d'un immense tabou, comme on le faisait naguère pour l'ensemble des maladies mentales.

Et pourtant, le silence, de la peur et de la gêne, de l'ignorance et de l'impuissance, ne garantit aucunement le non-retour de tels cauchemars.

Mieux vaut balbutier humblement, tout en participant respectueusement au deuil des filles de Marthe.

LA TUERIE À POLYTECHNIQUE

La presse des USA, autant que celle d'ici, est sur la brèche

CHARLES DAVID

Dans la couverture du «pire massacre survenu au Canada», les réseaux américains de télévision — CBS en tête avec Dan Rather — n'ont pas raté le rendez-vous. Tant à CBS, qui avait à Montréal une équipe sur place, qu'à ABC et à PBS, la tuerie de Montréal a fait, hier soir, la manchette des journaux télévisés américains.

CBS, avec Dan Rather et sa correspondante à Montréal, a contribué, toutefois, à éclaircir, d'emblée, l'un des mystères de la fusillade de mercredi soir, en identifiant Marc Lépine, sur la base d'informations recueillies par AP. La nouvelle était d'autant plus importante que, tout au long de la journée,

le nom du tueur était gardé secret par la police. Certes, l'information, véhiculée par AP, avait commencé à filtrer, mais la rapidité de CBS prouve le rodage de cette chaîne américaine.

La presse écrite

Pour sa part, la presse écrite étrangère, dans le respect de ses heures de tombée, a joué très fort, hier, le drame de l'École Polytechnique. Si, très vite, dès le jour du carnage, télévisions et radios étrangères n'ont pas manqué, alimentées par les agences de presse internationales (AFP, Reuter, UPI, AP) de répercuter, partout dans le monde, l'écho de la tuerie de Montréal, de son côté, la presse écrite étrangère, surtout américaine, a consacré, presque toujours, sa «une» à l'événement tragique ou l'annonce, à l'ins-

tar de USA Today, le journal «national» des États-Unis.

Photos des victimes occupant les pages de couverture, le Daily News et le Post, à New-York, expliquent abondamment, dans les pages d'intérieur (2 et 3), les circonstances du drame, en citant des témoins. Dans le cas du Daily News, son entente avec le quotidien montréalais, The Gazette, lui a facilité les choses.

Quant au New-York Times, l'un des journaux américains les plus influents, avec une annonce à la «une», il reproduit une longue dépêche de AP, corrigée dans sa dernière édition le nombre des victimes. Dans l'ensemble, la presse new-yorkaise, avec des titres tournant autour du thème de «massacre»,

a d'abord réagi à chaud à la nouvelle, sans se livrer à des commentaires de fond.

Du côté de la Nouvelle-Angleterre, les deux grands journaux bostoniens, The Boston Globe et le Boston Herald adoptent sensiblement la même ligne: photos et textes à la une (le Boston Herald lui consacra sa manchette). Il est à noter qu'à Boston, les stations de radio et les chaînes régionales de télévision ont, toute la journée, diffusé des informations sur les suites du massacre.

En Europe, on devrait attendre pour aujourd'hui, à cause du décalage horaire et de l'heure de tombée dans les journaux, des répercussions de la tragédie. Le Monde, toutefois, sous la signature de sa correspondante, Martine Jacot, dès hier, y a consacré une colonne.



Le premier ministre et Mme Mulroney se sont rendus à Polytechnique hier soir pour offrir leurs condoléances aux autorités de l'institution. PHOTO PC

Des députés veulent renforcer la loi sur les armes à feu

GILLES PAQUIN
du bureau de La Presse
OTTAWA

L'horreur et la consternation se lisent sur les visages des députés hier alors que les trois partis à la Chambre des communes unissaient leurs voix pour rendre hommage aux victimes de la tragédie de l'école Polytechnique et offrir leurs sympathies aux familles éplorées.

«Nous ressentons tous, aujourd'hui, les mêmes sentiments de tristesse et d'indignation devant un acte criminel des plus cruels de notre histoire. La barbarie de ce massacre est encore accentuée du fait que le meurtrier a spécifiquement choisi des femmes comme ses victimes», a déclaré le premier ministre Brian Mulroney.

S'adressant directement aux familles des étudiants, M. Mulroney a affirmé que «tous les Canadiens partageaient un sentiment d'horreur à la suite de l'acte insensé qui a enlevé la vie à 14 jeunes femmes à Montréal. Nos pensées les plus émuës vont aux parents et amis des victimes de cette tragédie à qui je veux offrir nos profondes condoléances», a-t-il dit.

Drapeaux en berne

Le premier ministre a également demandé la mise en berne du drapeau flottant sur le parlement et sur tous les édifices fédéraux au Québec. Il a dit compter avec les personnes qui avaient été blessées et qui sont encore hospitalisées dans la région métropolitaine et a offert sa sympathie au directeur intérimaire de l'école M. Louis Courville.

En fin d'après-midi M. Mulroney s'est rendu à l'école Polytechnique pour rencontrer M. Courville, le maire Jean Doré et des représentants de l'Association des étudiants afin de leur transmettre personnellement ses condoléances.

Visiblement ébranlé par la tuerie de la veille, le député d'Outremont et professeur à l'Université de Montréal Jean-Pierre Hogue a dit que ce drame marquerait le campus pour des années à venir.

Son collègue de Laval Guy Ricard, dont les deux fils étudient à cette institution, a pour sa part déclaré qu'il avait passé une «nuit d'enfer» dans l'attente de nouvelles à leur sujet.

«Mes deux fils, Denis et Jean-François, étaient au sixième étage de l'immeuble de Polytechnique au moment du drame et je n'ai pas réussi à établir de communications avec eux avant 11h30 hier soir», a dit M. Ricard d'une voix émue.

Réunis dans une pièce sous la protection de la police, une centaine d'étudiants n'avaient qu'un appareil téléphonique pour communiquer à tour de rôle avec leur famille a expliqué M. Ricard.

Indignation

Il s'est dit révolté par les scènes de violence véhiculées par certaines émissions de télévision et indigné de la facilité avec laquelle chacun pouvait obtenir des armes automatiques au Canada.

Selon M. Ricard, le CRTC doit imposer des normes plus sévères afin de banir ce genre d'émissions. Il croit également que le ministre de la Justice, Doug Lewis, pourrait réviser son projet de loi sur les armes à feu pour en rendre l'acquisition plus difficile.

Au nom du chef de l'opposition absent d'Ottawa hier, le député de Saint-Denis Marcel Prud'homme a lui aussi pleuré la perte de 14 des «plus brillants espoirs de notre jeunesse québécoise» aux mains d'un dément.

«Il s'agit là de la pire catastrophe à se produire chez nous depuis la dernière guerre. Cette tragédie prend des proportions inédites, non seulement à cause du nombre de victimes, mais aussi parce qu'elle touche des jeunes qui se préparaient avec acharnement et énergie à façonner notre société de demain», a ajouté M. Prud'homme.

«Même avec la meilleure volonté au monde, je ne crois pas que nous puissions, nous de l'extérieur, prendre la juste mesure de la douleur qui frappe ces parents qui ont consacré tant d'amour et de soins à ces enfants qui viennent de les quitter sans aucun autre motif que la fatalité», a dit M. Prud'homme.

Après avoir transmis les condoléances de ses collègues, M. Prud'homme a exprimé une immense sympathie à l'inspecteur Pierre Leclair, qui arrivait le premier sur les lieux de la tragédie, a découvert parmi les victimes sa propre fille.

Parvenant difficilement à contenir ses émotions, la nouvelle dirigeante des néo-démocrates Audrey McLaughlin s'est dite horrifiée des événements qui ont fauché la vie de 14 jeunes femmes dans la fleur de l'âge.

«Nous ne connaissons jamais quels dons de joie et de rire ont été étouffés par ce acte horrible. Nos coeurs et nos plus profonds sentiments sont avec les familles et les amis de ces jeunes victimes, même si nous savons que cela ne peut être d'un grand réconfort pour eux», a dit Mme McLaughlin.

Malgré ces événements tragiques, le ministre de la Justice Doug Lewis a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de banir les armes semi-automatiques au pays. Des milliers de propriétaires d'armes agissent de manière responsable mais aucune loi ne peut interdire la folie, a-t-il dit. Il reste déterminé à bloquer l'entrée des armes automatiques et de celles qui peuvent être transformées pour le devenir.

Pour le député néo-démocrate Svend Robinson, le projet de loi peut être renforcé en ajoutant, par exemple, une période d'attente entre l'acquisition de l'arme et l'émission du permis au nouveau propriétaire.

On pourrait également restreindre le nombre de balles que peuvent contenir les armes semi-automatiques; voir à l'entreposage sécuritaire des armes et s'interroger sur le fait que les dispositions du Code criminel imposant des cours de maniement des armes n'ont jamais été proclamées.

Télévision

Une télé qui avait du mal à bousculer ses routines



LOUISE COUSINEAU

Que faire dans des moments pareils? Vous apprenez la catastrophe à la radio, et vous vous précipitez devant votre téléviseur. Plus que le savoir, le voir. Vous avez les yeux pleins d'eau, vous vous dites qu'on ne met pas les enfants au monde pour les envoyer se faire tuer par un fou, et tout le temps, vous pitonnez à la moindre pause dans la couverture télé, au cas où, à l'autre canal, un détail, une image viendraient vous expliquer l'insupportable, l'insensé, l'incompréhensible.

C'est ainsi depuis l'assassinat de John Kennedy. La vigile des téléspectateurs quand l'ordre des choses bascule. Être là, sans y être.

Mercredi, le Ce Soir de Radio-Canada a épuisé de huit minutes sur CTVON, puis on nous a abandonnés. Télé-Métropole avait du hockey. Bien sûr, les deux chaînes nous ont présenté des bulletins spéciaux aux heures sur le massacre de Polytechnique, mais c'était nettement insuffisant à cette époque qui veut tout voir tout de suite. Et ne veut voir que ça. Ce massacre était une première dans l'histoire du pays et du monde.

Radio-Canada a fait un bon coup au Point en trouvant un professeur qui avait assisté au suicide du tueur. À 23h, une spéciale animée par Charles

Tisseyre nous apprenait d'autres détails.

Télé-Métropole a couvert l'événement de façon sporadique, sans renoncer à son émission d'après-hockey qui n'en finissait plus.

Hier midi, nos téléjournalistes ont largement couvert l'événement, mais c'est à la CBC qu'on a mis les premiers le doigt sur le bobo: que signifie ce massacre de femmes? Une féministe soulignait la recrudescence de la violence faite aux femmes. La journaliste Francine Pelletier racontait que quelques minutes auparavant, deux hommes lui avaient dit qu'il était temps qu'un homme fasse quelque chose au sujet de ces besoins d'égalité des femmes. En blague, bien sûr.

Hier après-midi, les deux réseaux de Radio-Canada ont interrompu leurs émissions pour la conférence de presse de la police. Une seule caméra braquée sur la table. Les 14 noms de femmes ont défilé. Mais pas celui du tueur. Ni ceux des femmes nommées dans la lettre du tueur. À début de soirée, on apprenait qu'un de ces noms est celui de Danielle Rainville.

À la toute fin du Montréal ce soir d'hier, LE nom est sorti: Marc Lépine. Tout de suite après, Dan Rather ouvrait le CBS Evening News et nommait aussi Marc Lépine.

À 21h hier soir, Bernard Derome, interrompant ses vacances, animait une spéciale à Radio-Canada. Trois hommes autour de lui. On a parlé de violence, on n'a presque pas parlé que cette violence effrayante avait été faite à des femmes.

Danielle Rainville, une des cibles du tireur fou?

PHILIPPE CANTIN

Danielle Rainville, commentatrice sportive à CKAC-Télémedia, a appris à 15h hier que son nom aurait été inscrit sur une liste de personnes à abattre par Marc Lépine, le tueur fou qui a terrorisé l'École polytechnique de Montréal mercredi.

«Le coeur s'est mis à me débattre, a déclaré Mme Rainville quelques minutes plus tard. On ne s'attend jamais à une révélation semblable. J'ai tout de suite pensé

à certains incidents qui m'étaient arrivés dans le passé et qui auraient pu être plus graves.»

En 1984, à ses premiers pas dans la radio à la station CHRC de Québec, Mme Rainville avait reçu plusieurs menaces d'un homme l'accusant d'avoir volé cet emploi dont aurait dû hériter, disait-il, un de ses amis. «Il me téléphonait et affirmait qu'il allait me casser la gueule, a-t-elle relaté. Il me reprochait aussi d'avoir trouvé ce travail uniquement parce que j'étais une femme.»

Mme Rainville n'a reçu aucune confirmation officielle que son nom était sur la liste noire du tueur. «Mon patron Michel Lacroix a parlé à un sergent-détective de la police de Montréal. Celui-ci a refusé de lui dire si mon nom y était ou non. Il a expliqué qu'il ne servait à rien de créer la panique chez les gens concernés en donnant ces renseignements.»

Le sergent-détective n'a cependant pas nié la nouvelle.

Mme Rainville a mentionné qu'elle aurait préféré ne jamais apprendre que son nom figurait

parmi les cibles potentielles du tueur. «Heureusement, son cas est réglé et je n'ai aucune raison de m'inquiéter. Mais je n'arrive toujours pas à trouver les mots pour expliquer son geste gratuit, injustifié, horrible...»

Malgré le choc subi hier, Mme Rainville a co-animé son émission quotidienne à CKAC et se proposait d'assister au combat de boxe présenté sur écran géant entre Sugar Ray Leonard et Roberto Duran, en soirée, au Forum.

Une seule blessée est encore dans un état critique

PAUL ROY

Onze des blessés de l'École polytechnique reposaient toujours dans quatre hôpitaux de Montréal hier. L'état d'une patiente de l'Hôpital général de Montréal était encore jugé critique, mais on avait bon espoir de la garder en vie.

Les cas les plus lourds ont effectivement été conduits à l'Hôpital général qui a accueilli six blessés, les sept autres échouant à l'Hôpital Royal Victoria, à l'Hôpital juif et à l'Institut neurologique.

«Trois de nos patients étaient en grave danger de mort à leur arrivée», a indiqué hier le docteur John Hinchey, chirurgien à l'Hôpital général.

Une étudiante de 20 ans constituait le cas le

plus inquiétant mercredi soir: diaphragme transpercé, foie lacéré, hémorragie abdominale, fracture ouverte de l'avant-bras droit... Mais hier, le docteur Hinchey s'étonnait de sa capacité de récupération.

«À son arrivée, nous pensions qu'elle ne s'en sortirait peut-être pas, nous étions très inquiets. Mais tantôt, elle était éveillée et son état était totalement stabilisé.»

Une autre patiente, elle aussi âgée de 20 ans, suscitait cependant plus de craintes hier. Blessée à un poulmon, au dos, à une épaule et à une omoplate, on prévoyait qu'elle demeurerait reliée encore deux ou trois jours à un respirateur.

Trois autres blessées avaient été conduites à l'Hôpital général, mercredi soir. L'une d'elles, Geneviève Cauden, 20 ans, avait reçu son

congé après quelques heures passées à l'urgence.

Hier, elle disait ne pas éprouver de haine pour le tueur. «Il y en a qui sont plus fragiles que d'autres; je ne sais pas ce qu'il a vécu dans sa jeunesse.»

Deux blessées reposaient hier dans un état satisfaisant à l'hôpital Royal Victoria, dont France Chrétien, âgée de 23 ans. Une autre blessée, Marie-Hélène Tremblay, 22 ans, avait été transférée à l'Institut neurologique, où on a constaté que la blessure qu'elle avait subie à la tempe était superficielle. De plus, la balle lui ayant transpercé le dos n'avait pas touché à la moelle épinière.

Quant aux trois patients — un homme et deux femmes — transportés à l'Hôpital juif, leur état était jugé stable.

«Est-ce mon tour ou celui du suivant?»

MARIE-CLAUDE LORTIE

«On s'est jeté par terre et pendant cinq minutes on est resté là à se demander est-ce mon tour ou celui du suivant», raconte Jean-Paul Bailon, un professeur de génie à Polytechnique.

Il était dans la vingtaine, raconte M. Bailon. Oh! bien sûr, le professeur venait tout juste d'entendre des coups de feu. Mais les étudiants profitent souvent du dernier jour de classe pour faire du chahut dans les couloirs, s'était-il dit tout bonnement.

Une des étudiantes qui a perdu la vie était même allée fermer la porte de la classe, sans se douter une seconde de ce qui allait se

passer quelques minutes plus tard.

«En entrant l'individu a dit "sortez", continue le professeur. Il n'a pas fait de sélection. En criant ça il a tiré sur une étudiante qui faisait un exposé avec deux autres collègues masculins.»

Selon Serge Thiffault, un de ces deux collègues, cette étudiante était Maryse Leclair, la fille d'un haut gradé de la police de la CUM.

Dans la classe, un étudiant a crié qu'il s'agissait d'une plaisanterie, ajoute M. Bailon. Un autre

a enjoint la classe de se mettre à terre, ce qui fut fait. Pendant quelque temps, le professeur a cru à une prise d'otages.

Tous, tapis sous les pupitres, les étudiants de la classe ont attendu au moins cinq minutes avant que le tireur ne mette fin à ses jours. «Cinq minutes à penser à sa famille, à sa femme à ses enfants, c'est tout», confie le professeur qui affirme avoir entendu le tireur dire «Oh shit», avant de retourner son arme contre lui. Il l'a en outre vu trembloter, avant de pousser son dernier soupir et de mettre fin à l'écotombe.

«En entrant l'individu a dit "sortez", continue le professeur. Il n'a pas fait de sélection. En criant ça il a tiré sur une étudiante qui faisait un exposé avec deux autres collègues masculins.»

Selon Serge Thiffault, un de ces deux collègues, cette étudiante était Maryse Leclair, la fille d'un haut gradé de la police de la CUM.

Dans la classe, un étudiant a crié qu'il s'agissait d'une plaisanterie, ajoute M. Bailon. Un autre

LA TUERIE À POLYTECHNIQUE

Deux femmes ingénieurs, pionniers, disent leur horreur



Michèle Thibodeau-De Guire, directrice des communications à l'École polytechnique de Montréal, première femme diplômée de l'école en génie civil.

MICHÈLE OUIMET

«Un étudiant est venu m'avertir qu'il y avait un fou dans l'école. Je ne l'ai pas cru. Puis j'ai entendu des coups de feu. J'ai fermé ma porte et je me suis cachée sous mon bureau avec ma secrétaire. Nous sommes restées accroupies pendant 45 minutes», a raconté hier la directrice des relations publiques de l'École polytechnique, Michèle Thibodeau-De Guire. Elle a été la première femme diplômée en génie civil. Elle avait alors 21 ans.

Vingt-quatre heures après la tragédie qui a secoué l'École polytechnique, Mme Thibodeau-De Guire était encore bouleversée et «en maudit». Elle n'avait pas dormi de la nuit et c'est avec fébrilité qu'elle a rappelé les événements tragiques qui s'étaient déroulés la veille.

«En sortant de mon bureau, une fois l'alerte passée, j'ai aperçu le corps de Maryse Laganère.» Mme Laganère, employée du service de l'administration, est une des 14 victimes. Elle n'avait que 25 ans.

Mme Thibodeau-De Guire craint les conséquences de cette tragédie. «Je ne veux pas créer de panique, mais j'ai peur qu'il se crée une psychose et que les étudiantes soient dorénavant craintives.

J'ai peut-être tort, mais je crois que nous avons un grand bout de chemin à refaire.»

Autre réaction

Micheline Bouchard est ingénier, diplômée de l'École polytechnique en 1969. Elle a déjà été présidente de l'Ordre des ingénieurs. «Je suis révoltée, bouleversée, a-t-elle raconté hier à La Presse. J'ai pleuré comme une enfant lorsque j'ai appris la nouvelle.»

«Je fais partie des pionniers et j'avais l'impression que tout était réglé. Mais le geste posé par le tueur envoie un message fort : ce travail n'est pas fait pour les femmes.»

«Cette tragédie a réactivé mon feu sacré, mon goût de me battre et de ne jamais abandonner, a poursuivi Mme Bouchard. Je devrai porter à nouveau le flambeau et encourager les filles à étudier en génie.»

Mme Bouchard tente actuellement de contacter toutes les femmes ingénieurs de la province pour leur demander d'assister aux funérailles qui auront lieu lundi matin, à l'église Notre-Dame. «Je veux demander à ces femmes d'afficher un signe distinctif comme de porter, par exemple, un mouchoir blanc. Nous allons démontrer notre solidarité.»



Micheline Bouchard, ingénieur, diplômée en 1969. Elle est vice-présidente au marketing pour le groupe DMR, une firme de consultants en informatique.

«Un geste symptomatique d'un courant antiféministe»

LILIANNE LACROIX

«Cet homme-là vient de mettre en évidence, de façon tragique, combien notre société est sexiste.»

Pour Mme Lise Rossignol, présidente du Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale, le geste dément qui a fauché 14 jeunes femmes, mercredi, à l'École polytechnique, est symptomatique d'un courant antiféministe de notre société.

Les milieux féministes n'ont d'ailleurs pas tardé à réagir à cet événement tragique, y voyant une manifestation évidente de la violence faite aux femmes.

«S'il s'était agi de Noirs ou de juifs, on se serait empressé de crier au racisme. Le geste était planifié, on s'attaquait à des femmes, pourquoi hésiter à parler d'anti féminisme?», lançait Diane Lemieux, du Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel.

Les deux organismes signaient d'ailleurs un communiqué conjointement avec la Fédération des femmes du Québec, le Regroupement des centres de femmes du Québec, ainsi que le Regroupement des équipes régionales : «Peu importe l'analyse que les spécialistes habituels tenteront d'apporter, nous ne pouvons passer sous silence que ce massacre était planifié et que des femmes en étaient la cible. Tout comme des hommes tuent leur conjointe parce qu'elle réclame respect et dignité, tout comme des hommes violent des femmes parce qu'ils



La ministre déléguée à la Condition féminine, Violette Trepianier.

refusent leur «non», tout comme des «Jean-Guy Tremblay» veulent forcer des femmes à poursuivre leur grossesse, c'est une haine profonde envers les femmes qui est exprimée.»

Pour ces organismes, il ne s'agit pas là du geste isolé d'un fou : «Evidemment, cette vision du dérangé mental est moins affolante. Mais il y a 300 000 femmes battues et 50 femmes tuées par leur mari annuellement au Québec... Chaque jour, il y a des femmes victimes d'hommes qui fonctionnent pourtant très bien socialement», déclare Mme Lemieux.

«J'étais scandalisée d'écouter

les professionnels qui s'évertuaient à contourner le problème, insistait pour sa part Mme Rossignol. Ce gars-là a été élevé dans une société sexiste et n'acceptait pas que les femmes ne soient plus à son service.»

Dans un communiqué, le Collectif masculin contre le sexisme pointait aussi du doigt la société en concluant qu'il n'a jamais été aussi évident que «barrer la route à l'antiféminisme est une question de vie ou de mort».

Autre son de cloche

En entrevue, la ministre déléguée à la Condition féminine, Mme Violette Trepianier, préférait parler du «geste absurde d'une personne malade, perturbée».

Elle refusait toutefois d'associer ce geste à une réaction plus généralisée au mouvement féministe au Québec.

Dans le même ordre d'idées, Mme Marie Lavigne, présidente du Conseil du statut de la femme, insistait sur le fait qu'il faut absolument éviter les réactions de psychose collective : «Il importe d'attendre avant de glisser dans l'analyse très rapide des événements. C'est un geste de fou. La psychologie d'un tueur isolé ne reflète jamais la psychologie de toute une collectivité.»

Elle admettait toutefois que le geste est sûrement le fruit d'une société où on apprend aux gens à réagir par la violence à leurs frustrations.

«Mais la conquête de l'autonomie pour la femme est trop difficile pour qu'on se permette d'être autonomes et d'être femmes», conclut-elle.



À l'Université de Toronto hier, devant un monument dédié à la Femme crucifiée, quelque 350 femmes ont symboliquement bu un verre de canneberge rouge fumante à la mémoire des 14 victimes de Polytechnique.

À Toronto, des rites macabres

Presse Canadienne
TORONTO

Devant la statue de la Femme crucifiée, à l'Université de Toronto, quelque 350 femmes ont symboliquement bu un verre de canneberge rouge fumante hier à la mémoire des 14 victimes du misogynisme forcené de l'École polytechnique de Montréal.

«Promettons aujourd'hui que le sang des femmes de Montréal n'aura pas été versé en vain», a lancé Mme Thea Jensen, un écrivain de la Colombie-Britannique.

Cette tuerie, a-t-elle ajouté, doit se transformer en un point de ral-

liement pour un changement d'attitude à l'égard des femmes.

Avant de faire feu sur les 14 femmes, le tueur a crié : «Vous êtes une gang de féministes!».

«Nous ne pouvons plus laisser les hommes nous bousculer, a déclaré Mme Donna Marchand, représentante de l'Union des étudiants en études féminines. Ils nous ont déjà poussées trop loin et il est temps de pousser à notre tour.»

«Il ne faut plus nous dire que nous devons être gentilles parce que nous sommes des femmes. Nous ne pouvons être gentilles que si nous n'avons aucune rai-

son d'être en colère et nous sommes loin de là.»

Mme Alice de Wolfe, représentante du Comité d'action nationale sur le statut de la femme, a révélé que le bureau d'Ottawa du comité a reçu hier un appel téléphonique d'un homme qui disait que «Marc (le suspect) n'est pas seul». «Nous avons très peur», a-t-elle dit.

Une étudiante de 22 ans aux beaux-arts, Kirsten Honey, a ainsi résumé la situation : «Cela nous fait mal, parce c'est tout près de ce que nous sommes, des étudiantes. Cela aurait pu arriver à quelqu'un que nous connaissons, cela aurait pu arriver à nous-mêmes.»

CONSTERNÉS PAR LA
TRAGÉDIE QUI FRAPPE
L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE
DE MONTRÉAL,
LE GROUPE SNC ET
LE GROUPE LAVALIN
TIENNENT À EXPRIMER
LEUR TRÈS VIVE SYMPATHIE

AUX PARENTS ET AMIS DES VICTIMES

AUX ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

À LA DIRECTION ET AU PERSONNEL
DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

AINSI QU'À TOUTES CELLES ET TOUS CEUX
QUE CE TRISTE ÉVÉNEMENT AFFLIGE.

SNC

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'INGÉNIERIE

Lavalin

La FTQ demande l'intervention de Québec pour sauver le Sud-Ouest

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Le Conseil des travailleurs de Montréal (CTM) craint que l'ancienne base industrielle du Sud-Ouest de Montréal (Saint-Henri, Pointe-Saint-Charles), ne disparaisse complètement et que la relance économique du secteur devienne ainsi impossible à réaliser.

Aussi ce syndicat, affilié à la Fédération des travailleurs du Québec, a-t-il réclamé hier une intervention rapide du gouvernement du Québec.

Les porte-parole du syndicat, MM. Guy Cousineau et Normand Guimond, ont expliqué qu'un

mouvement de fermetures des grandes entreprises se manifeste depuis plusieurs mois dans ce secteur et que la collectivité doit réagir d'urgence.

Le syndicat signale que la récente vague s'ajoute à « la dégradation catastrophique... subie au cours des vingt dernières années et qui a fait perdre quelque 20 000 emplois industriels ». Les porte-parole syndicaux déplorent la perte (annoncée récemment) de 500 emplois à la brasserie O'Keefe, de 350 emplois à l'atelier de Via Rail, et de 110 autres aux ateliers du Canadien National.

Le CTM s'est déclaré en parfait accord avec les recommandations

formulées récemment par le Comité de relance de ce secteur (principalement celles qui concernent la protection « prioritaire » des activités industrielles lourdes comme base de vitalité régionale).

Les travailleurs ont notamment proposé que le gouvernement du Québec presse Sidbec de réinvestir une plus grande part de ses profits dans son usine du Sud-Ouest montréalais, plutôt que de se borner à le faire dans son atelier de Contrecoeur.

Ils ont également pressé le gouvernement fédéral de revenir sur sa décision de réduire de moitié les services de Via Rail.

« Il est grand temps que les gouvernements agissent, ont lancé les porte-parole du CTM, et qu'ils aident massivement les entreprises du Sud-Ouest à moderniser leur équipement, à former leur main-d'œuvre et à rénover leurs bâtiments. »

Le syndicat a enfin réclâmé que le gouvernement du Québec appuie la recommandation du Comité de relance du secteur, en appuyant financièrement la constitution d'une « corporation de développement communautaire » réunissant des intervenants du secteur.

Les quartiers du Sud-Ouest donnaient du travail industriel à 17 500 travailleurs en 1980 et ils n'en offrent plus que 7 500 aujourd'hui. Quelque 7 500 nouveaux emplois de services ont toutefois été créés. Trente p. cent des travailleurs du secteur (70 000 citoyens) sont en chômage.

La pauvreté s'étend à tous les quartiers de Montréal

CONRAD BERNIER

■ La pauvreté à Montréal n'est plus uniquement concentrée dans le couloir Nord-Sud situé à l'Est de l'avenue du Parc et dans le couloir Est-Ouest situé au Sud de la rue Saint-Antoine. Le traditionnel 'T' inversé illustrant les zones de pauvreté dans l'île de Montréal en 1981 s'est redessiné en forme de 'S' suite à l'analyse des données du recensement de 1986. Dorénavant, la concentration des secteurs de pauvreté s'étend au Nord-Est et au Sud-Ouest de l'île de Montréal.

C'est ce que révèlent les résultats de recherche rendus publics hier par Micheline Mayer-Renaud du Service de la recherche du Centre des services sociaux du Montréal métropolitain (CSSMM) et Jean Renaud du Département de sociologie de l'Université de Montréal.

Cette recherche constitue une mise à jour de l'indice de statut socio-économique élaboré en 1981 par les mêmes chercheurs. Au dire de ces derniers, « cet indice est particulièrement intéressant puisqu'il se base à la fois sur la dimension financière et la dimension sociale de la pauvreté: le revenu et la scolarité ».

« Les données de cette recherche, a pour sa part expli-

que M. Luc M. Malo, directeur général du CSSMM, sont précieuses pour des établissements qui, comme le CSSMM, doivent planifier et distribuer des services à la population de la région. Cette recherche invite aussi le CSSMM et tous les partenaires socio-économiques de la région à s'interroger sur le phénomène de la pauvreté à Montréal et sur les lacunes du système socio-économique actuel. »

Le 'S' de la pauvreté pointe donc maintenant dans Montréal-Nord, serpente entre la rue Papineau et les limites Ouest de Saint-Léonard jusqu'à la rue Jarry, s'élargit entre le boulevard Pie IX et l'avenue du Parc pour suivre son cours vers le Sud de l'île. Au Sud-Ouest, le 'S' se prolonge encore plus et englobe les quartiers de Pointe-Saint-Charles, Saint-Henri et plusieurs secteurs de Verdun, puis remonte dans Saint-Pierre et dans Lachine.

Certains secteurs ont connu un appauvrissement important depuis cinq ans. Quelques-uns de ces secteurs sont situés au Nord de l'autoroute métropolitaine, entre les boulevards Saint-Laurent et Laurentien, de part et d'autre de l'autoroute des Laurentides.

Cette recherche a permis de découvrir quelques secteurs où la population est pauvre financièrement, mais riche socialement, puisqu'elle possède, en

forte proportion, un niveau de scolarité universitaire. Ces secteurs sont situés aux environs des différents campus et sont probablement habités par leurs étudiants. Leur pauvreté, qui est purement économique, est d'une nature fort différente de celle qui est à la fois sociale et économique.

Peu de pauvres à Laval

En dehors des zones de concentration, on remarque des îlots de pauvreté à l'intérieur de territoires de richesse et des îlots de richesse émergeant de zones de pauvreté. Par exemple, le secteur pauvre longeant la voie ferrée à l'Ouest du Chemin de la Côte-des-Neiges occupe une zone de richesse, alors qu'à proximité du Jardin Botanique des secteurs riches baignent dans une zone pauvre.

Certains secteurs ont connu, entre 1981 et 1986, un enrichissement important. Parmi ceux-là, quelques-uns se retrouvent aux abords du Vieux-Port de Montréal qui a connu un développement domiciliaire de luxe. Laval a peu de secteurs pauvres, un seul quartier de Chomedey appartenant à cette catégorie. L'île Jésus apparaît de ce fait plus homogène que l'île de Montréal, et se caractérise surtout par ses secteurs moyennement riches.

loto-québec		Résultats	
Tirage du 89-12-06		GAGNANTS	LOTS
649		6/6	4 2 500 000,00\$
Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi		5/6 +	5 237 105,40\$
20 24 32 36 41 43		5/6	344 2 635,40\$
No complémentaire: 30		4/6	20 316 85,90\$
		3/6	381 754 10,00\$
		VENTES TOTALES:	23 980 511,00\$
		PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF):	2 200 000,00\$
		PROCHAIN TIRAGE:	89-12-09

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

N'ATTENDEZ PLUS

NOS PRIX SONT GARANTIS JUSQU'AU 15 JANVIER 1990**

SI VOUS TROUVEZ UN MEILLEUR PRIX D'ICI AU 15 JANVIER NOUS VOUS REMBOURSERONS LA DIFFÉRENCE!

2 JOURS SEULEMENT
GRATUIT
3 MOIS DE
CENTRE-MESSAGE
Bell Cellulaire



TÉLÉPHONE CELLULAIRE

• Utilisation mains-libres

- tout en conduisant
- Numérotation 32 chiffres
- Spectre de 832 canaux
- Affichage alphanumérique
- Recomposition du dernier numéro
- Garantie 3 ans

3 9 9 9 9
Reg: 599"



Novatel TÉLÉPHONE CELLULAIRE

Vos conversations
iront loin!

L'appareil cellulaire portable le plus perfectionné sur le marché canadien à l'heure actuelle. Ses caractéristiques et son prix en font un choix VRAIMENT portable.

- Caractéristiques & Fonctions:
- Spectre étendu (832 voies)
 - 88 mémoires alpha/numérique
 - Réglage de volume (pavillon, signal d'alerte, tonalité des touches)
 - 4 numéros de téléphone possible
 - Garantie 3 ans



ÉPARGNEZ
200\$
7 9 9 9 9
(Chargeur compris)
Reg: 999"

Bell Cellulaire
AGENT AUTORISÉ

* Tout achat d'un téléphone cellulaire doit être activé au réseau BELL CELLULAIRE. Après rabais de NOVATEL. PAS DE MARCHANDS.

LE PLUS GRAND SPÉCIALISTE D'ÉLECTRONIQUE AU PAYS

► PLAN DE PROTECTION-PRIX
Si vous trouvez le même produit à moins cher, nous paierons la différence.

► PLAN DE PROTECTION-APPAREIL
Si vous n'êtes pas satisfait de votre appareil, nous l'échangerons ou vous rembourserons. Si votre appareil présente un problème persistant nous l'échangerons.

► LIVRAISON GRATUITE
Votre appareil vous sera livré en 48 heures! C'est promis!
Cartes de crédits reconnues acceptées
Demandez la carte ATLANTIQUE,
1,500\$ de crédit instantané disponible

ATLANTIQUE

ÉLECTRONIQUE

LA BONNE RÉPONSE

à tout coup

PLUS DE 30 ANS D'EXPERTISE

► LIGNE TÉLÉPHONIQUE SATISFACTION
Si vous n'êtes pas entièrement satisfait, téléphonez-nous au 328-1428

► PLAN DE PROTECTION ET D'ENTRETIEN
La meilleure façon de protéger vos achats en électronique.

MAGASIN ENTREPÔT
6245 MÉTROPOLITAIN EST
328-1406

SUPER MAGASIN
GALERIES DES SOURCES
683-1943

PLUS DE 165 MAGASINS
DANS LA PLUPART DES CENTRES COMMERCIAUX
Pour le magasin ATLANTIQUE le plus près composez le (514) 328-1000

** Détails en magasin

Un Noël d'antan au Jardin botanique

FLORIAN BERNARD

■ L'exposition florale traditionnelle du temps des Fêtes s'ouvre aujourd'hui, au Jardin botanique de Montréal, dans un décor qui rappelle les Noëls des premiers colons de la Nouvelle-France. Le thème fait découvrir aux visiteurs les coutumes, les légendes et les contes associés à la fête de la nativité.

Au milieu des poinsettias écarlates, on découvre une maison de pierres du temps de la Nouvelle-France, une église, un traineau, des enfants qui jouent dans la neige. Au-dessus des têtes, le canot d'écorce de la chasse-galerie profile sa silhouette légendaire.

Apportée au Canada par les colons originaires du Poitou, de la Saintonge, du Maine ou de l'Anjou, la chasse-galerie a été adaptée aux habitudes de la Nouvelle-France. C'est la légende des bûcherons qui pactisent avec le diable pour pouvoir aller passer la nuit de Noël dans leurs familles et « embrasser leur blonde ». Au cri d'Acabri, Acabara, Acabram, le canot volant les emporte à toute vitesse. Mais attention! Ils ne doivent ni sacrer, ni prononcer le nom de Dieu, ni toucher aux croix des clochers, sans quoi ils seraient projetés dans le gouffre de l'enfer!

L'exposition se poursuivra jusqu'au 20 janvier, tous les jours, de 9 h à 18 h, dans la grande serre.



Les
Meilleurs
Chocolats
De Noël



Sucrez le bec à l'ère aimée avec les succulentes sucreries du distingué chocolatier belge, Corné de la Toison d'Or. Chouchoutez votre chouchoute avec ces doux délices, parfaitement inégalés. En exclusivité... à la Tulipe Noire.

La
Tulipe
Noire

CHOCOLATERIE • PÂTISSERIE
SPÉCIALITÉS FINS GOURMETS
Maison Alcan
2100, rue Stanley
285-1225

La STCUM en appelle au Conseil des services essentiels

FLORIAN BERNARD

La Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) s'est adressée au Conseil des services essentiels, hier, dans le but d'obtenir une ordonnance qui mettrait fin, immédiatement, aux moyens de pression exercés depuis deux semaines par les employés d'entretien.

Selon la STCUM, le service se dégrade de jour à jour à cause du refus des employés de faire des heures supplémentaires et de col-

laborer avec les contremaitres, particulièrement en vue de s'assurer que des véhicules soient disponibles durant les heures de pointe. Au cours des derniers jours, la STCUM a été contrainte d'assurer le service avec une réduction d'environ 10 p. cent de sa flotte normale aux heures de pointe.

La STCUM estime qu'avec l'achalandage du temps des Fêtes, le service continuera de se détériorer s'il n'y a pas un arrêt immédiat des moyens de pression.

Rappelons que le conflit a débuté à la suite d'une modification

des horaires de travail imposée par la STCUM aux employés d'entretien. En juillet dernier, la STCUM et le syndicat ont soumis le différend à un arbitre. Le 6 novembre dernier, l'arbitre, Me Denis Tremblay, a reconnu que les nouveaux horaires proposés par la STCUM étaient raisonnables. Ces nouveaux horaires sont entrés en vigueur le 26 novembre, au grand mécontentement des employés d'entretien.

La STCUM estime que les mesures actuelles de pression exercées par les employés d'entretien constituent un arrêt illégal de travail, d'où sa décision de faire appel au Conseil des services essentiels.

Lavallois condamnés à la prison

Presse Canadienne

SAINT-JEAN, Terre-Neuve

Robert Trépanier, de Laval, a été condamné hier à neuf ans de prison et son fils Robert a écopé de sept ans.

Arrêtés en 1987 à la suite d'une saisie de 16 tonnes de haschisch, ils avaient été reconnus coupables, le mois dernier, après un procès qui avait duré six semaines.

Avez-vous récemment vu la Collection de Bijoux en Or 18ct. la plus éclatante en ville ?



KAUFMANN
MAÎTRES JOAILLIERS DEPUIS 1954

2195 Crescent, Montréal H3G 2C1, Tel. (514) 848-0595



grand luxe
COLLECTION INTERNATIONALE

Magnifiques peignoirs en tissu éponge pour hommes et dames
Tailles universelles • 12 teintes mode



CHOIX DE 12 COULEURS

- Blanc
- Jade
- Bleu saphir
- Vert émeraude
- Bleu acier
- Noyer
- Pêche
- Rouge vif
- Jaune canari
- Bourgogne
- Noir
- Lavande

Seulement
100 \$

Taille universelle
servant à tous et toutes



Luxeux tissu éponge, épais et absorbant, pour la sortie du bain ou simplement la détente

Ces élégants peignoirs, de notre collection internationale, sont faits de 90% coton, 10% polyester et rehaussés de jolies surpiqures ton sur ton, disposées sur sept rangées aux poignets, aux poches et tout le long des pans. L'écusson ajoute la touche finale d'élégance distinctive.

Un cadeau de choix pour la fête de Noël

MAGASINEZ DANS TOUS NOS MAGASINS OU

COMMANDEZ PAR LA POSTE — TÉLÉPHONÉZ OU ÉCRIVEZ — UTILISEZ LE TÉLÉCOPIEUR.
TEL. (514) 288-4653, poste 235. TÉLÉCOPIEUR «FAX»: (514) 288-6804
A. GOLD & SONS, 2050, rue BLEURY, BUREAU 100, MONTREAL, Qué. H3A 2J5

Faites-moi parvenir ☐ 1 Peignoir Grand Luxe, à 100\$
Faites-moi parvenir ☐ 2 Peignoirs Grand Luxe, à 100\$. Total 200\$.
Ajoutez 4\$ de frais de livraison pour 1 ou 2 peignoir(s).

1er choix de teinte _____ 2e choix de teinte _____ 3e choix de teinte _____

Ci-joint ☐ mandat-poste ☐ chèque (pas de P.S.L.)
Portez à mon compte ☐ Amex ☐ Visa ☐ MasterCard ☐ Diners ☐ Carte Blanche ☐ A. Gold & Sons

Numéro de carte _____ Date d'expiration _____

Nom _____ Tel. _____

Adresse _____ App. _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____



- MAIL CHAMPLAIN BROSSARD
- PROMENADES ST-BRUNO
- LE CARREFOUR LAVAL
- LES GALERIES D'ANJOU

American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche, Carte A. Gold & Sons



PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

À la halte routière de l'Interstate 91 au Vermont, les camionneurs Michel D'Anjou, Jean Neil Laroche, Yolande Charron, Guy Caron et Michel Robidas, entourent Mme Carole Bilodeau venue leur demander de soutenir son mari, Richard Bilodeau, en prison depuis 10 jours aux États-Unis.

Le camionneur Richard Bilodeau clame son innocence

MARIE-FRANCE LÉGER

envoyée spéciale

La Presse À WOODSVILLE, New Hampshire

Dans un élan de solidarité pour leur collègue Richard Bilodeau, détenu dans une prison du New Hampshire depuis que son camion-remorque a heurté un véhicule de patrouille tuant deux policiers et un prisonnier il y a une dizaine de jours, des camionneurs de Coaticook et des camionneurs américains sont venus prêter main forte à sa femme et à ses avocats pour le sortir de ce mauvais pas.

Le directeur de la prison de Grafton County, à Woodsville, dans le New Hampshire, a laissé Bilodeau parler aux médias dans le sous-sol de la maison de détention en présence de sa femme, Carole, et de ses deux avocats, Jean-Pierre Rancourt et Peter Decato. Le camionneur a expliqué d'une voix tremblante, qu'il ne se reconnaissait aucune responsabilité pour la mort des trois hommes et qu'il n'avait donc pas à être traité comme un criminel.

Encadré par les avocats, les mains écartées dans celles de sa femme, Richard Bilodeau n'avait rien hier de l'homme menaçant que les accusations d'homicide involontaire laissent entrevoir.

Une trentaine de camions-remorques s'alignaient des deux côtés de la route en face de la prison. Des camionneurs de Coaticook, des collègues américains, du New Hampshire et du Vermont, sont venus soutenir leur compagnon.

«Ça n'a pas de sens, c'est stupide, ce n'est pas un meurtre, c'est un accident», a expliqué Michel Robidas. Un autre collègue, Guy Caron a été encore plus tranchant: «Pauvre Richard, il n'a pas frappé le bon char».

Richard Bilodeau n'est en effet pas au bout de ses peines puisque le juge John Eames a finalement repoussé l'audition de la preuve qui devait normalement fixer la nature exacte des accusations. Il a indiqué qu'il lui fallait encore deux ou trois semaines avant de se prononcer. Pour le moment, le camionneur québécois est accusé d'homicide involontaire des deux policiers.

Par ailleurs, la motion concernant la caution de 500 000 \$ pour sa remise en liberté a elle aussi été repoussée et les deux avocats de Richard Bilodeau espèrent parvenir à déterminer avec le ministère public un montant plus raisonnable la semaine prochaine. Ils ont invité les associations de camionneurs à travers le pays et aux États-Unis à contribuer financièrement.

La justice américaine a fait passer le montant de la caution de 500 000 \$ à 500 000 \$ pour garder Bilodeau aux États-Unis. Les avocats Rancourt et Decato ont confirmé hier que le ministère public américain agit de la sorte parce qu'il n'est pas convaincu que le traité d'extradition qui existe entre le Canada et les États-Unis s'appliquerait dans le cas de Bilodeau.

«Nous essayons d'inciter le ministre canadien de la Justice, Doug Lewis, à envoyer un avis au procureur pour expliquer que l'homicide involontaire ou même la négligence criminelle sont effectivement inscrits dans le traité d'extradition», a commenté Me Rancourt.

Le député fédéral de Mégantic-Compton, François Géri, a demandé hier en Chambre l'intervention rapide du ministre de la Justice, Doug Lewis. «On ne se mêle pas des affaires judiciaires. Mais l'extradition, ça nous concerne», a-t-il indiqué.

Richard Bilodeau devra donc rester encore quelques jours ou quelques semaines en prison. «Je ne sais pas si je pourrais tenir ici jusqu'à Noël», a-t-il indiqué dans un sanglot. Un peu plus tard, dehors, tous les chauffeurs des camions-remorques faisaient entendre leur sirène en même temps pour lui apporter un nouvel appui.

La STRSM revoit son budget à la hausse: 88,2 millions \$

PIERRE BELLEMARE

Pour démontrer sa volonté ferme de redresser la situation à la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal (STRSM), le conseil d'administration a adopté hier un nouveau budget de 88,2 millions \$, ce qui représente une hausse de 15,6 millions \$ (21,5 p. cent) par rapport au budget 1989.

«Le budget 1990 de la STRSM, c'est le début de l'ère de qualité», affirme le président du conseil et maire de Boucherville, Hugues Aubertin.

«Les sept municipalités actionnaires vont nécessairement devoir, chacune de leur côté, acquiescer aux orientations contenues dans ce budget lors de l'adoption de leur propre budget», a ajouté M. Aubertin.

Cependant, les maires Eric Sharp (Saint-Lambert) et Stephen Olynyk (Greenfield Park) ont voté contre le nouveau budget de la STRSM. «Au cours de l'année qui s'écoule,

nous avons obtenu moins de services — en raison de la grève de six mois des employés d'entretien — et la facture qu'on nous présente pour 1990 est beaucoup trop élevée», a déclaré le maire Olynyk.

Le maire Sharp n'a émis aucun commentaire autour de la table du conseil, mais un des conseillers de Saint-Lambert, Robert Bélanger, en a profité pour faire savoir aux dirigeants de la STRSM qu'il «est horrifié par l'ampleur des augmentations».

M. Bélanger a ajouté: «Il est inadmissible qu'on hausse la contribution de Saint-Lambert dans une proportion de 60 p. cent, ce qui se traduit par une majoration de cinq cents par 100 \$ d'évaluation pour nos contribuables, alors que notre taxe générale est de 0,99 \$ les 100 \$ d'évaluation».

Les élus de Saint-Lambert et de Greenfield Park n'acceptent pas que la STRSM, dans son budget 1989 revise le mois dernier, réclame des municipalités une contribution de 6,5 millions \$, une contribution qui passait ainsi de 18 à plus de 25 \$ millions.

En outre, le maire Aubertin annonçait hier qu'on accroîtra de 22 p. cent en 1990 les traitements pour l'ensemble des cadres de premier niveau, «dont le nombre va pratiquement doubler. Il nous a été clairement démontré qu'une grande partie de nos problèmes est attribuable à une gestion insuffisante de nos ressources humaines».

«Nos employés d'entretien, soutient M. Aubertin, ne sont pas assez encadrés. La productivité s'en ressent, ainsi que la qualité du travail qui se fait. Notre service manque d'inspecteurs et de réparateurs».

Il avoue que le virage effectué par la STRSM «est sage, voire même courageux. Tout cela devrait se refléter, ces prochains mois, sur la qualité du service aux usagers. Nos véhicules seront, premièrement, en quantité suffisante et, deuxièmement, en bon état de fonctionnement».

Reste toutefois à renouveler les contrats de travail des 220 employés d'entretien, des 600 chauffeurs et du personnel de bureau, contrats venus à échéance le 31 décembre 1988.

Professeur accusé d'agression sexuelle

PIERRE BELLEMARE

Un enseignant de 42 ans, mis sous arrêt mercredi par la Sûreté du Québec, a comparu hier au Palais de justice de Longueuil, devant le juge Denys Dionne, pour faire face à des accusations d'agression sexuelle sur une dizaine d'adolescents et de grossière

indécence. L'accusé, Gaétan Potvin, sera ramené lundi au Palais de justice pour tenter d'obtenir une mise en libération conditionnelle en attendant son enquête préliminaire.

Les dix présumées victimes d'agression sexuelle sont d'anciens élèves de l'école Saint-Mathieu-de-Laprairie, ou enseigne l'accusé, un résident de Saint-Constant. En tout, la Couronne a relevé quatorze chefs d'accusa-

tions, pour des gestes posés entre décembre 1984 et juin 1986.

Cependant, un porte-parole de la SQ indique que les enquêteurs doivent rencontrer, durant le week-end, plusieurs autres jeunes de l'école Saint-Mathieu-de-Laprairie.

Il est à prévoir que d'autres accusations soient portées contre Potvin, quand il retournera devant le tribunal lundi à Longueuil.

Sexagénaire dévorée par ses chiens

Agence France-Presse

LE QUESNOY, France

Une Française de 67 ans a été dévorée par ses chiens au Quesnoy, dans le Nord de la France, et ses restes n'ont été découverts qu'une vingtaine de jours après sa

disparition, a annoncé hier la gendarmerie.

Alertés par les voisins qui ne voyaient plus Mme Jeanne-Marie Vandaele depuis près de trois semaines, les gendarmes n'ont découvert que quelques ossements épars au milieu d'une meute de chiens sauvages dans la maison

de ce professeur de musique à la retraite. Seuls subsistaient un morceau de calotte crânienne, une partie de la mâchoire et quelques restes de tibias éparpillés.

Autour, dans une odeur épouvantable, gisaient les cadavres de plusieurs chiens. Une quinzaine d'autres étaient encore en vie et comme fous, selon un gendarme.

Montréal et Lyon: deux villes financières qui s'internationalisent

MARIANE FAVREAU
envoyée spéciale

La Presse à Lyon

■ «Lyon a de fortes ambitions pour se positionner au rang des grandes métropoles européennes. Et cela ne peut se faire sans un développement financier qui soit en cohérence avec le reste de son développement», observait hier M. Christian Boiron, adjoint au maire de Lyon pour le développement économique international.

Il ouvrait le colloque des Entrepreneurs du Centre Jacques Cartier

consacré au thème «Coopération et compétition des places financières», animé par M. André Raynault, professeur au Département de Sciences économiques de l'Université de Montréal, ancien ministre et ancien président du Conseil économique du Canada.

D'éminentes personnalités du Canada et du Québec y ont pris la parole, tel M. Gérard Bonin, sous-gouverneur de la Banque du Canada qui a indiqué les perspectives de l'intégration financière dans un cadre de relations internationales.

M. Jean Campeau a, de son côté, indiqué les défis d'un inves-

tisseur institutionnel à l'heure de la mondialisation des marchés. Président directeur général de la Caisse de dépôt et de placement, M. Campeau estime que «les effets du libre-échange canado-américain, du marché européen de 1992, de la croissance dans le reste de l'Asie et de l'éclatement des structures dans les pays de l'Est marqueront l'évolution de nos économies en cette fin de siècle».

Quant à M. Bruno Riverin, il s'est attardé aux conséquences de la mondialisation des marchés sur une place financière comme

la Bourse de Montréal qu'il dirige. Bourse secondaire par rapport à celle de Toronto, celle de Montréal occupe la plus grande part de son marché intérieur, a expliqué M. Riverin, et occupe le septième rang mondial en terme de capitalisation boursière, et le 17e en terme de valeur annuelle transigée.

Elle est la seule bourse canadienne à offrir des marchés à terme financiers. Elle a été au cours de la présente décennie, «un véritable instrument d'émancipation et de croissance de l'entrepreneuriat québécois», a-t-il dé-

montré avant de conclure qu'il y a de la place, dans l'avenir, pour une bourse comme la sienne qui a entrepris, depuis 1982, de s'internationaliser.

Enfin, M. Jean Labonté, président du bureau des établissements financiers internationaux de Montréal a défendu la structure fiscale du Québec comme étant d'avant-garde et exclusive pour les entreprises internationales.

Participant aussi à ce colloque, des dirigeants de la Banque de France, des bourses françaises, le ministre des Finances de Maurice (qui vient de jumeler sa bourse à celle de Lyon), et le directeur de la bourse de Casablanca.

Une partie des séances sont présidées par M. Raymond Barre, ancien premier ministre et député du Rhône.



Sincères condoléances aux retardataires.

Un de ces jours, un de ces jours vous avez pensé être fixé sur le prix exact d'une Saab 1989 neuve. Étant donné qu'aujourd'hui est ce jour, nous avons pensé vous rendre ce service. Les Saab se vendent à partir de 25 000 \$ jusqu'à 50 000 \$ avec des haltes à 30, 32, 40 et 45. Peut-être aimeriez-vous faire halte et faire l'essai d'une Saab un jour, comme aujourd'hui. Nous l'espérons.



SAAB ÉLÉGANTE
4350 est, boul. Métropolitain
Montréal
374-6550

AUTOMOBILES ROBERT BARELL INC.
11355, Côte-de-Liesse
Dorval
631-4387

AUTOMOBILES LAVIGNE
37, rue Ste-Anne
Ste-Anne-de-Bellevue
457-5327

SAAB ÉLÉGANTE
16, Rabastalière
St-Bruno
653-6920

SUCCESSION ENCAN PUBLIC

M. Haj-Hasan-Alizadeh de Téhéran, Iran

Comprend ce qui reste d'une collection de splendides tapis noués main appartenant à la succession de M. Alizadeh au Canada, résultant d'un accord passé avec les représentants des parties iraniennes au Canada, à la suite de la mort soudaine de M. Alizadeh. On doit procéder à la liquidation de cette collection afin de régler un différend touchant la succession en Iran et au Canada.

La collection comprend de magnifiques tapis d'Orient noués main, carpettes et tapis de passage. Oum sole, Isfahan sole, Kashan, Yazd, Afshar, Kerman royal, Tabriz 60, Hamadan Lylyan, Gharajeh, Shiraz, Qashqayi, afghans, tapis de passage, et des centaines d'autres.

La marchandise a été enlevée de l'entrepôt pour que l'on procède immédiatement à la

LIQUIDATION PAR ENCAN PUBLIC
SAMEDI 9 DÉCEMBRE À 12 H 30 PRÉCISES
Exposition à compter de 11 h

Holiday Inn Crowne Plaza
420, rue Sherbrooke ouest
Montréal

Conditions de paiement:
comptant, chèque visé, principales cartes de crédit.
Encanteurs autorisés EAAC.

Marchands exemptés de la taxe de vente sur présentation d'une pièce d'identité. Frais de manutention de 10% pour chaque achat.

Permis no 168253

TIMKEN



Montréal 937-7423 Laval 669-5330 Saint-Léonard 328-0471
St-Laurent 744-2721 Longueuil 679-2550 Mir-Est 254-6038

UNE PRIMEUR EXCLUSIVE À BIRKS



L'ALLIANCE ANNIVERSAIRE

Cet automne, Birks met en vedette avec grande fierté, l'alliance anniversaire double. En tout, 14 magnifiques diamants sertis dans un exquis anneau en or 14 carats. Ce bijou d'une qualité exceptionnelle est présentement offert à un prix remarquable.

Ne manquez pas cette primeur exceptionnelle.

1495 \$

Valeur de remplacement 2150 \$

Dans chaque boîte bleue se cache une occasion rêvée.

BIRKS

Des petits feux follets



Swarovski jette de la lumière sur le cristal d'argent. Une collection de petits animaux qui prennent vie devant vos yeux. De véritables petits rayons de soleil. Renards, 52 \$ chacun. Lapins, 48 \$ chacun.

BIRKS

Pierres de naissance Swarovski

Le brillant éclat des bijoux mode Savvy par Swarovski. Venez rencontrer notre conseiller-mode Savvy, samedi le 9 décembre, à nos magasins, Carré Phillips, Carrefour Laval, Brossard et Fairview Pointe-Claire. Cadeau gratuit offert avec tout achat de 40 \$ et plus. Pendentif et boucles d'oreilles assorties. Seulement 40 \$ ch.

Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.

BIRKS



Clown sifflant

«Le tour du monde en 80 jours»

Un clown qui enchantera autant les tout-petits que les collectionneurs. Clown en porcelaine de couleurs vives avec tête amovible. Fonctionne sur piles. Environ 28 cm de hauteur. Piles incluses. 200 \$

Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.

BIRKS



20% de rabais sur Evesham Vale

	Ord.	Solde
Ens. de 6 ramequins	60 \$	48 \$
Casserole ronde, 1,4 l	70	56
Casserole ovale	100	80
Assiette à hors-d'œuvre	70	56
Plat ovale pour poisson	55	44



Maintenant en solde. Élegante vaisselle Royal Worcester aux délicats motifs de fruits et de fleurs. Très pratique, elle va au four et au four à micro-ondes. Représentés; seulement quelques modèles de notre vaste collection qui inclut tasses et contenants.

Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.

BIRKS



Perron avait fait croire à sa maîtresse qu'il était un agent secret de la GRC

YVES BOISVERT

■ Le procès de Gilles Perron a repris hier avec le témoignage de son ancienne maîtresse, qui a raconté au jury les soubresauts de ses relations amoureuses avec le réalisateur de 49 ans accusé d'avoir assassiné sa femme Michelle le 15 décembre 1987.

Mme Monique Sirois, 47 ans, une secrétaire d'une «institution d'enseignement» de l'extérieur de Montréal, a connu Gilles Perron en novembre 1976, dans une discothèque de sa ville, et leur relation s'est terminée abruptement en juin 1988.

Les amants se rencontraient de temps en temps les week-ends dans des hôtels, et évitaient autant que possible les sorties, pour ne pas être vus.

Au cours de ces 12 ans, s'il faut en croire Mme Sirois, qui a tenu un volumineux journal quotidien de cette relation, M. Perron a raconté à sa maîtresse une série d'histoires à dormir debout.

Perron faisait croire à sa mai-

trresse que, parallèlement à son travail à Radio-Canada, il était un agent secret au service de la GRC. Selon ce qu'il aurait dit à Mme Sirois, il avait fait «un mauvais coup» dans sa jeunesse et, pour se racheter, il travaillait secrètement pour la GRC à un salaire misérable, mais il ajoutait qu'on lui verserait de grosses sommes à sa retraite.

Perron racontait aussi qu'il n'avait que deux enfants (deux filles), alors qu'en réalité il a aussi un garçon. Il disait une de ses filles (Isabelle) gravement malade et traitée en institution par «une infirmière des Services secrets»...

Perron disait à Mme Sirois qu'il vivait séparé de sa femme, et que des procédures de divorce étaient entreprises. Mais il ajoutait que la GRC, c'est «comme la mafia»: on y accepte mal les divorces, ce qui compliquait ses projets.

Les rapports des deux amants sont compliqués. C'est lui qui l'appelle, au travail ou chez elle, et qui fixe les rendez-vous. Comme il est souvent «en mission»,

c'est du moins ce qu'il lui fait croire, Mme Sirois est inquiète et s'ennuie.

En novembre 1986, elle lui demande donc d'enregistrer un message sur cassette. Perron s'exécute:

«Mon amour... Quand je ne serai pas là, et que mon appel ne viendra pas, pense tout simplement à une chose: que je pense à toi; ou que je sois, je pense à toi. Ne t'inquiète pas, je reviendrai toujours parce que je t'aime. Je t'aime, mon amour.»

A partir d'août 1987, «ça devient spécial», de dire Mme Sirois. Perron semble soudainement «en moyens». Lors des sorties, il paye à lui tout seul l'hôtel et le restaurant. Et, le 18 novembre 1987, Gilles Perron apprend une «très bonne nouvelle» à sa maîtresse: la GRC le «transfère» à Montréal... Perron ajoute qu'il divorcera très bientôt, et invite Mme Sirois à quitter son emploi pour éventuellement venir vivre avec lui à Montréal. Mme Sirois est folle de joie.

Le 17 décembre, Mme Sirois

apprend par le journal que Mme Perron a été assassinée le 15. Elle appelle son amant, qui lui dit qu'il «n'était pas là» quand ça s'est passé, qu'il était «à l'extérieur». Mme Sirois sympathise car «même si ça n'allait pas avec elle, ça lui (Perron) faisait quand même quelque chose, ce qui se passait», a dit hier la petite femme, d'une voix fragile.

Mme Sirois revoit Perron à quelques reprises après la mort de Michelle Perron. Ils parlent de leur projet de vie commune. Elle se prépare à déménager. Perron reporte l'échéance. Puis, pendant le printemps 1988, Perron ne donne plus signe de vie.

Mme Sirois s'inquiète, tente de le joindre, mais sans succès. Elle finit par parler à sa fille Isabelle, et quelques échanges lui suffisent à comprendre qu'elle s'est fait bernier: Perron a toujours demeuré à Laval et n'a jamais été séparé de sa femme.

Le 4 juin 1988, elle joint finalement son amant et le somme de s'expliquer. Le réalisateur rompt carrément: «Je ne suis plus capable d'aimer». Trois jours plus

tard, il lui déclare qu'il est homosexuel et qu'il a un amant...

Finalement, une des dernières fois que Perron parle à sa maîtresse,

il lui dit: «Si jamais quelqu'un essaie de te joindre, voudrais-tu s'il-te-plait, lui dire qu'on était seulement des bons amis.»

VANCOUVER

2 vols hebdomadaires, soit le jeudi et le lundi
Vol aller et retour
Vol aller simple 249\$

359\$*
plus taxes

* Supplément de 70\$ pour le départ du 28 décembre.
Nous acceptons également les réservations d'origine de Vancouver

Nombre de places limité

Ailes d'Ouest

Consultez votre agent de voyages

MISSION

un NOËL en musique

audio centre

5260 rue Sherbrooke O., Montréal 482-4420
1970 boul. Le Corbusier, Laval 687-3627
1493 Merivale, Ottawa 723-2923

VÊTEMENTS MASCULINS DE DESIGNER

Pour répondre à la demande

30% DE RABAIS

sur des vêtements sélectionnés, à prix déjà réduits par le manufacturier.

3 JOURS SEULEMENT
LES 7-8-9 DÉCEMBRE

Meritas vous offre des vêtements masculins de couturiers de réputation internationale avec rabais de 30 à 40% durant toute l'année.

meritas

POUR LES CADEAUX DES FÊTES

MONTREAL
6170, boul. Métropolitain est
(à l'est de la rue Lacordaire)

SAINT-HYACINTHE
1380, boul. Choquette

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI, MARDI ET MERCREDI
de 8 h 30 à 17 h
JEUDI et VENDREDI de 8 h 30 à 21 h
SAMEDI de 8 h 30 à 17 h.

La Presse

des six-douze

SEMAINE DU
29 NOVEMBRE AU
5 DÉCEMBRE

À la Commission
scolaire de
Châteauguay, on aime
le français, on l'utilise
de façon stimulante et
originale grâce à
La Presse
des six-douze.



COMMISSION SCOLAIRE DE CHATEAUGUAY

Pour commencer

Un bon vendredi à tous!
Le temps des Fêtes est encore à nos portes avec ses sapins multicolores et ses crèches illuminées. On va encore une fois se régaler avec la traditionnelle bûche ou la bonne tourtière, mais aussi peut-être se taper les bises parfumées et les bons vœux de la « tante » ou les coups de pied et les grimaces du p'tit cousin achant.
Heureusement, la magie de l'Amour ainsi, bien sûr, que les cadeaux en aideront plusieurs à endurer tous ces maux! Justement, à La Presse des six-douze, on a imaginé un cadeau de Noël original: supposons que vous trouviez, en dessous de l'arbre, une carte de Noël d'une tante un peu magicienne. Elle aurait décidé de vous offrir un cadeau particulier: une journée entière passée avec la personnalité de votre choix. Elle ne met qu'une condition à la réalisation de votre vœu, celle de lui dire avec qui vous aimeriez passer cette journée (évidemment!) et... pourquoi? Faites-nous part de votre vœu en nous écrivant avant le lundi 18 décembre. Nous publierons plusieurs de ces «journées de rêve» dans le numéro spécial de La Presse des six-douze du vendredi 22 décembre. Alors? Avec qui?
Bon rêve!

Christiane et Louis
La Presse des six-douze
7, rue Saint-Jacques
Montréal
P. Québec H2Y 1K9

Jeunes journalistes

Moi, je trouve qu'on pourrait fabriquer des matériaux avec les élastiques. On pourrait les faire fondre avec les pneus et façonner des tapis pour les vaches. Comme ça, il n'y aurait plus de pollution.

Gaby Jalbert

École Saint-Michel
à Rougemont

Le responsable de la compagnie Canderell est-il inconscient ou mal informé? La réflexion de cet adulte nous a beaucoup surpris, choqués. Ce monsieur sait-il qu'il faut environ 45 ans à un arbre pour atteindre sa maturité? Que trois arbres fournissent de l'oxygène à une personne? C'est bien triste, nous aurons cinquante-quatre ans et plus... Les arbres sont-ils des trésors précieux seulement pour notre génération? Nous les jeunes, nous sommes bien renseignés et c'est toujours un plaisir d'aider et d'informer.

Les élèves de 6e année
École La Mennais

Les jeunes journalistes dont la carte de membre porte l'un des numéros suivants gagnent en ensemble règle-crayon La Presse.

0099 — Karine Veilleux
0413 — Louise Courchesne
1311 — Philippe Ross
2132 — Guillaume Vadnais
1020 — Shaunna Chagnon

La Presse des six-douze est une initiative de La Presse / Education.
Cette page paraissant tous les vendredis en période scolaire est réalisée par deux enseignants du primaire:
Mme Christiane Labrie et M. Louis Émond, d'après une idée originale de Mme Christiane Labrie.
Son objectif est de permettre aux jeunes de six à douze ans de lire avec intérêt et compréhension des textes d'actualité. Les articles sont rédigés de manière à faciliter leur utilisation à des fins pédagogiques.
Pour renseignements: Céline Landry (514) 285-6890

Nadia Comaneci passe à l'Ouest



Arabesque, double salto avant, vrille ou sortie Napoléon, Nadia Comaneci réussissait tout à la perfection. Nadia Comaneci est cette jeune gymnaste roumaine de quatorze ans qui, aux Jeux olympiques de Montréal en 1976, nous en avait mis plein la vue tant sur la poutre qu'au sol ou aux barres asymétriques. Elle récoltait les «dix» (note parfaite) aussi aisément que d'autres récoltent le rutabaga. On l'avait surnommée la «reine des

Jeux olympiques de Montréal» et son nom était sur toutes les lèvres. Or, ce nom est réapparu dans l'actualité la semaine dernière alors qu'elle fuyait la Roumanie en compagnie de six autres compatriotes. Pendant quelques jours, on ne sut où elle était. Puis elle refit surface à New York où, en compagnie d'un ami de cœur, elle expliqua sa fuite par son désir de «vivre libre». Toujours belle à 28 ans, Nadia vient de réussir sa plus belle sortie. Celle de sa vie.

Petite anecdote

Une compagnie française de produits alimentaires. On action, vient de mettre trois ans et deux millions de dollars dans la création et la commercialisation d'un oeuf cubique! Mesurant environ deux centimètres de côté et formé de deux couches de blanc enserrant une tranche de jaune, le jumeau synthétique de notre «compagnon du matin» a été testé «avec succès» (selon la

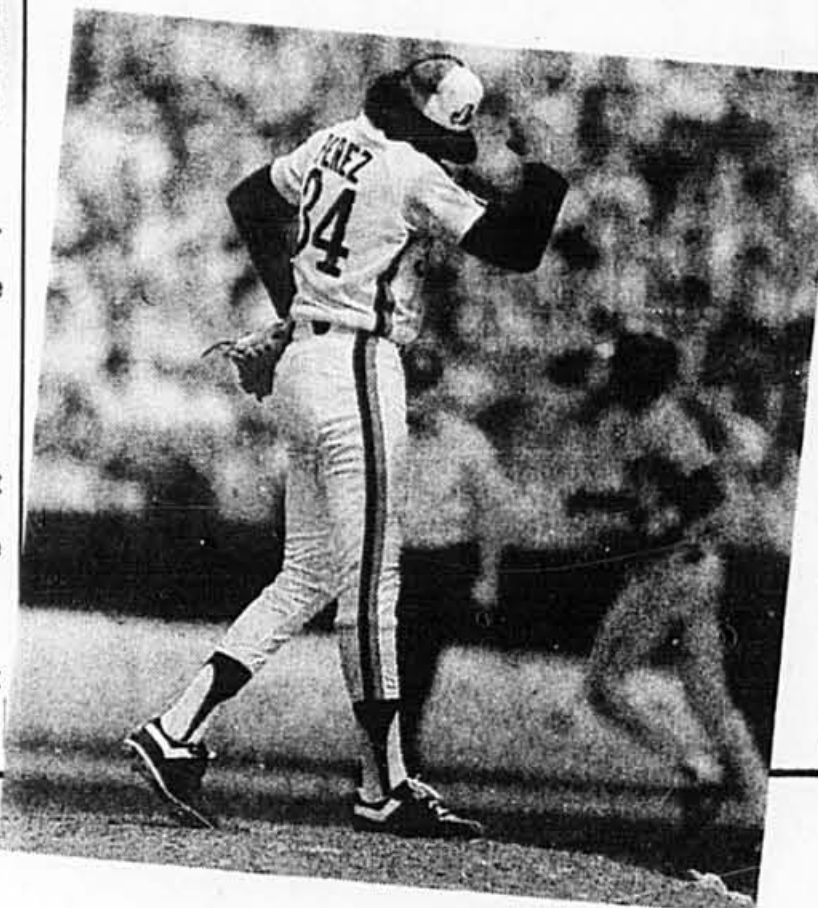
compagnie) dans plusieurs restaurants. Les avantages de ce produit sont sa solidité et le fait qu'il soit beaucoup moins périssable que l'original. Sa forme cubique favorise aussi son emballage. La compagnie compte commercialiser 2 à 3 000 tonnes de son «Apéroœuf» annuellement. Il fallait y penser, comme... l'œuf de Colomb!



Exode de nos Expos

Au rythme où ils s'en vont, il n'y aura bientôt plus un seul lanceur chez nos Expos. Tout d'abord, il y eut Pascual Perez. Le lanceur-clown décida d'aller faire montre de ses nombreux talents dans la Ligue américaine de baseball, plus précisément avec les Yankees de New York. On ne le verra donc plus beaucoup puisque les Expos, eux, évoluent dans la Ligue nationale. Cependant, un autre des exilés qu'on verra encore souvent se nomme Bryn Smith. En effet, moyennant

la coquette somme de six millions de dollars pour trois ans, le gentil barbu a accepté de se joindre aux Cards de Saint-Louis qui sont non seulement dans la même ligue que les Expos mais aussi dans la même division. Mais le grand gagnant dans cette valse des millions est nul autre que Mark Langston qui vient de décrocher un contrat évalué à seize millions de dollars s'il joue cinq ans avec les Angels de la Californie. Ils ont choisi la sécurité, semble-t-il. Alors si la sécurité commence à ce salaire, combien sommes-nous à vivre dans l'insécurité, hmmmhmmhmm?



En deux mots...



Le Nouveau Parti démocratique (NPD) a tenu, la semaine dernière, un congrès au leadership à Winnipeg, au Manitoba. Les délégués de ce parti ont élu une femme, Mme Audrey McLaughlin. Elle devient donc la première femme élue à la tête d'une formation politique au Canada. On se souviendra que M. Ed Broadbent avait donné sa démission comme chef du NPD au printemps dernier.



Un autre Québécois s'est classé premier, dans la catégorie junior, au deuxième championnat du monde d'orthographe de langue française. Stéphane Éthier est vraiment fier de lui. «Mon crayon me glissait des doigts, mais je n'avais pas l'esprit embrouillé. J'étais serein, je considérais l'aspect ludique de l'exercice.» Il a réussi cette terrible dictée de Bernard Pivot avec un score d'une faute et demie. Ils étaient 252 finalistes, dont 132 Français et 120 étrangers de pays francophones, à faire cette dictée intitulée «La littérature à l'estomac». Stéphane, à l'âge de trois ans, savait déjà lire. À 9 ans, il terminait son cours primaire.

Croque-nature



Le cadran sonne. Max et Gertrude se réveillent et machinalement, chacun leur tour, vont à la salle de bain. Le miroir leur reflète une image peu flatteuse de leur visage; ils ont l'air amoiché, ils sont cernés, ridés et quoi encore! Comme Monsieur et Madame Tout-le-Monde, ils vont se préparer afin d'avoir une belle apparence physique. Gertrude utilisera toute la panoplie nécessaire au maquillage féminin: du fard au rouge à

lèvres. Max, lui, prendra tout ce que l'homme moderne a à sa disposition: de la crème à rasage jusqu'au parfum. Les voilà tout pomponnés et prêts à commencer une nouvelle journée. L'utilisation des produits de maquillage remonte à une époque très lointaine. Cet art est né au Moyen-Orient, il y a plus de 5 000 ans. On a découvert les premières traces de fards et d'huiles parfumées, en Égypte, entre 3 000 et 3 300 ans avant J.-C. Ces fards rudimentaires étaient essentiellement des ocres et des noirs tirés des minéraux locaux. On les broyait et les diluait dans de l'eau pour les rendre utilisables. Au tout début, on se servait du maquillage (les fards exclusivement) pour rendre l'image des dieux plus vivante et plus

réaliste. Un peu plus tard, les hommes qui vivaient entre l'Euphrate et le Nil (deux fleuves), en constatant que le soleil asséchait leur peau, cherchèrent à protéger leur corps. Ils y appliquèrent des huiles parfumées dont l'odeur repoussait les moustiques. L'habitude de se farder les yeux fut prise non par souci d'une meilleure apparence mais plutôt par nécessité médicale. On s'aperçut qu'en entourant les yeux de certains produits (généralement de la galène ou de la malachite pilée) on évitait que les petits insectes ne viennent s'y aventurer. La belle Cléopâtre cachait-elle comme Gertrude des petites imperfections ou se protégeait-elle contre les insectes? Seul César le sait.

IMPACT D'UNE HAUSSE D'UN CENT DU DOLLAR CANADIEN SUR LES PROFITS ANNUELS DE TROIS SOCIÉTÉS QUÉBÉCOISES

DOMTAR



-15 millions \$ + 10 millions \$ -13 millions \$

La hausse du dollar ne fait pas que des heureux

MIVILLE TREMBLAY

« La hausse du dollar canadien est absolument désastreuse. Ça réduit tous nos revenus d'exportation et ça augmente la concurrence des produits importés au Canada », affirme M. Raymond Pénard, vice-président directeur de Dmtar.

Chaque augmentation d'un cent du dollar canadien réduit, sur une période d'un an, le bénéfice net de Dmtar de 15 millions \$. Pour l'exercice qui s'achève, l'appréciation du dollar aura coupé son profit d'environ 75 millions \$.

Incidentement, le dollar canadien a clôturé la journée hier à 86,07 cents US, comparativement à 86,13 cents US mercredi. Par ailleurs, le taux d'escompte de la Banque du Canada est demeuré presque inchangé à 12,45 p. cent, comparativement à 12,46 p. cent la semaine dernière.

« Ça faisait déjà mal dans un marché américain qui était fort jusqu'au milieu de l'année. Et dans un marché qui a beaucoup faibli, ça réduit considérablement notre marge de manoeuvre. La hausse du dollar canadien amène aussi des aciers américains que l'on ne voyait pas dans nos marchés du Québec et de l'Ontario », affirme M. John LeBoutillier, président et chef de la direction de Sidbec.

La hausse du dollar canadien n'a pas que des inconvénients. Selon M. Jean-Claude Desrochers, vice-président centres de distribution des produits frais chez Provigo, « si

depuis deux ans il n'y a pas eu d'inflation dans les fruits et les légumes, c'est en bonne partie à cause du taux de change. L'augmentation du dollar efface l'inflation sur mes produits, qui proviennent à 60 p. cent des États-Unis ».

De même Hydro-Québec tire une certaine consolation de l'évolution du taux de change. Bien sûr, la valeur des exportations est moindre, mais avec la faible hydroélectricité, elle a réduit autant que faire se peut le volume de ses ventes américaines. En revanche, la société d'État constate un net allègement du service de sa dette contractée aux États-Unis.

Pour les dix premiers mois de l'année, l'effet de change résulte en un bénéfice de 20 millions \$ plus élevé que si le dollar s'était comporté comme on le prévoyait il y a un an. Dans son dernier plan de développement, Hydro-Québec prévoyait que le dollar canadien finirait l'année 1989 à 80 cents US! Grâce à cette erreur, le bénéfice de l'exercice complet sera plus élevé d'environ 30 millions \$, selon une évaluation grossière. Mais comme on sait, cette somme ne sera pas suffisante pour compenser l'impact très négatif de la faible hydroélectricité.

Chez Alcan, chaque hausse de un cent du dollar canadien entraîne une baisse de 13 millions \$ du bénéfice net. C'est un résultat net, car de façon générale, la société paie en devises locales ses coûts de construction, sa main-d'œuvre et son électricité, mais paie en dollars US sa bauxite et son alumine. Son aluminium est toujours vendu en dollars US.

Le pavillon canadien de l'énergie n'a vécu que le temps de la Conférence mondiale de l'énergie qui s'est tenue du 17 au 22 septembre au Palais des Congrès. La structure de verre et de métal a abrité pendant huit jours l'exposition relative à l'histoire de l'énergie au Canada. Il en a coûté au ministère de l'Énergie et des Ressources pas loin d'un million de dollars.

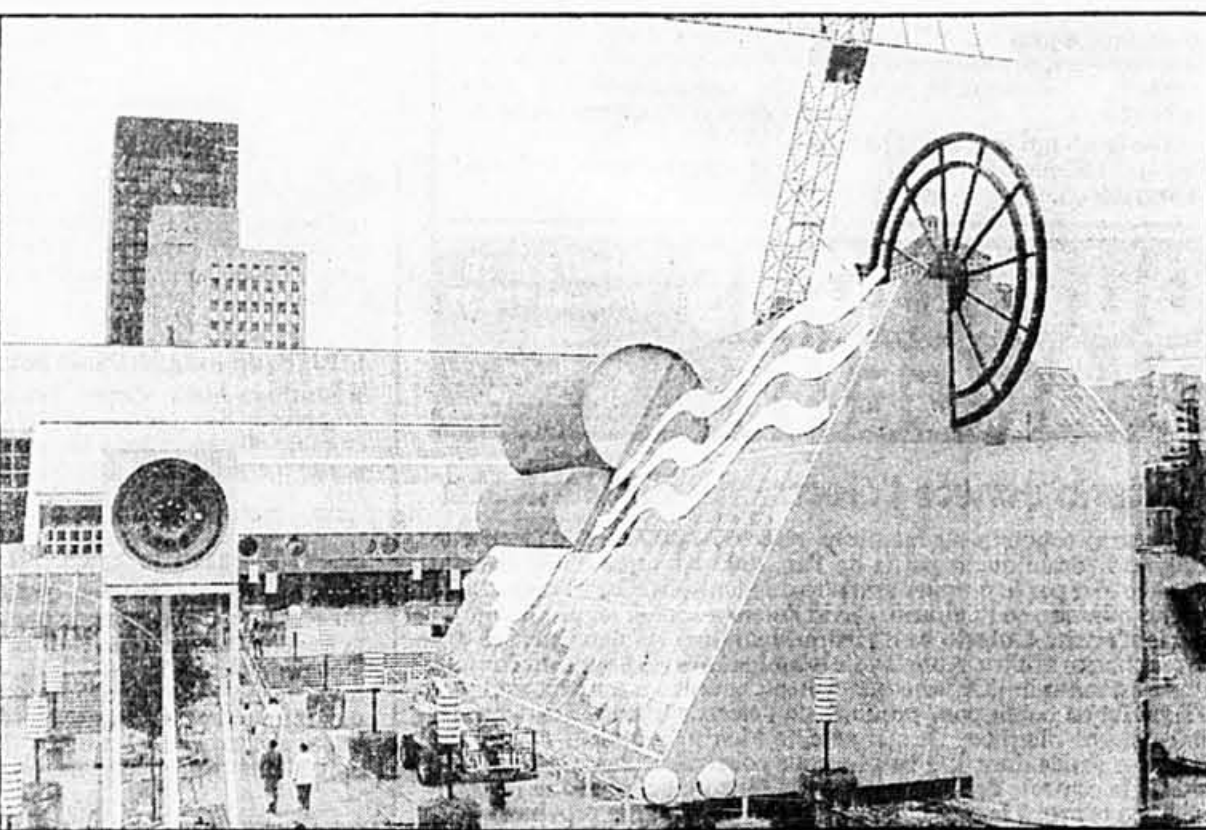
Le congrès de la Conférence mondiale de l'énergie a fait un surplus de 2 millions \$

RUDY LE COURS

Fait plutôt rare, le 14^e congrès de la Conférence mondiale de l'énergie qui s'est déroulé en septembre s'est soldé par un surplus d'exploitation qui avoisine les 2 millions \$. On est loin, pour un événement d'envergure internationale organisé à Montréal, des gouffres financiers des Jeux olympiques ou d'Expo 67.

Qu'en faire? Les redistribuer ou transformer ces surplus d'exploitation en une nouvelle cagnotte destinée à une bonne cause?

L'entente paraphée qui lie la soixantaine de donateurs au comité organisateur du congrès prévoit un remboursement des surplus au pro rata des dons. Ces dons comptent pour environ 6,6 millions \$ des 13 millions \$ de recettes recueillies par le congrès. La différence a été assurée par les frais d'inscription des congressistes — ils étaient 5200, on en at-



tendaient 4500 — et par les tarifs de location des espaces pour la foire commerciale attenante — on pensait louer 50 p. cent de l'espace disponible, on a loué 100 p. cent. Le succès explique évidemment les surplus.

Plusieurs des donateurs seraient prêts à renoncer à leur part des surplus devant l'idée de mettre sur pied la Fondation Énergie demain. C'est le cas notamment de Gaz Métropolitain qui a déjà avisé par écrit le comité organisateur qui promeut la création de la Fondation. Hydro-Québec, selon des sources dignes de foi, serait aussi disposée à céder sa part du surplus à la future fondation.

En revanche, Ontario-Hydro qui, comme sa vis-à-vis québécoise a contribué 800 000 \$ à l'organisation du congrès, considérerait qu'elle a assez dépensé dans cette galère. Elle était encore tentée de réclamer son dû en milieu de semaine. Il a été impossible hier d'obtenir les commentaires d'Ontario-Hydro.

La fondation, dont le nom re-

Paul Fortugno s'apprête à succéder à Paul Guy à la direction de la CVMQ

LAURIER CLOUTIER

Le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, doit annoncer aujourd'hui la nomination de Paul Fortugno à la présidence de la puissante Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ), selon des sources bien informées.

Déjà vice-président de la CVMQ, Paul Fortugno prendrait la relève de Paul Guy, qui vient de confirmer qu'il écartera de six mois son deuxième mandat, à la fin de ce mois.

Selon nos informations, le cabinet Bourassa a choisi M. Fortugno lors de la réunion du conseil des ministres de mercredi dernier et le premier ministre doit le confirmer aujourd'hui, comme le veut la pratique parlementaire des nominations du vendredi.

La CVMQ joue un rôle capital dans la réglementation des valeurs mobilières, le fonctionnement du parquet boursier et l'encadrement des différents intermédiaires financiers, comme les courtiers. C'est cet organisme qui veille à ce que Montréal et le Québec ne connaissent pas de scandales financiers à la Yvan Boesky, le courtier américain reconnu coupable de manipulations de marché à la suite d'enquêtes de la Securities & Exchange Commission, de New York.

Dans le contexte de la mondialisation des marchés et de l'intérêt qu'a déjà manifesté d'ailleurs le gouvernement fédéral pour les valeurs mobilières, un secteur d'activités de juridiction provinciale, la CVMQ doit particulièrement faire preuve de professionnalisme et de rigueur.

Decision historique

Paul Fortugno a été nommé par Robert Bourassa à la vice-présidence de la CVMQ en avril 88 et plusieurs le considéraient alors comme un allié du premier ministre.

Il s'est peu après rendu célèbre dans le milieu financier par la rédaction de la décision, historique

mais partagée, de la CVMQ qui déboutait les actionnaires minoritaires de la société Asbestos. Dans un jugement fort étoffé de 62 pages, la CVMQ constatait alors un vide juridique dans la loi des valeurs mobilières et devait donner raison au gouvernement du Québec et à la Société nationale de l'amiante.

Originaire de Montréal, Paul Fortugno, 43 ans, est avocat (common law et droit civil) en plus de détenir une maîtrise en fiscalité et de poursuivre une maîtrise en administration publique.

De 1974 à 1977, il fut directeur de la recherche parlementaire à l'Assemblée nationale avant de devenir procureur chef au ministère canadien de la Justice, de 1980 à 1988.

Rejoint hier par La Presse, M. Fortugno s'est déclaré très surpris et n'a pas voulu commenté sa nomination hypothétique, malgré son intérêt avoué pour la fonction.

Il a brièvement reconnu la « force naturelle des marches » vers la canadienisation et la mondialisation, ajoutant qu'une commission de valeurs pouvait continuer à « protéger les petits actionnaires ».

Tout un mandat

Paul Guy quitte la présidence de la CVMQ avant la fin de son deuxième mandat mais sans claquer la porte toutefois, comme certains pourraient le croire. S'il a osé affronter, visière levée, l'ex-ministre des Institutions financières, Pierre Fortier, sur l'autonomie de la CVMQ face aux velléités du gouvernement du Québec, il entretient maintenant « d'excellentes relations » avec la ministre actuelle, Louise Robic.

Paul Guy n'en fait pas secret, il tire sa révérence à ce moment-ci pour des raisons très prosaïques. Il dit vouloir tout simplement profiter des mesures provisoires du régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, qui prennent fin le 31 décembre. Il touchera ainsi une retraite de 30 p. cent supérieure, précise-t-il.

Occupant déjà l'importante et prestigieuse fonction de secrétaire

général de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV), qui loge au même étage de la Place Victoria, à Montréal, M. Guy y assumera des responsabilités encore plus lourdes. L'OICV s'est en effet donnée un programme chargé dans la coordination et l'harmonisation des règlements des divers parquets boursiers du monde, vu les ramifications interna-

tionales des grandes fraudes et les fluctuations simultanées, par les vertus de l'électronique, des cotes boursières.

M. Guy, 54 ans, a, durant ses deux mandats, transformé la loi des valeurs mobilières, aboli les commissions fixes de courtage, révisé l'OPA, introduit le prospectus simplifié et joué un rôle important au Canada à plus d'un titre.

Finances personnelles

MICHEL GIRARD



Avant d'investir à la Bourse de Vancouver, soyez certain d'avoir de l'argent de trop. La spéculation prend toute sa signification lorsqu'on achète des titres sur le parquet de Vancouver.

La Bourse de pacotille

■ Je suis âgé de 26 ans. Célibataire. J'aimerais savoir s'il est sage d'investir à la Bourse de Vancouver? J'ai déjà investi, à la Bourse de Montréal, dans les titres juniors. Les titres spéculatifs m'intéressent plus particulièrement. Or, je me demande si les titres spéculatifs de la Bourse de Vancouver sont l'équivalent de ceux de la Bourse de Montréal.

P.L. Saint-Jean

□ Vancouver a la réputation d'être une Bourse de pacotille. Les nombreux scandales qui sont survenus au fil de la présente décennie et particulièrement ces dernières années ont largement discrédité la plus importante Bourse de « Penny Stock » au pays.

Depuis un certain temps, les dirigeants de la Bourse de Vancouver ont instauré une série de mesures afin de mettre un terme aux scandales boursiers.

La Bourse de Vancouver c'est un monde en soi. Combien de fois a-t-on vu des titres monter en flèche sur de simples rumeurs. Dans un passe pas si lointain, le comportement des titres était souvent relié au tirage promotionnel que pouvait se faire ou se payer un promoteur.

La Bourse de Vancouver a longtemps souffert d'un problème de manque d'éthique professionnelle. Du tripatage de titres, on en a vu à maintes reprises.

Notons que les titres juniors de la Bourse de Montréal n'ont pas toujours un comportement modèle. Des informations privilégiées, il s'en coule. Mais ici à Montréal, c'est de la « petite bière » à comparer à ce qui est arrivé à la Bourse de Vancouver.

Pour répondre à votre question sur la sagesse d'investir à la Bourse de Vancouver, il est évident que c'est non.

Mais si vous croyez avoir des bons tuyaux, vous pouvez toujours vous y risquer. Mais sachez que vous jouerez à la roulette.

À propos de Via Rail

□ La semaine dernière, une employée de Via Rail se demandait qu'elle était à meilleure façon de réduire l'impact fiscal lorsqu'on donne sa démission volontairement. La dame était à l'emploi de Via Rail depuis 1978. Elle quitte cette année. Elle contribuait à un fonds de pension de l'employeur. En réponse à ses questions, j'ai écrit qu'elle pouvait transférer en franchise d'impôt dans son REER une allocation de départ (ou de retraite) pouvant atteindre 22 000 \$, soit 2 000 \$ par année de service.

Denis Legendre, de la firme Denis Legendre et Associés (une firme d'actuelles et de consultants en avantages sociaux) précise que la somme transférable en franchise d'impôt serait plutôt de 24 000 \$. Car même si l'employée a 11 années de services, ce qui compte dans le calcul du transfert de l'allocation de départ c'est le nombre d'années « civiles » ou l'on a été à l'emploi de la compagnie. Et dans le présent cas, madame a travaillé pendant 12 années civiles. Une

personne pourrait entrer au service d'une compagnie le 15 décembre 1989 et en sortir le 10 janvier 90 et elle pourrait ainsi transférer l'équivalent de deux années de services même si elle a été à l'emploi de l'entreprise quelques semaines seulement.

Par ailleurs, d'ajouter M. Legendre, en ce qui concerne les années de service antérieures au premier janvier 1989, il se pourrait qu'un employé ait droit au transfert en franchise d'impôt d'une allocation de retraite supplémentaire. En effet, si l'employé n'a pas de droit acquis à propos du régime de pension de l'employeur et que par conséquent il ne peut toucher à la partie des fonds qui ont été versés par l'employeur dans la caisse de retraite, cet employé a droit à un transfert supplémentaire de 1 500 \$ par année de service.

Si tel était le cas pour l'employée de Via Rail, madame aurait droit à un montant supplémentaire de transfert en franchise d'impôt de 16 500 \$ (11 ans multipliés par 1 500 \$).

Votre abri fiscal a-t-il son numéro?

■ On me propose des parts d'une société en commandite de films. Si le prospectus ne porte pas de numéro d'identification, est-ce que je pourrai avoir droit quand même aux avantages fiscaux si j'en achète.

J.P. Mascouche

□ En cette période de fin d'année, les investisseurs sont sollicités par les promoteurs d'abris fiscaux de tout acabit. Afin d'exercer justement un certain contrôle sur les abris fiscaux mis en vente, le gouvernement fédéral impose aux promoteurs l'obtention d'un numéro d'identification.

Cette mesure est en vigueur depuis le premier septembre dernier. Et dites-vous que le gouvernement n'entend pas à rire avec cette mesure. Les abris fiscaux qui n'ont pas de numéro d'identification ne pourront

être éligibles aux déductions fiscales prévues.

Prenez note que les promoteurs d'abris fiscaux sont obligés d'informer les éventuels investisseurs du numéro d'identification obtenu. Un promoteur qui fait fi du numéro d'identification sera assujéti à des pénalités.

Une précision: n'ont pas besoin d'un numéro d'identification les actions accreditives, les placements admissibles au REER et au FERR, les régimes d'épargne-études.

Pour toutes questions touchant vos finances personnelles, veuillez écrire à LA PRESSE, Finances personnelles, AS Michel Girard, 7 rue St-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. NDLR: Les renseignements fournis dans ce courrier proviennent d'informations que nous croyons fiables. Ils ne constituent pas cependant une garantie. À partir de cas particuliers, nous généralisons notre étude de manière à répondre au plus grand nombre de lecteurs possible.

MONTREAL	TORONTO	DOW JONES	L'OR (NEW YORK)	DOLLAR CANADIEN
2019,01 (+3,71) (+0,18%)	3969,45 (+17,79) (+0,45%)	2720,78 (-15,99) (-0,58%)	\$410,00 (+5,10) (+1,26%)	\$ - 6 / 100 \$0,8607

Projet de loi sur la Garde côtière: le cabinet Mulroney s'apprête à imposer le bâillon

Presse Canadienne
OTTAWA

Le gouvernement Mulroney a l'intention aujourd'hui de clore le débat sur le projet de loi C-49 forçant le retour au travail des grévistes de la garde côtière et des employés des hôpitaux de la Défense nationale.

Le leader du gouvernement en Chambre, le ministre de la Justice Doug Lewis a indiqué aux Communes que cette mesure s'imposait en raison de la pénurie de services aux anciens combattants hospitalisés et des conditions dangereuses dans le golfe Saint-Laurent, où de nombreux bateaux demeurent immobilisés, malgré l'ouverture de la voie maritime.

Au cours de la première journée de débat sur ce projet de loi, le ministre des Transports Benoit Bouchard a fait valoir l'urgence

de rappeler les marins de la garde côtière au travail, en raison du temps froid et des glaces qui s'accumulent dans le golfe Saint-Laurent. Il a demandé que les travaux parlementaires soient prolongés au-delà des heures prévues pour accélérer le débat sur ce projet de loi, mais cette motion a été défaite.

«Cette grève a d'énormes répercussions sur de nombreux secteurs maritimes et met en danger la vie économique du Canada», a-t-il souligné.

«Trois-Rivières a perdu trois cargaisons de grain et une cargaison de produits forestiers qui ont été dérivées vers un autre port», a-t-il cité comme exemple, en ajoutant que les ports de Chicoutimi, Québec, Montréal et Sept-Îles, et ceux du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard étaient également touchés.

Questions d'argent

MICHEL GIRARD

Cette chronique fait le point sur des sujets traités lors de l'émission Questions d'argent, diffusée à Radio-Québec le jeudi, 20h30. Reprise le dimanche à 17h30. L'émission est animée par Lise LeBel, avec la participation de Michel Girard, de LA PRESSE, et Diane Bellemare, de l'UQAM.

Même dans les fonds mutuels, il faut diversifier ses placements

Les fonds mutuels d'actions c'est bien beau mais il serait pour le moins irréfléchi et hautement risqué d'y investir toutes ses économies. La solution? Diversifier ses épargnes dans d'autres fonds mutuels, beaucoup plus conservateurs cette fois-là.

Des fonds conservateurs, on en retrouve dans tous les groupes de fonds mutuels. Ces derniers gèrent habituellement plusieurs catégories de fonds: actions canadiennes, actions étrangères, métaux précieux, dividendes élevés, actions privilégiées, marché monétaire, équilibrés, etc.

En offrant une telle gamme, les épargnants peuvent ainsi se bâtir un portefeuille de parts de fonds mutuels plus diversifié, mieux équilibré. Une diversification qui permettra à l'épargnant de s'assurer quasi à coups sûrs une rentabilité, tout en se donnant la possibilité de réaliser une plus-value intéressante.

Ainsi si la Bourse va mal, l'épargnant pourrait se reprendre du côté des obligations, des actions privilégiées ou des bons du Trésor.

Les fonds communs de placement sans risque sont les fonds d'épargne, c'est-à-dire les fonds du marché monétaire. Ces fonds procurent à leurs détenteurs des revenus réguliers. Ils investissent beaucoup dans les bons du Trésor et les dépôts à terme. Le capital progresse sur une base régulière et sûre.

Au nombre des meilleurs sur une période 10 ans, il y a AGF Money Market (11,5 p. cent de rendement annuel composé sur 10 ans); CDA Money Market (11,1 p. cent); Guardian ST (11,3 p. cent); Green Line Canadian Money Market (11,4 p. cent).

À noter que dans cette catégorie de fonds, les frais d'entrée et de sortie sont généralement inexistantes.

Les fonds à revenus fixes sont principalement spécialisés dans l'achat d'obligations et les titres hypothécaires. Le niveau de risque est modéré en ce sens que la valeur des titres obligataires ou hypothécaires fluctue en fonction de l'évolution des taux d'intérêt. Mais ce sont tout de même des fonds qui reçoivent des revenus d'intérêt à rendement relativement élevé.

Les fonds qui se classent parmi les meilleurs: Universal Savings Income (12 p. cent par

année, sur 10 ans), Talvest Bond (12,9 p. cent), Phillips H&N Bond (12,2 p. cent), Assurance-vie Desjardins obligations (12,7 p. cent).

Les fonds de dividendes (actions privilégiées) rapportent également des revenus fixes. Ils sont un peu plus risqués que les deux catégories précédentes. Ces fonds, par contre, sont beaucoup moins sensibles aux facteurs qui influencent la Bourse. Le Viking Dividend Fund et PH & N Dividend Fund ont tous les deux obtenu un rendement annuel composé de 13,1 p. cent au cours des dix dernières années.

Depuis quelques années, les fonds dits équilibrés ont connu une popularité grandissante. Ces fonds ont la particularité d'inclure une diversification assez grande de placements (actions, obligations, titres hypothécaires, bons du Trésor, actions privilégiées. Bref, ils offrent un «mix» intéressant, lequel permet de profiter des bonnes périodes boursières, tout en assurant une protection à la baisse advenant une période boursière très difficile. Les fonds les plus prometteurs, si l'on se fie au passé: McLean Budden (13,6 p. cent par année, sur 10 ans), Gardian Balanced Fund (13,4 p. cent), Waltaine Balanced (13,5 p. cent).

À noter que tous les fonds dont il a été question dans cette chronique sont admissibles au Régime enregistré d'épargne-retraite REER.

Comptes inactifs

Changement de sujet, quel-que 81 millions \$ dorment dans les coffres de la Banque du Canada. Ce solde bancaire non réclamé s'engraisse à raison d'une dizaine de millions de dollars par année. Ces économies proviennent de comptes bancaires inactifs. Après dix ans d'inaction dans un compte, le solde de ce dernier prend le chemin de la Banque du Canada.

Il y a 1,2 million de comptes inactifs qui se retrouvent dans les coffres de la Banque du Canada. Un peu plus de 80 p. cent de ceux-ci ont des soldes de 50 \$ et moins. Mais un p. cent de ces comptes referment néanmoins des soldes de 1000 \$ et plus.

Un des comptes qui sommeillent a même un solde de 193 000 \$.

Vous appartiendrait-il par hasard?

QUESTIONS D'ARGENT

Jeudi 20h 30
Dimanche 17h 30
câble 8

Radio Québec
C'est autre chose et c'est tout mieux.

L'Ontario achète l'électricité du Manitoba

L'Ontario achètera au Manitoba pour 13 milliards \$ d'électricité d'origine hydraulique à partir de l'an 2000 en vertu d'une entente paraphée hier par le premier ministre du Manitoba, Gary Filmon, et le premier ministre de l'Ontario, David Peterson. Selon les présidents du conseil d'Hydro-Québec et d'Hydro-Manitoba, les deux parties ont fait une bonne affaire. Après avoir examiné tous les points du contrat, ils ont estimé que l'Ontario achetait du courant à un prix moindre qu'il ne lui en coûte pour produire de l'électricité dans des centrales alimentées au charbon. De son côté, le Manitoba obtient une bonne partie des fonds dont il a besoin pour construire, au coût de 5 milliards \$, la centrale de Conawapa sur la Nelson, qui produira l'électricité. C'est le projet le plus coûteux jamais réalisé par la province.

Econo-flashes

Recul des activités à la BOURSE DE MONTREAL

La part du marché boursier canadien, quant à la valeur des transactions, que détient la Bourse de Montréal a chuté en novembre, passant de 19,5 p. cent à 16,6 p. cent. Au cours de ce mois, le volume des transactions a diminué de 7,3 p. cent, 133,9 millions d'actions ayant changé de main. La valeur des transactions a chuté de 19,8 p. cent. Depuis le début de l'année, la Bourse de Montréal maintient une part de marché de 18,9 p. cent, ce qui représente une légère hausse de 1,8 p. cent. La part de la Bourse de Toronto a légèrement diminué depuis janvier, passant de 78 p. cent à 76,9 p. cent.

Baisse du revenu net de la CIBC

À l'instar des autres grandes banques canadiennes, la CIBC a annoncé une baisse de ses bénéfices pour l'exercice terminé le 31 octobre en raison d'une augmentation de ses provisions concernant les pays en développement. Le revenu net a diminué de 23,8 p. cent pour s'établir à 450 millions \$. Les revenus par action ordinaire ont été de 2,28 \$ contre 3,34 \$ en 1988. Au cours du quatrième trimestre, la banque a ajouté 338 millions \$ à ses provisions pour pertes qui atteignent maintenant 100 p. cent du risque assumé à l'égard des pays moins développés, à l'exception du Mexique pour qui le risque net assumé par la CIBC est de 375 millions \$. Au cours du quatrième trimestre, la CIBC a essuyé une perte de 127 millions \$ (82 cents par action) contre un profit de 174 millions \$ (96 cents par action) un an auparavant.

Acquisition de DOREL aux USA

Les Industries Dorel, un fabricant et distributeur de meubles de Montréal, a annoncé l'acquisition d'un fabricant de meubles prêts-à-assembler du Missouri aux États-Unis. Dorel a acquis au coût de 9,2 millions \$ la société Charleswood Corporation dont le chiffre d'affaires atteint 44 millions \$ en 1989. La principale usine de cette entreprise occupe 340 000 pieds carrés et est située dans la région de Saint-Louis. Il s'agit de la deuxième acquisition de Dorel aux E.-U. après l'achat à la fin de 1988 du fabricant Cosco d'Indiana. Dorel prévoit réaliser des ventes de 200 millions \$ en 1990, ce qui le classera parmi les cinq fabricants de meubles prêts-à-assembler les plus importants de l'Amérique du Nord.

Contrats pour la filiale SHORTS de BOMBARDIER

La division des systèmes de défense de l'avionnerie Short Brothers de Belfast en Irlande du Nord, filiale de Bombardier, a reçu deux commandes d'une valeur totale de 75 millions \$. Shorts fournira des systèmes de défense aérienne rapprochée *Javelin* au ministère de la Défense du Royaume-Uni et à un autre pays dont l'identité n'a pas été révélée par Bombardier. Il s'agit des premières commandes de cette division depuis l'acquisition de Shorts par Bombardier.

MINERVE CANADA se dit étonnée

Minerve Canada, filiale de la compagnie aérienne française Minerve S.A., se dit étonnée de la décision de l'Office national des transports du Canada qui a révoqué, mercredi, sa licence l'autorisant à assurer des vols charters à partir du Canada. La compagnie aérienne se dit déçue que la décision de l'Office ne lui ait pas été communiquée à l'avance pour lui permettre de réagir adéquatement. Minerve Canada est d'avis que la décision de l'Office est injustifiée tant en faits qu'en droit et a l'intention d'aller en appel. La compagnie qui emploie 125 personnes au Québec n'est pas considérée comme une entreprise canadienne au terme de la loi car moins de 75 p. cent des actions assorties du droit de vote sont détenues par des Canadiens, condition pour détenir une licence.

Forte hausse des salaires

Les salaires et traitements ont augmenté de 8,1 p. cent au cours de la période de 12 mois terminée en septembre 1988, a indiqué Statistique Canada. Le rythme de croissance des salaires a toutefois ralenti au cours des derniers mois, passant de un p. cent en août à 0,2 p. cent en septembre. L'agence fédérale a souligné que la faible hausse des salaires en septembre était attribuable aux conflits de travail qui se sont déclarés au cours de ce mois.

BRITISH AIRWAYS ira en Concorde à Toronto

La compagnie aérienne British Airways lancera pour la première fois un service régulier en Concorde reliant Toronto et Londres. Ce service de vols supersoniques hebdomadaires sera offert du 14 juin au 20 septembre 1990. Le tarif aller simple sera de 2973 \$, soit dix p. cent de plus que le tarif première classe sur un Boeing 747. Le service sera offert le jeudi. Le Concorde quittera Toronto à 12 h 55 pour arriver à Londres à 22 h 05. Toronto vient ainsi s'ajouter à New York, Washington et Miami, les seules villes nord-américaines à offrir des services réguliers en Concorde.

SOUTHAM acquiert une société de Montréal

Southam Audio Visuel, division du groupe de presse Southam, a annoncé l'acquisition de la société Corvay Audio Visuel qui emploie 60 personnes à Montréal et qui réalise un chiffre d'affaires de 3,8 millions \$. Le prix de la transaction n'a pas été divulgué.

OGIVAR s'associe à McDONNELL DOUGLAS

Ogivar-Harris, division du fabricant d'ordinateurs Ogivar de Saint-Laurent, s'associera à la société d'avionnerie américaine McDonnell Douglas pour offrir au ministère canadien de la Défense des programmes électroniques d'entraînement assistés par ordinateurs. Si le tandem décroche le contrat, Ogivar fournira les systèmes informatiques intégrés.

ROYAL TRUST à Hong Kong

La société Royal Trust de Toronto aura pignon sur rue à Hong Kong. La société de fiducie entend profiter du flux d'immigration entre Hong Kong et le Canada. Elle offrira des services fiduciaires aux Chinois qui ont l'intention d'investir au Canada. Quelque 23 000 résidents de Hong Kong ont immigré au Canada en 1988 et on prévoit que de 23 000 à 30 000 autres Chinois les imiteront cette année.

Un Québécois à la BANQUE DE ZAMBIE

M. Jacques Bussière, conseiller du gouverneur de la Banque du Canada pour les affaires internationales, deviendra gouverneur de la banque centrale de Zambie. Le haut fonctionnaire sera prêt par le gouvernement du Canada au gouvernement de Zambie à la suite d'une entente entre le premier ministre Brian Mulroney et le président Kenneth Kaninda.

GROUPE CGI hausse ses profits

Le Groupe CGI, société de services-conseils en informatique et en télécommunications de Montréal, a réalisé des revenus de 54,6 millions \$ au cours de l'exercice financier clos le 30 septembre, ce qui représente une hausse de 8 p. cent. Le bénéfice net a augmenté de 11 p. cent pour atteindre 1,6 million \$. Le bénéfice par action a été de 26 cents par rapport à 24 cents l'année précédente.

L'Association des exportateurs canadiens à Montréal

La section québécoise de l'Association des exportateurs canadiens (AEC) ouvrira un bureau à Montréal, ont annoncé hier le ministre fédéral du Commerce extérieur, John Crosbie, et le ministre québécois des Affaires internationales, John Ciaccia. L'AEC, organisme privé sans but lucratif, a comme mission d'aider les petites et moyennes entreprises à se préparer à l'exportation et d'informer celles qui exportent déjà.

Les sages-femmes, c'est l'accouchement des pauvres, soutient Augustin Roy

Presse Canadienne
QUEBEC

Les expériences-pilotes sur la pratique des sages-femmes sont vouées à l'échec si le gouvernement n'obtient pas la collaboration des médecins, soutient le Dr Denis Lazure, de l'opposition péquiste.

«Je ne peux pas concevoir un tel exercice — les projets-pilotes — sans qu'il y ait des liens étroits avec les médecins. C'est tragique d'initier un mouvement sans leur collaboration. C'est un projet quasiment voué à l'échec.»

Denis Lazure livrait ces commentaires fort remarqués hier lors de la comparution de la Corporation des médecins du Québec devant la commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi 4 sur la reconnaissance de la pratique des sages-femmes.

La pertinence des propos de M. Lazure tient au fait qu'il est à la fois membre de la Corporation des médecins — qui s'oppose vigoureusement au projet de loi — et membre de l'Opposition, qui est en faveur de la reconnaissance des sages-femmes.

Tout en se disant loyal à la corporation, le député péquiste a exprimé son désaccord avec la position du Dr Augustin Roy, le président de la corporation, selon laquelle le Québec n'a pas besoin de sages-femmes.

L'intervention du Dr Lazure est survenue après un échange «viril» entre le Dr Roy et le ministre de la Santé et des services sociaux, Marc-Yvan Côté.

Le Dr Roy avait d'abord déclaré que la pratique des sages-femmes serait «inutile et dangereusement rétro».

«Les sages-femmes, c'est

l'accouchement des pauvres. On dit que c'est naturel. C'est plutôt long et douloureux. Les sages-femmes, c'est pour des femmes en quête de sensations fortes. Pourquoi prendre le risque?»

Il a ensuite accusé le gouvernement d'utiliser de faux arguments pour implanter la pratique des sages-femmes au Québec.

«Le gouvernement prétend vouloir régler les problèmes de périnatalité — les problèmes de prématurité, de petit poids chez les bébés, des femmes enceintes défavorisées, etc... — avec les sages-femmes. C'est un mauvais argument, parce que ces problèmes se règlent avec les intervenants existants et par une politique de périnatalité. Dites-nous plutôt que vos motifs sont idéologiques et politiques», a déclaré en substance le Dr Roy.

«Venant de la corporation, l'opposition a une autre origine profonde. D'entrée de jeu, hier, le Dr Roy a admis que les médecins se sentaient menacés par les sages-femmes.

«Vous voulez tasser les omnipraticiens pour laisser la place aux sages-femmes, sans même nous en parler, sans même nous consulter», a-t-il lancé au ministre de la Santé.

De son côté, le ministre de la Santé qui avait répliqué à quelques reprises au Dr Roy, s'est montré plus conciliant au terme de l'échange. «Je relève le gant», a-t-il dit, lors de sa conclusion.

Il a réitéré que le projet de loi, tel qu'il est libellé actuellement, ne passera pas. Il sera modifié. Il estime avoir senti une «ouverture» de la corporation lorsqu'elle s'est dit prête à collaborer à l'élaboration d'une politique de périnatalité.

Campagne de financement 1989



Tu y crois.
Aide-la!

Donnez généreusement à la Croix-Rouge!

Fin du 19^e siècle. Sir Arthur Conan Doyle crée le personnage de Sherlock Holmes, et concocte les mystérieuses aventures du détective à l'aide d'une plume Parker.

Depuis, les plumes Parker procurent une mystérieuse forme de satisfaction à leurs utilisateurs.

PARKER



LA PLUME FONTAINE DU FOLD EST FABRIQUÉE À LA MAIN EN EUROPE. S'ACCOMMODANT DE PLUSIEURS FORMATS DE POINTE, ELLE EST OFFERTE EN NOIR, BLEU, MARBRE OU BORDEAUX MARBRE. UN STYLO À BILLE ASSORTI VOUS EST ÉGALEMENT PROPOSÉ.

Auto: Noël maigre pour 22 000 travailleurs

Presse Canadienne
WINDSOR

■ Les mises à pied de Noël toucheront finalement bien des employés des trois grands de l'automobile nord-américains.

Ford du Canada et Chrysler Canada ont annoncé à leur tour des congédiements temporaires, après le coup d'envoi donné par General Motors plus tôt cette semaine. Environ 22 000 travailleurs de l'automobile en Ontario et au Québec feront l'objet de mises à pied de courte durée le mois prochain.

Un ralentissement des ventes a obligé Ford à licencier 3000 employés de quatre de ses cinq usines de moteurs de Windsor pour une durée d'une semaine, à partir du 18 décembre, a indiqué hier le porte-parole de la compagnie, M. Jim Hartford.

Le congédiement temporaire précèdera l'habituelle fermeture annuelle de la période des fêtes, a ajouté M. Hartford.

Chrysler Canada a également annoncé qu'elle mettra à pied 2000 travailleurs de son usine de fourgonnettes de Windsor pour une période de deux semaines, en janvier.

General Motors avait déjà fait part plus tôt cette semaine que des licenciements temporaires toucheraient 17 000 de ses employés en Ontario et au Québec et que les périodes de mise à pied seraient d'une ou deux semaines. GM congédiera aussi 369 travailleurs de son usine de St. Catharines, Ont., à partir du 15 janvier et pour une période indéfinie.

Prêts à la Pologne

Agence France-Presse
WASHINGTON

■ La Banque mondiale pourrait approuver une série de prêts à la Pologne pour un montant total de près de 1,7 milliard \$ dans les seize prochains mois, a indiqué hier le directeur de la Banque pour les pays de l'Est, M. Eugenio Lari.

Le montant des prêts de la Banque mondiale ainsi que le délai qui sera nécessaire avant leur approbation, dépendront toutefois du bon déroulement du programme de réformes économiques lancé en Pologne et d'accords entre ce pays avec le Fonds monétaire international (FMI) et ses créanciers, a souligné M. Lari qui s'exprimait devant quelques journalistes.

La Banque mondiale est prête «à agir très rapidement» et l'ensemble de ces prêts pourraient être accordés «dans les quinze à seize prochains mois si tout se passe bien», a-t-il affirmé.

Sur le total envisagé de 1,7 milliard \$, près de 1,4 milliard \$ devrait servir à financer une dizaine de projets de développement alors qu'un prêt d'environ 300 millions de dollars \$ serait destiné à soutenir le programme de réformes économiques polonaises, a précisé M. Lari.

MONTREAL TRUST



Pasquale (Pat) Minicucci

Le Montréal Trust annonce la nomination de M. Pasquale (Pat) Minicucci au poste de vice-président adjoint, Prêts aux entreprises et aux administrations publiques, à Montréal.

M. Minicucci, dont le bureau se trouve à Montréal, est chargé de l'expansion des affaires des prêts aux entreprises au Québec et dans les provinces Maritimes.

M. Minicucci est diplômé de l'Université McGill et détient un brevet de l'Institut des Banquiers Canadiens. Il compte plus de 9 ans d'expérience auprès de deux banques à chartes canadiennes. Il est entré au Montréal Trust en 1988 et occupait auparavant le poste de directeur régional, Prêts aux entreprises et aux administrations publiques, à Montréal.

Québec démet les administrateurs d'Armand-Frappier

JACQUES BENOIT

■ Québec et son ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, M. Claude Ryan, ont décidé hier d'écarter — pour de bon — le conseil d'administration de l'Institut Armand-Frappier (IAF), considéré comme le principal obstacle à la transaction projetée entre l'IAF et le consortium formé du Fonds de solidarité de la FTQ, de Cascades et de la Caisse de dépôt et de placement.

Pour cela, comme l'annonçait déjà La Presse dans son édition d'hier, le ministre a présenté hier après-midi un projet de loi en vertu duquel l'actuel conseil est démis de ses fonctions, pour être remplacé par un conseil d'administration provisoire.

Le projet, dont on s'attendait hier après-midi à ce qu'il soit

adopté en hâte, dans le courant de la nuit, équivaut à la mise en tutelle de l'IAF, une composante de l'Université du Québec.

«Ca ne débloquent pas, a expliqué M. Luc Rhéaume, attaché de presse du ministre Ryan, peu avant la présentation du projet de loi. Il y avait un protocole d'entente le 13 juin et les parties avaient trois mois pour s'entendre. Le 13 septembre, le conseil a considéré que le protocole n'était plus valide. Nous, on a dit: «Un instant! Il faut régler, même si ça prend plus de trois mois, et selon le protocole». Le conseil en place, selon notre évaluation, ne pouvait pas arriver à conclure la transaction. Il y avait de la résistance.»

L'actuel conseil compte 15 membres, avec pour président l'ingénieur Claude Lefebvre.

Le conseil provisoire de l'IAF,

lui, sera composé de cinq membres. À savoir trois vice-présidents de l'Université du Québec (MM. Michel Leclerc, administration; Guy Massicotte, planification; et Jacques Lecuyer, enseignement et recherche), auxquels s'ajouteront un membre du comité exécutif de l'Université que désignera l'assemblée des gouverneurs et, enfin, un membre nommé par le ministre, qui pourrait être M. Leonce Beaupré, haut fonctionnaire.

Aux termes du projet, c'est le membre du comité exécutif de l'Université qui sera le président du conseil.

Cela fait, les choses reviendront à la normale, et l'IAF sera doté d'un nouveau conseil d'administration, en remplacement du conseil provisoire, «conformément à des lettres patentes supplémentaires», indique la note du

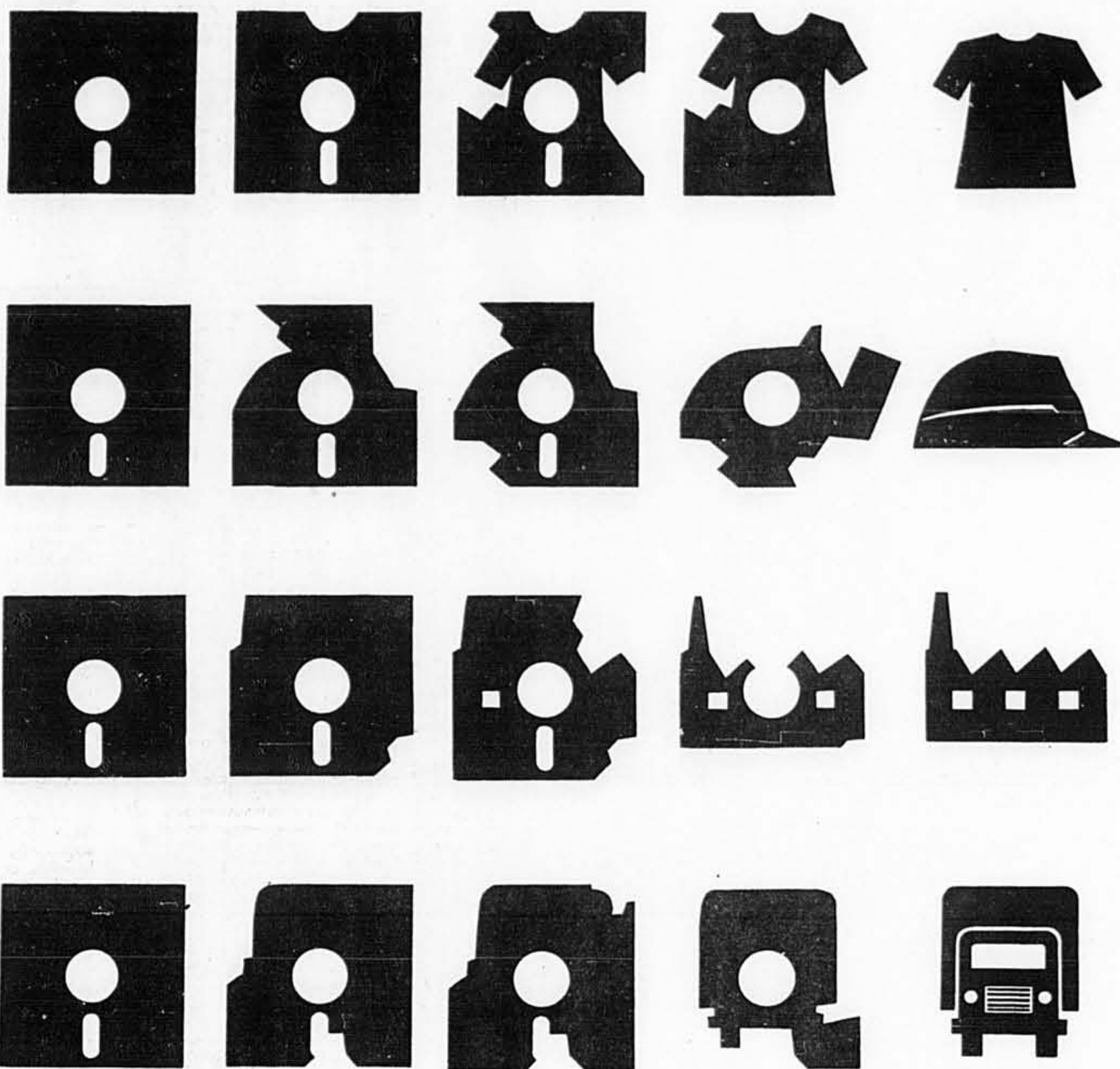
projet de loi numéro 16 concernant l'IAF, lettres patentes qui devront avoir été proposées au ministre avant le 1er avril 1990.

La réaction de l'IAF et de son conseil? Ni sa directrice, Mme Andrée Roberge, ni le président de son conseil n'ont rappelé La Presse hier pour faire part de leurs commentaires.

Joint par l'intermédiaire de sa secrétaire, tout juste avant la présentation du projet de loi, le Dr Armand Frappier, fondateur de l'IAF, s'est refusé à faire des commentaires. Sa fille, le Dr Lise Frappier-Davignon, épidémiologiste qui travailla 35 ans à l'IAF et à la retraite depuis un an, n'a pas voulu non plus faire de commentaires. «La réaction que j'avais il y a un an et celle que j'ai aujourd'hui sont un peu différentes, a-t-elle dit. Il y a des choses qui se sont modifiées. Mais je n'ai

rien lu. Je préfère ne pas me prononcer.»

Les grandes lignes du protocole du 13 juin: le consortium Fonds-Cascades-Caisse acquerra pour 13,9 millions \$ la participation de 39 p. cent (2,4 millions d'actions, à 5,75 \$ l'action, alors que le cours en Bourse est d'environ 12 \$) de l'IAF dans la société pharmaceutique IAF Biochem. De son côté, grâce entre autres à une injection de 6,8 \$ millions sur trois ans, IAF Biochem deviendra le principal actionnaire (84 p. cent) de la firme, Vaccins 2000, qui sera constituée avec l'actif de l'actuelle division des vaccins de l'IAF. L'UQ cédera à Vaccins 2000 un bâtiment, un terrain et de l'équipement d'une valeur de 3,2 millions \$, contre 16 p. cent de Vaccins 2000. La chose sera conclue, tout l'indique, avant Noël.



Un agent IBM peut vous proposer une solution sur mesure.

Nous venons de faire équipe avec des spécialistes indépendants qui portent le nom d'agents agréés IBM. Ces agents IBM peuvent proposer des solutions faites sur mesure pour répondre aux besoins des entreprises en pleine croissance. Chaque agent IBM forme une petite entreprise autonome. Il se distingue par ses connaissances approfondies d'un secteur particulier de l'industrie, comme le vôtre.

Les agents IBM s'y connaissent en ordinateurs, cela va de soi. Mais ils connaissent également votre secteur d'activité, qu'il s'agisse entre autres de la vente au détail, de la construction, de la fabrication ou de la distribution. Ainsi, lorsqu'ils vous proposent une application faite sur mesure, c'est dans le but de régler vos problèmes et non d'en générer de nouveaux.

De plus, les agents IBM peuvent tirer profit des ressources d'IBM. Ils vous offrent le matériel et le logiciel dont vous avez besoin, bien sûr. Mais ce n'est pas tout. Ils vous offrent également le mode de financement, la formation, l'assistance

à l'installation et le service après-vente nécessaires au bon fonctionnement de votre système. Ils vous aident ainsi à demeurer concurrentiel.

À Montréal comme à Québec, votre agent IBM est : Informatech Inc., (514) 333-5577 et (418) 872-0360, spécialisé en distribution, vente au détail et services.

Si vos besoins touchent d'autres secteurs d'activité, communiquez avec votre représentant IBM.



Centre de demande (TORONTO)

[illegible]

Coltr A f \$16 1/2	GrphM 16 17	Obk 11 \$89 1/2 85 1/2	Vrtch p \$25
Coltr B f \$18 1/2	GL Nick 42 52	Coatl P \$33 1/2 34 1/2	Vedron 17
Coltr C f \$16 1/2	GrphM 16 17	Obk 11 \$89 1/2 85 1/2	Vrtch p \$25

[illegible]

Cmslat	40	50	JDS In	\$15	16	Roth 2	\$14 ¹ / ₂	15 ¹ / ₂	PHH	\$36
C nci B	\$10	10 ¹ / ₂	JDS B	\$26	26 ¹ / ₂	Rumk	7	9 ¹ / ₂	PBU B f	164
C HCO	105	115	Jnoc B	\$13 ¹ / ₂	13 ¹ / ₂	Ry Bk A	\$22 ¹ / ₂	22 ¹ / ₂	Rang p	\$26
C Norx	56 ¹ / ₂	64	Jean C	\$14	14 ¹ / ₂	Ry Bk E	\$98 ¹ / ₂	99	Varty A	\$17 ¹ / ₂

C Prof	47	49	Jocool	60	65	Ryl Gd	34	38	Worth	\$60 1/2
C Ramb	59 1/2	10 1/2								

LES GRAINS

WINNIPEG (CONTRATS EN TONNES)

MARCHÉ À TERME

Ouv. Haut. Bas. Ferm. Hier

LIN					
Déc.	344.50	348.20	344.50	344.50	344.00
Mars	351.00	354.00	351.00	351.20	351.00
Mai	354.50	356.50	353.50	353.50	354.00
Juil.	--	--	--	355.00	354.90
Oct.	--	--	--	352.50	352.50

VANCOUVER GRAINE CANOLA

Nov.	--	--	305.20 308.10
Juin.	307.00	307.00	305.20 311.00 311.70

MAÏS

Déc.	2.35 1/2	2.36 1/2	2.35 2.36 1/2
Mars	2.40 1/2	2.41 1/2	2.39 2.41
Mai	2.45 2.45 1/2	2.44 2.45 1/2	--
Juil.	2.48 2.48 1/2	2.47 2.48 1/2	--
Sept.	2.44 2.44	2.42 2.42 1/2	--
Déc.	2.43 1/2	2.45 1/2	2.42 2.41 1/2
Mars	2.49 1/2	2.49 1/2	2.47 2.48 1/2

Ventes: 64 172
Lit. en cours: 12

AVOINE

Déc.	1.43 1/2	1.44 1.43 1/2	1.44 1.44 1/2
Mars	1.50 1/2	1.51 1.50 1/2	1.51 1.51 1/2
Mai	1.63 1/2	1.64 1.63 1/2	--
Juil.	1.70 1/2	1.72 1.70 1/2	1.71 1.71 1/2

Jun	318,70	318,70	317,00	315,50	316,70
Sept.	317,00	317,00	315,50	316,00	315,50

SEIGLE

Janv.	578%	580%	575	575%
-------	------	------	-----	------

Dec.				11180	11180
Mars	11180	11180	11180	11170	11170
Juin	12240	12240	12220	12240	12170
Juil.	12500	12680	12500	12500	12500
Oct.					
ORGE (Thunder bay)					
Dec.	11010	11010	11010	11010	11040
Mars	11170	11170	11170	11170	11170
Juin	12020	12040	11910	12000	12050
Juil.	--	--	--	1230	12350
Oct.	--	--	--	12250	12250
BLÉ-FOURRAGER					
Dec.	12850	12850	12850	12850	12870
Mars	13500	13500	13450	13500	13500
Juin	13700	13700	13700	13700	13650
Juil.	--	--	--	13850	13850
Oct.	--	--	--	13750	13850
AVOINE					
Dec.	10950	11050	10950	11050	10930
Mars	11120	11120	11100	11180	11180
Juin	12300	12320	12300	12370	12280
Juil.	12700	12730	12730	12730	12680
Oct.	--	--	--	12400	12200
ORGE (Alberta)					
Fév.	--	--	--	11840	11930
Mai	--	--	--	11940	11950
Août	--	--	--	11740	11750
Nov.	--	--	--	10750	10750
MARCHÉ AU COMPTANT:					
AVOINE : 1 cw 114.60 ; 2 cw 114.60 ;					
3 cw : 110.60 grains mélangés					
ORGE (Thunder Bay) 1 cw 110.00 2					
SEIGLE 1 cw 107.80 ; 2 cw 105.80 3					
LIN 1 cw 344.50 ; 2 cw 342.50 ; 3 cw					
GRAINE - CANOLA : Thunderbay canadienne n° 285.20					
Vancouver not canadienne 301.10					
B.L. FOURRAGER : 3 rouge printemps 128.50 tourrageur Canadien 125.50					
Orge Alta : Calgary -- ; Lethbridge --					
CHICAGO					
Ouv. Haut Bas Ferm. Hier					
BLÉ					
Dec.	4.07%	4.09	4.06%	4.08	-.02%
Janv.	4.09%	4.09%	4.07	4.07%	.01%
Mai	3.96%	3.98%	3.94	3.85	-.02%
Juil.	3.56%	3.57	3.54%	3.55%	-.02%
Sépt.	3.60	3.61%	3.59%	3.55%	-.02%
Dec.	3.71%	3.71%	3.70%	3.70%	-.02%
Ventes :	17 067				
Int en cours :					
HUÏLE-SOYA					
Dec.	18.30	18.90	18.85	18.87	
Janv.	18.07	18.25	18.01	18.54	
Mars	19.52	19.58	19.43	19.48	
Mai	19.50	20.04	19.82	19.85	
Juil.	20.10	20.27	20.04	20.08	
Août	20.15	20.28	20.06	20.06	
Sépt.	20.18	20.25	20.08	20.08	
Oct.	20.20	20.27	20.17	20.17	
Nov.	20.20	20.20	20.20	20.20	
Janv.	--	--	--	20.10	
Ventes :	19 505				
Int en cours :					
TOURTEAU DE SOYA					
Dec.	180.80	181.10	179.80	180.10	
Janv.	180.17	182.50	180.10	180.20	
Mars	182.50	182.50	181.30	181.30	
Mai	182.50	182.50	181.30	181.30	
Juil.	184.00	184.00	182.00	182.80	
Août	184.00	184.70	183.30	183.30	
S					
Sépt.	185.00	186.00	184.00	184.00	
Oct.	185.00	186.00	183.50	183.50	
Nov.	185.00	185.70	185.20	185.20	
Ventes :	22 379				
Int en cours :					
CAFÉ					
Dec.	73.25	73m35	72.50	73.00	
Janv.	77.00	73.70	71.10	75.76	
Mai	75.00	75.25	73.00	75.25	
Juil.	81.25	81.50	80.51	81.50	
Sépt.	82.40	82.40	82.00	82.40	
Oct.	84.10	84.25	83.95	84.25	
Nov.	85.00	85.00	84.90	85.13	
Mai	--	--	--	90.50	
Ventes :	2 568				
Int en cours :					
SUCRE					
Janv.	12.10	13.10	12.00	13.85	
Mars	13.80	13.87	13.70	13.74	
Mai	13.85	13.90	13.70	13.73	
Juil.	13.78	13.80	13.59	13.60	
Oct.	13.35	13.35	13.15	13.18	
Nov.	12.87	12.89	12.63	12.64	
Mai	--	--	--	12.51	
Int en cours :					
Ventes :	30 692				

Spar veut-elle partager le «gâteau» spatial?

RICHARD DUPAUL

Les pme québécoises qui s'amusent à se disputer l'espace spatial, mais sans succès, d'entrer en contact avec la compagnie. «On me refille toujours d'un à l'autre, mais c'est jamais la personne que je veux. On me promet de me rappeler. Mais j'obtiens jamais de réponse», a-t-il expliqué.

M. Cantin a réussi à rencontrer M. Alain Gagné, directeur des affaires gouvernementales et académiques chez Spar, lors du dernier salon de la sous-traitance en septembre. Celui-ci aurait promis de s'asseoir avec lui pour discuter des politiques de sous-traitance de la compagnie. «Mais cela n'a jamais eu lieu. Je lui ai téléphoné souvent. Mais il ne m'a toujours pas retourné mes appels», dit M. Cantin.

De son côté, La Presse a réussi — du premier coup — à joindre M. Gagné. Celui-ci, quelque peu mal à l'aise, a répondu qu'il était débordé d'appels et qu'il avait toujours le message de la STIQ sur son bureau. «J'ai essayé de rappeler M. Cantin mais je n'ai pas réussi», a-t-il dit.

Mis à part les ennuis de communication, M. Gagné reconnaît l'existence d'un problème «sérieux» dans le dossier de la sous-traitance spatiale au Québec. Spar compte bel et bien 1000 fournisseurs québécois, mais elle n'a jamais déniché un seul sous-traitant majeur capable de répondre aux exigences de qualité pour ses projets de satellites.

Pour tenter de corriger cette lacune, Spar veut lancer un programme d'incubateurs, appelé Incubateurs spatiaux; y participe-t-elle le gouvernement du Québec, des cadres de la compagnie et des universitaires. On verra surtout à favoriser l'intégration de pme québécoises dans le domaine spatial et ainsi combler les besoins croissants de Spar en matière de sous-traitance. Selon M. Gagné, la structure est presque complétée et le programme devrait débiter au plus tard dans six mois.

M. Côté, dont l'organisme regroupe 75 membres, espère que cela donnera des résultats. «Beaucoup de pme manquent parfois de ressources financières ou de connaissances. Mais elles ont le potentiel pour participer au programme spatial», a-t-il dit. Il espère que Spar suivra les traces de certains grands fabricants dans l'aérospatial, comme Pratt & Whitney, qui offrent actuellement l'occasion de s'intégrer graduellement à leur programme de sous-traitance.

M. Cantin n'accepte pas les remarques de Spar, puisqu'il a lui-même tenté à plusieurs reprises, mais sans succès, d'entrer en contact avec la compagnie. «On me refille toujours d'un à l'autre, mais c'est jamais la personne que je veux. On me promet de me rappeler. Mais j'obtiens jamais de réponse», a-t-il expliqué.

Pour sa part, M. Michel Côté, président du CIEQ (Conseil de l'industrie électronique du Québec), s'interroge sur la bonne volonté de Spar. «Est-ce qu'ils veulent vraiment travailler avec les entreprises d'ici?», se demande-t-il.

Pas de réponse

MM. Côté et Cantin n'ont guère apprécié les propos tenus récemment par le directeur général de Spar, M. William Fitzgerald. Ce dernier avait laissé entendre, lors d'un colloque sur la sous-traitance, que le Québec éprouverait des difficultés à recueillir sa part des retombées du programme spatial — évaluées à plus de 5 milliards \$ — à cause d'un manque de compétence au niveau de son industrie de pointe.

Spar est le maître-d'œuvre du programme de la station orbitale et possède la clef d'un budget de 1,2 milliard \$. Depuis quelque temps, la compagnie dit éprouver toutes sortes de difficultés à dénicher des sous-traitants québécois pour satisfaire les exigences fédérales. Ottawa, rappelle-t-on, a promis au Québec au moins 35 p. cent des fonds du programme spatial évalués à 2,5 milliards \$.

M. Cantin n'accepte pas les remarques de Spar, puisqu'il a lui-même tenté à plusieurs reprises, mais sans succès, d'entrer en contact avec la compagnie. «On me refille toujours d'un à l'autre, mais c'est jamais la personne que je veux. On me promet de me rappeler. Mais j'obtiens jamais de réponse», a-t-il expliqué.

Pour sa part, M. Michel Côté, président du CIEQ (Conseil de l'industrie électronique du Québec), s'interroge sur la bonne volonté de Spar. «Est-ce qu'ils veulent vraiment travailler avec les entreprises d'ici?», se demande-t-il.

Pas de réponse

MM. Côté et Cantin n'ont guère apprécié les propos tenus récemment par le directeur général de Spar, M. William Fitzgerald. Ce dernier avait laissé entendre, lors d'un colloque sur la sous-traitance, que le Québec éprouverait des difficultés à recueillir sa part des retombées du programme spatial — évaluées à plus de 5 milliards \$ — à cause d'un manque de compétence au niveau de son industrie de pointe.

Spar est le maître-d'œuvre du programme de la station orbitale et possède la clef d'un budget de 1,2 milliard \$. Depuis quelque temps, la compagnie dit éprouver toutes sortes de difficultés à dénicher des sous-traitants québécois pour satisfaire les exigences fédérales. Ottawa, rappelle-t-on, a promis au Québec au moins 35 p. cent des fonds du programme spatial évalués à 2,5 milliards \$.

M. Cantin n'accepte pas les remarques de Spar, puisqu'il a lui-même tenté à plusieurs reprises, mais sans succès, d'entrer en contact avec la compagnie. «On me refille toujours d'un à l'autre, mais c'est jamais la personne que je veux. On me promet de me rappeler. Mais j'obtiens jamais de réponse», a-t-il expliqué.

Pour sa part, M. Michel Côté, président du CIEQ (Conseil de l'industrie électronique du Québec), s'interroge sur la bonne volonté de Spar. «Est-ce qu'ils veulent vraiment travailler avec les entreprises d'ici?», se demande-t-il.

Pas de réponse

MM. Côté et Cantin n'ont guère apprécié les propos tenus récemment par le directeur général de Spar, M. William Fitzgerald. Ce dernier avait laissé entendre, lors d'un colloque sur la sous-traitance, que le Québec éprouverait des difficultés à recueillir sa part des retombées du programme spatial — évaluées à plus de 5 milliards \$ — à cause d'un manque de compétence au niveau de son industrie de pointe.

Spar est le maître-d'œuvre du programme de la station orbitale et possède la clef d'un budget de 1,2 milliard \$. Depuis quelque temps, la compagnie dit éprouver toutes sortes de difficultés à dénicher des sous-traitants québécois pour satisfaire les exigences fédérales. Ottawa, rappelle-t-on, a promis au Québec au moins 35 p. cent des fonds du programme spatial évalués à 2,5 milliards \$.

M. Cantin n'accepte pas les remarques de Spar, puisqu'il a lui-même tenté à plusieurs reprises, mais sans succès, d'entrer en contact avec la compagnie. «On me refille toujours d'un à l'autre, mais c'est jamais la personne que je veux. On me promet de me rappeler. Mais j'obtiens jamais de réponse», a-t-il expliqué.

Pour sa part, M. Michel Côté, président du CIEQ (Conseil de l'industrie électronique du Québec), s'interroge sur la bonne volonté de Spar. «Est-ce qu'ils veulent vraiment travailler avec les entreprises d'ici?», se demande-t-il.

Pas de réponse

MM. Côté et Cantin n'ont guère apprécié les propos tenus récemment par le directeur général de Spar, M. William Fitzgerald. Ce dernier avait laissé entendre, lors d'un colloque sur la sous-traitance, que le Québec éprouverait des difficultés à recueillir sa part des retombées du programme spatial — évaluées à plus de 5 milliards \$ — à cause d'un manque de compétence au niveau de son industrie de pointe.

Spar est le maître-d'œuvre du programme de la station orbitale et possède la clef d'un budget de 1,2 milliard \$. Depuis quelque temps, la compagnie dit éprouver toutes sortes de difficultés à dénicher des sous-traitants québécois pour satisfaire les exigences fédérales. Ottawa, rappelle-t-on, a promis au Québec au moins 35 p. cent des fonds du programme spatial évalués à 2,5 milliards \$.

M. Cantin n'accepte pas les remarques de Spar, puisqu'il a lui-même tenté à plusieurs reprises, mais sans succès, d'entrer en contact avec la compagnie. «On me refille toujours d'un à l'autre, mais c'est jamais la personne que je veux. On me promet de me rappeler. Mais j'obtiens jamais de réponse», a-t-il expliqué.

Pour sa part, M. Michel Côté, président du CIEQ (Conseil de l'industrie électronique du Québec), s'interroge sur la bonne volonté de Spar. «Est-ce qu'ils veulent vraiment travailler avec les entreprises d'ici?», se demande-t-il.

Pas de réponse

MM. Côté et Cantin n'ont guère apprécié les propos tenus récemment par le directeur général de Spar, M. William Fitzgerald. Ce dernier avait laissé entendre, lors d'un colloque sur la sous-traitance, que le Québec éprouverait des difficultés à recueillir sa part des retombées du programme spatial — évaluées à plus de 5 milliards \$ — à cause d'un manque de compétence au niveau de son industrie de pointe.

Spar est le maître-d'œuvre du programme de la station orbitale et possède la clef d'un budget de 1,2 milliard \$. Depuis quelque temps, la compagnie dit éprouver toutes sortes de difficultés à dénicher des sous-traitants québécois pour satisfaire les exigences fédérales. Ottawa, rappelle-t-on, a promis au Québec au moins 35 p. cent des fonds du programme spatial évalués à 2,5 milliards \$.

M. Cantin n'accepte pas les remarques de Spar, puisqu'il a lui-même tenté à plusieurs reprises, mais sans succès, d'entrer en contact avec la compagnie. «On me refille toujours d'un à l'autre, mais c'est jamais la personne que je veux. On me promet de me rappeler. Mais j'obtiens jamais de réponse», a-t-il expliqué.

Pour sa part, M. Michel Côté, président du CIEQ (Conseil de l'industrie électronique du Québec), s'interroge sur la bonne volonté de Spar. «Est-ce qu'ils veulent vraiment travailler avec les entreprises d'ici?», se demande-t-il.

Pas de réponse

MM. Côté et Cantin n'ont guère apprécié les propos tenus récemment par le directeur général de Spar, M. William Fitzgerald. Ce dernier avait laissé entendre, lors d'un colloque sur la sous-traitance, que le Québec éprouverait des difficultés à recueillir sa part des retombées du programme spatial — évaluées à plus de 5 milliards \$ — à cause d'un manque de compétence au niveau de son industrie de pointe.

Spar est le maître-d'œuvre du programme de la station orbitale et possède la clef d'un budget de 1,2 milliard \$. Depuis quelque temps, la compagnie dit éprouver toutes sortes de difficultés à dénicher des sous-traitants québécois pour satisfaire les exigences fédérales. Ottawa, rappelle-t-on, a promis au Québec au moins 35 p. cent des fonds du programme spatial évalués à 2,5 milliards \$.

M. Cantin n'accepte pas les remarques de Spar, puisqu'il a lui-même tenté à plusieurs reprises, mais sans succès, d'entrer en contact avec la compagnie. «On me refille toujours d'un à l'autre, mais c'est jamais la personne que je veux. On me promet de me rappeler. Mais j'obtiens jamais de réponse», a-t-il expliqué.

Pour sa part, M. Michel Côté, président du CIEQ (Conseil de l'industrie électronique du Québec), s'interroge sur la bonne volonté de Spar. «Est-ce qu'ils veulent vraiment travailler avec les entreprises d'ici?», se demande-t-il.

Pas de réponse

MM. Côté et Cantin n'ont guère apprécié les propos tenus récemment par le directeur général de Spar, M. William Fitzgerald. Ce dernier avait laissé entendre, lors d'un colloque sur la sous-traitance, que le Québec éprouverait des difficultés à recueillir sa part des retombées du programme spatial — évaluées à plus de 5 milliards \$ — à cause d'un manque de compétence au niveau de son industrie de pointe.

Spar est le maître-d'œuvre du programme de la station orbitale et possède la clef d'un budget de 1,2 milliard \$. Depuis quelque temps, la compagnie dit éprouver toutes sortes de difficultés à dénicher des sous-traitants québécois pour satisfaire les exigences fédérales. Ottawa, rappelle-t-on, a promis au Québec au moins 35 p. cent des fonds du programme spatial évalués à 2,5 milliards \$.

M. Cantin n'accepte pas les remarques de Spar, puisqu'il a lui-même tenté à plusieurs reprises, mais sans succès, d'entrer en contact avec la compagnie. «On me refille toujours d'un à l'autre, mais c'est jamais la personne que je veux. On me promet de me rappeler. Mais j'obtiens jamais de réponse», a-t-il expliqué.

Pour sa part, M. Michel Côté, président du CIEQ (Conseil de l'industrie électronique du Québec), s'interroge sur la bonne volonté de Spar. «Est-ce qu'ils veulent vraiment travailler avec les entreprises d'ici?», se demande-t-il.

Pas de réponse

MM. Côté et Cantin n'ont guère apprécié les propos tenus récemment par le directeur général de Spar, M. William Fitzgerald. Ce dernier avait laissé entendre, lors d'un colloque sur la sous-traitance, que le Québec éprouverait des difficultés à recueillir sa part des retombées du programme spatial — évaluées à plus de 5 milliards \$ — à cause d'un manque de compétence au niveau de son industrie de pointe.

Spar est le maître-d'œuvre du programme de la station orbitale et possède la clef d'un budget de 1,2 milliard \$. Depuis quelque temps, la compagnie dit éprouver toutes sortes de difficultés à dénicher des sous-traitants québécois pour satisfaire les exigences fédérales. Ottawa, rappelle-t-on, a promis au Québec au moins 35 p. cent des fonds du programme spatial évalués à 2,5 milliards \$.

M. Cantin n'accepte pas les remarques de Spar, puisqu'il a lui-même tenté à plusieurs reprises, mais sans succès, d'entrer en contact avec la compagnie. «On me refille toujours d'un à l'autre, mais c'est jamais la personne que je veux. On me promet de me rappeler. Mais j'obtiens jamais de réponse», a-t-il expliqué.

Pour sa part, M. Michel Côté, président du CIEQ (Conseil de l'industrie électronique du Québec), s'interroge sur la bonne volonté de Spar. «Est-ce qu'ils veulent vraiment travailler avec les entreprises d'ici?», se demande-t-il.

Pas de réponse

MM. Côté et Cantin n'ont guère apprécié les propos tenus récemment par le directeur général de Spar, M. William Fitzgerald. Ce dernier avait laissé entendre, lors d'un colloque sur la sous-traitance, que le Québec éprouverait des difficultés à recueillir sa part des retombées du programme spatial — évaluées à plus de 5 milliards \$ — à cause d'un manque de compétence au niveau de son industrie de pointe.

Spar est le maître-d'œuvre du programme de la station orbitale et possède la clef d'un budget de 1,2 milliard \$. Depuis quelque temps, la compagnie dit éprouver toutes sortes de difficultés à dénicher des sous-traitants québécois pour satisfaire les exigences fédérales. Ottawa, rappelle-t-on, a promis au Québec au moins 35 p. cent des fonds du programme spatial évalués à 2,5 milliards \$.

M. Cantin n'accepte pas les remarques de Spar, puisqu'il a lui-même tenté à plusieurs reprises, mais sans succès, d'entrer en contact avec la compagnie. «On me refille toujours d'un à l'autre, mais c'est jamais la personne que je veux. On me promet de me rappeler. Mais j'obtiens jamais de réponse», a-t-il expliqué.

Pour sa part, M. Michel Côté, président du CIEQ (Conseil de l'industrie électronique du Québec), s'interroge sur la bonne volonté de Spar. «Est-ce qu'ils veulent vraiment travailler avec les entreprises d'ici?», se demande-t-il.

Pas de réponse

MM. Côté et Cantin n'ont guère apprécié les propos tenus récemment par le directeur général de Spar, M. William Fitzgerald. Ce dernier avait laissé entendre, lors d'un colloque sur la sous-traitance, que le Québec éprouverait des difficultés à recueillir sa part des retombées du programme spatial — évaluées à plus de 5 milliards \$ — à cause d'un manque de compétence au niveau de son industrie de pointe.

Spar est le maître-d'œuvre du programme de la station orbitale et possède la clef d'un budget de 1,2 milliard \$. Depuis quelque temps, la compagnie dit éprouver toutes sortes de difficultés à dénicher des sous-traitants québécois pour satisfaire les exigences fédérales. Ottawa, rappelle-t-on, a promis au Québec au moins 35 p. cent des fonds du programme spatial évalués à 2,5 milliards \$.

M. Cantin n'accepte pas les remarques de Spar, puisqu'il a lui-même tenté à plusieurs reprises, mais sans succès, d'entrer en contact avec la compagnie. «On me refille toujours d'un à l'autre, mais c'est jamais la personne que je veux. On me promet de me rappeler. Mais j'obtiens jamais de réponse», a-t-il expliqué.

Pour sa part, M. Michel Côté, président du CIEQ (Conseil de l'industrie électronique du Québec), s'interroge sur la bonne volonté de Spar. «Est-ce qu'ils veulent vraiment travailler avec les entreprises d'ici?», se demande-t-il.

Pas de réponse

MM. Côté et Cantin n'ont guère apprécié les propos tenus récemment par le directeur général de Spar, M. William Fitzgerald. Ce dernier avait laissé entendre, lors d'un colloque sur la sous-traitance, que le Québec éprouverait des difficultés à recueillir sa part des retombées du programme spatial — évaluées à plus de 5 milliards \$ — à cause d'un manque de compétence au niveau de son industrie de pointe.

Spar est le maître-d'œuvre du programme de la station orbitale et possède la clef d'un budget de 1,2 milliard \$. Depuis quelque temps, la compagnie dit éprouver toutes sortes de difficultés à dénicher des sous-traitants québécois pour satisfaire les exigences fédérales. Ottawa, rappelle-t-on, a promis au Québec au moins 35 p. cent des fonds du programme spatial évalués à 2,5 milliards \$.

M. Cantin n'accepte pas les remarques de Spar, puisqu'il a lui-même tenté à plusieurs reprises, mais sans succès, d'entrer en contact avec la compagnie. «On me refille toujours d'un à l'autre, mais c'est jamais la personne que je veux. On me promet de me rappeler. Mais j'obtiens jamais de réponse», a-t-il expliqué.

Pour sa part, M. Michel Côté, président du CIEQ (Conseil de l'industrie électronique du Québec), s'interroge sur la bonne volonté de Spar. «Est-ce qu'ils veulent vraiment travailler avec les entreprises d'ici?», se demande-t-il.

Pas de réponse

MM. Côté et Cantin n'ont guère apprécié les propos tenus récemment par le directeur général de Spar, M. William Fitzgerald. Ce dernier avait laissé entendre, lors d'un colloque sur la sous-traitance, que le Québec éprouverait des difficultés à recueillir sa part des retombées du programme spatial — évaluées à plus de 5 milliards \$ — à cause d'un manque de compétence au niveau de son industrie de pointe.

Spar est le maître-d'œuvre du programme de la station orbitale et possède la clef d'un budget de 1,2 milliard \$. Depuis quelque temps, la compagnie dit éprouver toutes sortes de difficultés à dénicher des sous-traitants québécois pour satisfaire les exigences fédérales. Ottawa, rappelle-t-on, a promis au Québec au moins 35 p. cent des fonds du programme spatial évalués à 2,5 milliards \$.

M. Cantin n'accepte pas les remarques de Spar, puisqu'il a lui-même tenté à plusieurs reprises, mais sans succès, d'entrer en contact avec la compagnie. «On me refille toujours d'un à l'autre, mais c'est jamais la personne que je veux. On me promet de me rappeler. Mais j'obtiens jamais de réponse», a-t-il expliqué.

Pour sa part, M. Michel Côté, président du CIEQ (Conseil de l'industrie électronique du Québec), s'interroge sur la bonne volonté de Spar. «Est-ce qu'ils veulent vraiment travailler avec les entreprises d'ici?», se demande-t-il.

Pas de réponse

MM. Côté et Cantin n'ont guère apprécié les propos tenus récemment par le directeur général de Spar, M. William Fitzgerald. Ce dernier avait laissé entendre, lors d'un colloque sur la sous-traitance, que le Québec éprouverait des difficultés à recueillir sa part des retombées du programme spatial — évaluées à plus de 5 milliards \$ — à cause d'un manque de compétence au niveau de son industrie de pointe.

Spar est le maître-d'œuvre du programme de la station orbitale et possède la clef d'un budget de 1,2 milliard \$. Depuis quelque temps, la compagnie dit éprouver toutes sortes de difficultés à dénicher des sous-traitants québécois pour satisfaire les exigences fédérales. Ottawa, rappelle-t-on, a promis au Québec au moins 35 p. cent des fonds du programme spatial évalués à 2,5 milliards \$.

M. Cantin n'accepte pas les remarques de Spar, puisqu'il a lui-même tenté à plusieurs reprises, mais sans succès, d'entrer en contact avec la compagnie. «On me refille toujours d'un à l'autre, mais c'est jamais la personne que je veux. On me promet de me rappeler. Mais j'obtiens jamais de réponse», a-t-il expliqué.

Pour sa part, M. Michel Côté, président du CIEQ (Conseil de l'industrie électronique du Québec), s'interroge sur la bonne volonté de Spar. «Est-ce qu'ils veulent vraiment travailler avec les entreprises d'ici?», se demande-t-il.

Pas de réponse

LA BOURSE EN BRIEF

MONTREAL

Volume:	Jeu	Mer
Jeu	8 300 000	6 218 000
Mer		
Faits saillants:	Jeu	Mer
Actions trans.	517	486
Gains	165	115
Pertes	142	166
Inchangées	210	205
Hauts 89	9	6
Bas 89	19	11

Valeurs les plus actives	Valeurs	Ferm.	Var.
243 125	Can Pacifique	26,38	inch.
171 450	Industries Cas	9,25	-0,13
153 229	Bq Nationale	12,25	inch.
144 180	Laidlaw Trs-B	25,25	+0,38
136 372	Bq Royale du Cda	50,50	+0,13

Juniors / Mines et pétroles	Valeurs	Ferm.	Var.
777 514	Wrightstar Mines	7,5	+0,42
177 837	Orion Expl.	1,45	+0,10
152 220	Raddison Res.	5,3	+0,05
139 325	Orex Expl.	1,38	+0,28
104 000	Val d'Or Res.	2,8	-0,01

TORONTO

Volume:	Jeu	Mer
Jeu	27 397 000	24 072 000
Mer		
Faits saillants:	Jeu	Mer
Actions trans.	1 049	1 043
Gains	362	261
Pertes	308	359
Inchangées	379	423
Hauts 89	24	16
Bas 89	34	33

Valeurs les plus actives	Valeurs	Ferm.	Var.
851 409	Papier-A-	9%	+%
855 175	Scotiabank	10%	+%
730 825	Laidlaw-B	25%	+%
655 633	Can Indus.	9%	-%
655 633	Cda Inc.	25%	-%

Mines et pétroles	Valeurs	Ferm.	Var.
1 134 54	Glac Minerals	17%	+%
830 258	Corona-A	10%	+%
755 514	Placer Dome	21%	+%
560 415	Cambior	15%	+%
442 399	Amer Barick	18%	+%

DENRÉES AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmises jeudi par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat le kg: 39-92: 5,167 \$; 40-93: 5,167 \$; prix du gros au détail: 5,678 \$.

Fromage cheddar au kilo, première catégorie, blanc: 5,225 \$; première cat., coloré: 5,232 \$.

Produits concentrés (sac de 20 kg): lait écrémé en poudre, pulvérisé: 3,046 \$ le kg; pour bébé: 1,373 \$ le kg; poudre de babeurre, pulvérisé: 2,480 \$ le kg; pour bébé: 2,480 \$ le kg; poudre de lactosérum, pulvérisé: 0,649 \$; pour bébé: 0,612 \$ le kg.

Oeufs: prix de gros au détail à Montréal, en carton de 12: A-gros: 1,472 \$; A-gros: 1,453 \$; A-moyens: 1,343 \$; A-petits: 0,96 \$.

Prix payés aux producteurs d'oeufs au Québec: A-gros: 1,15 \$; A-gros: 1,15 \$; A-moyens: 1,04 \$; A-petits: 0,65 \$.

Prix payés aux producteurs d'oeufs en Ontario: A-gros: 1,14 \$; A-gros: 1,14 \$; A-moyens: 1,02 \$; A-petits: 0,62 \$.

Pommes de terre: Prix du gros au détail à Montréal, en sac de 20 kg: 4,85-6,35 \$ le sac de 20 kg; 1,10 \$ le sac de 50 lb; extra-grosses: 5,90 \$ le sac de 50 lb; Québec, lavées: 6,25-7,50 \$ le sac de 50 lb; 3,00 \$ le sac de 20 lb; — le sac de 10 lb; extra-grosses: 6,90-7,25 \$ le sac de 50 lb; 2,50 \$ le sac de 20 lb; 1,20-1,45 \$ le sac de 10 lb; extra-grosses: 6,95-7,35 \$ le sac de 50 lb.

AMÉRICAIN

Valeurs	PB	Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Var.
ATT Fed230e	41	57%	57%	57%	57%	
Abnody	154	12%	12%	12%	12%	
Admiral	106	11%	11%	11%	11%	
Admiral	106	11%	11%	11%	11%	
Admiral	106	11%	11%	11%	11%	
Admiral	106	11%	11%	11%	11%	
Admiral	106	11%	11%	11%	11%	
Admiral	106	11%	11%	11%	11%	
Admiral	106	11%	11%	11%	11%	
Admiral	106	11%	11%	11%	11%	

Valeurs	PB	Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Var.
ATT Fed230e	41	57%	57%	57%	57%	
Abnody	154	12%	12%	12%	12%	
Admiral	106	11%	11%	11%	11%	
Admiral	106	11%	11%	11%	11%	
Admiral	106	11%	11%	11%	11%	
Admiral	106	11%	11%	11%	11%	
Admiral	106	11%	11%	11%	11%	
Admiral	106	11%	11%	11%	11%	
Admiral	106	11%	11%	11%	11%	
Admiral	106	11%	11%	11%	11%	

ALPEX	77 13	40 21%	21%	21%	UFOodA	26 51	2%	2%
ALPEX	pid284	47 15%	15%	15%	UFOodB	26 39	24%	2%
ALPEX	pid137	73 14%	9%	9%	UnvPat	180 7	6%	7%
ALPEX	pid148	74 11%	11%	11%	UnvPat s	30 136	15%	15%
ALPEX	pid644	35 10%	10%	10%	Vent	19 4%	4%	4%
ALPEX	pid6375	19 18%	19%	19%	Versar	52 7%	7%	7%
ALPEX	pid64	26 12%	12%	12%	Virco	546 9	8%	8%

UN
SEUL
JOUR

Bonimart

Le magasin EXTRA SPÉCIAL de votre famille!

LE 9 DÉCEMBRE

**SUPER
SAMEDI**

RABAIS
JUSQU'À

50

%*

SUR UNE FANTASTIQUE SÉLECTION
DE VÊTEMENTS MODE
POUR TOUTE LA FAMILLE

MODE
MASCULINE

MODE
FÉMININE

MODE
ENFANTINE

CHAUSSURES

MODE POUR
GARÇONS

MODE POUR
FILLES

MODE POUR
ENFANTS

BIJOUTERIE

* Sur nos prix courants.

ET D'AUTRES FANTASTIQUES AUBAINES DANS LES AUTRES RAYONS!

JEANS RILEY POUR HOMMES. PANTALONS HATTES
ou EN DENIM EXTENSIBLE de G.W.G.
Notre prix cour. 39.97\$ 19.50\$ ch.
8.99\$ DE RABAIS SUR CHEMISES TISSÉES GRANDES
TAILLES. Notre prix cour. 17.95\$ 9\$ ch.
HAUTS MODE IMPRIMÉS POUR GARÇONS
Notre prix cour. 17.95\$ 9\$ ch.
CHEMISES EN JERSEY ADIDAS avec
POCHETTE FLUID POUR HOMMES.
Notre prix cour. 34.95\$ 15\$ ch.
A notre rayon pour hommes.
51 CARTES DE NOËL ASSORTIES.
Notre prix cour. 4.95\$ 2.50\$ bte

32 CARTES DE NOËL ASSORTIES.
Notre prix cour. 4.95\$ 2.50\$ bte
POT DE 3 RUBANS ADHÉSIFS BONIMART 1.47\$ pot
EXTRA 10% DE RABAIS SUR TOUS LES MICRO-ONDES
DÉJÀ EN SOLDE.
50% DE RABAIS SUR BATTERIE DE CUISINE ANTI-
ADHÉRENTE. Casserelles de 909 mL, 1.82 L ou
2.73 L. ou marmites de 5 pintes avec couvercle.
Notre prix cour. 12.99\$-19.95\$ 6.47\$ à 9.97\$ ch.
33 1/3% DE RABAIS SUR HAUTS ou PANTALONS
ADIDAS EN MOLLETON.
Notre prix cour. 21.95\$ 14.44\$ ch.
A notre rayon des articles de sport.
CARTOUCHES NINTENDO®. Xevious, Othello ou
Gyruus. Au choix 39.95\$ ch.

JEUX MANUELS. Heavy Barrel, Gaundiet ou Myrbe
Madness. Au choix 39.95\$ ch.
CARTOUCHE RAMPAGE SEGA® 49.95\$ ch.
CALCULATRICE À 56 FONCTIONS 9.99\$ ch.
TÉLÉPHONE DE LUXE SANS FIL.
Modèle n° CP181 99.99\$ ch.
SERVIETTES DE BAIN CALDWELL À MOITIÉ PRIX!
Débarbouillette, 12 x 12 po. Essuie-mains 15 x 22 po.
Serviette de bain, 22 x 44 po. Nos prix cour. 2.95\$
5.99\$ et 9.99\$ 1.49\$ ch., 2.99\$ ch. et 4.99\$ ch.
11.11\$ DE RABAIS SUR UN CHOIX DE COUVERTURES
À MOTIF D'ANIMAL de Youngtex. 60 x 80 po.
Notre prix cour. 29.99\$ 18.88\$ ch.

MIROIR ENCADRE D'OSIER. En blanc ou naturel.
18 x 24 po. Notre prix cour. 25.99\$
VENTILATEUR DE PLAFOND BLANC. 4 pales de
36 po. Réversible. Garantie 1 an. Nécessaire
de luminaire non compris 34.88\$ ch.
Non disponible à St-Foy.

• PAS DE MISE DE CÔTÉ

• PAS DE GARANTIE DE VENTE.

• LE CHOIX DES ARTICLES
VARIE SELON LES MAGASINS.

Bonimart
Le magasin EXTRA SPÉCIAL de votre famille!

Tous les magasins seront ouverts jusqu'à 21 h du lundi au samedi jusqu'à 23 décembre 1989. Les magasins seront fermés le 25 décembre 1989 et les 1^{er} et 2 janvier 1990.

10 LOCATIONS
AU QUÉBEC

CHÂTEAUGUAY
15, boul. St-Jean-Baptiste

GREENFIELD PARK
840, boul. Taschereau

LAVAL
Centre 2000
3195, boul. St-Martin

MÉTROPOLITAIN
7600, Viau St-Léonard

PLACE DES ORMEAUX
2877, route de Chambly

PLACE DUVERNAY
3100, de la Concorde

PLACE ST-JEAN
400, boul. du Séminaire sud

SOREL
450, boulevard Poliquin

STE-FOY
2700, boul. Laurier

SAINT-ROCH
550, boul. Charest est